

LOIS & RECITS DE ROCH HACHANA & YOM KIPPOUR



DÉDIÉ À L'ÉLÉVATION D'ÂME DE
LAETITIA ELBAZ (NÉE JAKUBOWICZ)



Editions Torah-Box

LOIS & RÉCITS DE ROCH HACHANA & YOM KIPPOUR

*Dédié à l'élévation d'âme
de Laetitia ELBAZ
(née JAKUBOWICZ)
décédée le 13 Tamouz 5770 (24 Juin 2010)*



Editions Torah-Box

Diffusion du Judaïsme aux francophones dans le monde

Traduction
Moché DANINOS

•

Direction
Binyamin BENHAMOU

Publié et distribué par les
EDITIONS TORAH-BOX

France
Tél.: 01.80.91.62.91
Fax : 01.72.70.33.84

Israël
Tél.: 077.429.93.06
Port : 054.681.92.16

Email : contact@torah-box.com
Site Web : www.torah-box.com

© Copyright 2010 / Torah-Box

•

Imprimé en Israël

*Ce livre comporte des textes saints, veuillez ne pas le jeter n'importe où,
ni le transporter d'un domaine public à un domaine privé pendant Chabbath.*

Note de l'éditeur

Torah-Box.com est heureux de vous présenter le 4ème recueil de la série « Lois & Récits » ayant comme objectif l'accès facile à la connaissance et à la pratique du judaïsme.

En effet, il contient tout ce dont vous avez besoin du mois d'Eloul à Yom Kippour en passant par Roch Hachana :

- *Récits : pour comprendre le sens de ces « jours redoutables »*
- *Conseils : pour mériter une bonne année*
- *Lois : pour appliquer les mitsvot liées à ces jours*

Une partie de ce livre est également disponible sur notre site Internet en version « ebook », consultable et téléchargeable librement à l'adresse : www.torah-box.com/ebook

Nous témoignons ici notre gratitude à M. Moché DANINOS pour la fidélité de sa traduction, ainsi que notre reconnaissance à Mesdames Méryl LACHKAR et Annael GUEDJ pour leur investissement dans l'édition de ce livre.

לחגדייל תורה ולהأدירה
L'équipe Torah-Box

Que ce livre contribue à la réussite du
Collel « Torah Box / Vayizra' Itshak »
Centre d'étude de Torah pour francophones à Jérusalem
sous l'enseignement du rav Eliezer FALK
à la mémoire de Jacques-Itshak BENHAMOU
au Roch-Collel : **Rav Eliezer FALK**

et à ses chers étudiants assidus et dévoués pour la Torah :

Rabbi Nethanel OUALID
Rabbi Binyamin BENHAMOU
Rabbi Lionel SELLEM
Rabbi Itshak ZAFRAN
Rabbi Shimon KATZ
Rabbi Shlomo VALENSI
Rabbi Chmouel AMOYELLE
Rabbi Daniel COHEN
Rabbi Yossef BENSAID
Rabbi Michaël ELYASHIV
Rabbi Ephraïm MELLOUL
Rabbi Yéhochoua GUEDJ
Rabbi Michaël LACHKAR
Rabbi Yaakov MELKI
Rabbi Mordekhaï ELKOUBI
Rabbi Moché TOUATI
Rabbi David ATTIA
Rabbi Raphaël MARCIANO
Rabbi Elie ROUBIN
Rabbi David BRAHMI
Rabbi Shmouel BENZAQUEN

*Qu'ils puissent grandir ensemble
dans la Torah et la Crainte du Ciel.*

A ma fille,
Laetitia Raymonde Sim'ha JAKUBOWICZ
épouse Elbaz , « née » le 13 Tamouz 5770

Le vol d'une colombe blanche immaculée traversant notre ciel bleu azur, telle a été ta présence parmi nous à très haute altitude, d'une trajectoire majestueuse, rectiligne, à notre dimension d'une existence trop courte, trop rapidement traversée.

Ce parcours au milieu de tes Maîtres, ta famille, tes amis, tu l'as toujours voulu indéfectible, sans détour pour accomplir la volonté suprême de Celui qui règne et dirige tout, auquel tu t'étais inconditionnellement attachée.

Ton envol silencieux vers la destination qu'Il t'a choisie a remué et mis en émoi la forêt d'âmes depuis les Sages de notre temps, les plus grands et forts qui sont ici nos piliers et repères, jusqu'aux plus humbles et frêles, les quidams, qui depuis ton éclipse de notre horizon ne cessent de te prendre comme référence par :

- ta volonté et détermination à surmonter tout obstacle, quel qu'il soit, pour que ton époux baigne et s'épanouisse dans le seul monde qui te convenait, auquel tu aspirais et croyais : celui de la Torah ;
- le respect intangible des règles qui en sont issues qui expliquait ton infaillibilité à respecter tes parents et ton environnement, sphères de ton rayonnement ;
- ton obstination à éléver et éduquer tes enfants, guidée par ton expérience semée d'embûches que tu savais si bien surmonter ;
- le réalisme et la clairvoyance dont tu as fait preuve en choisissant de t'installer à Bnei-Brak, ville que tu as tant aimée, oubliant comme une amnésique que tu n'étais pas, ton Paris natal, cette capitale qui n'en a que le nom ;

L'exemplarité de ta vie devenue éternelle depuis ce départ vers d'autres lieux, est maintenant inaltérable, gravée qu'elle est dans le cœur et la mémoire de tout ceux que tu as croisés à tout jamais.

*Ton Père, qui puise maintenant ses forces dans ta Foi
et s'incline avec humilité devant Celui qui t'a rappelé
auprès de Lui pour l'Eternité.*

Avertissement aux lecteurs : ——————

- Les lois (halakhot) contenues dans ce livre sont adaptées aux Séfarades comme aux Achkénazes, mis à part celles dont nous avons expliquées les différences.
- Les chiffres signalés entre parenthèses dans la partie « Lois » sont les références du livre « ‘Hazon ‘Ovadia » sur Yamim Norayim du Gaon haRav ‘Ovadia YOSSEF.

INDEX

Avant-propos	9
PREMIÈRE PARTIE : RÉCITS	
Le mois d'Eloul	15
Roch Hachana – le jour du jugement	20
Les 10 jours de pénitence	31
Le jour de Kippour	37
«A l'endroit où le repentant se tient...»	39
Tandis que moi, ma prière est pour Toi	70
L'éducation des enfants	81
Fixer des temps pour l'étude de la Torah	88
La parole	108
DEUXIÈME PARTIE : LOIS	
Le mois d'Eloul	141
La veille de Roch Hachana	148
Le soir de Roch Hachana	151
Le jour de Roch Hachana	158
La sonnerie du Chofar	164
A propos des lois concernant Yom Tov	170
Le Erouv Tavchiline	176
Quelques détails à propos de la prière	180
Les 10 jours de pénitence	185
Lois concernant le Repentir (Téchouva)	194
La veille de Yom Kippour	211
Yom Kippour	216
Les exemptés de jeûne	220
Prières de Yom Kippour	226
La sortie de Yom Kippour	236
DEDICACES	239

PREMIÈRE PARTIE

RÉCITS



Le mois d'Eloul

A l'origine

Il est écrit dans la Torah (Exode 24.12) : « *L'Eternel dit à Moïse : « Monte vers moi, sur la montagne, et demeures-y : je veux te donner les Tables de pierre, la Doctrine et les préceptes, que J'ai écrits pour leur instruction. Moïse partit, avec Josué son serviteur ; puis il gravit la divine montagne. [...] Moïse pénétra au milieu du nuage et s'éleva sur la montagne ; et il resta sur cette montagne quarante jours et quarante nuits.* »

Après le jour du don de la Torah qui était le 6 Sivan, Moïse notre Maître monta étudier la Torah pendant 40 jours et 40 nuits jusqu'au 17 du mois de Tamouz. C'est le 17 Tamouz qu'il descendit pour transmettre la Torah au peuple d'Israël. Mais voyant que le peuple s'était débauché et avait fait des offrandes au veau d'or, il décida de jeter les Tables et les détruisit au pied du mont. Comme il est écrit (Exode 32.15) : « *Moïse redescendit de la montagne, les deux tables du Statut à la main, Tables écrites sur leurs deux faces, d'un côté et de l'autre. [...] Or comme il approchait du camp, il aperçut le veau et les danses. Le courroux de Moïse s'alluma ; il jeta de ses mains les Tables et les brisa au pied de la montagne.* »

Le jour suivant la faute du veau d'or, le 18 Tamouz, Moïse remonta vers Hachem afin d'implorer Son pardon pour la faute du veau d'or. Il resta 40 jours et 40 nuits supplémentaires et redescendit le 29 Av car Hachem lui avait ordonné de transmettre les deuxièmes Tables. Hachem réécrivit les deuxièmes Tables, comme il est écrit (Exode 34.1) : « *le Seigneur dit à Moïse : « taille toi-même deux tables de pierre semblables aux précédentes ; et je graverai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières Tables, que tu as brisées. [...], Moïse se leva de bonne heure et monta sur le mont Sinaï, comme le lui avait commandé l'Eternel, après avoir pris en main les deuxièmes Tables de pierre.* »

Le lendemain c'était le premier jour du mois d'Eloul et Moïse notre Maître monta de nouveau sur le mont Sinaï. Il y resta 40 jours et 40 nuits, mais contrairement aux précédents, ces jours-là étaient des jours

de miséricorde et de grâce pour le peuple d'Israël. Il redescendit le 10 Tichri où il annonça que Hachem leur avait pardonné la faute du veau d'or, comme il est écrit : « *j'ai pardonné selon tes paroles.* » Et Hachem dit à Moïse que ce jour (le 10 Tichri) sera pour Lui un jour de pardon et d'expiation pour Israël, comme il est écrit : « *car ce jour expiera vos fautes et vous purifiera de vos transgressions, devant Hachem purifiez-vous.* » Les 40 jours précédents, c'est-à-dire depuis le 1^{er} Eloul, seront pour vous des jours de grâce et miséricorde.

C'est pour cette raison qu'il y a une coûture pendant ces jours-ci, de faire les Séli'hot (supplications) devant le Créateur du monde. Grâce à ces Séli'hot prononcées avec ferveur et soumission, l'homme s'éveille à la Téchouva (retour vers Hachem) concernant ses mauvaises actions et au perfectionnement de ses bonnes actions.

Eloul : recherche et détection

Lorsque le peuple d'Israël était en exil à Babylone, il donna aux mois des noms en araméen : Tichri, 'Héchvan, Kislev, Tévèt, etc. Tous ces noms révèlent l'essence profonde de chaque mois.

Le dernier mois de l'année a été nommé Eloul. La traduction de ce mot est : **rechercher, scruter, détecter.**

Où-devons nous chercher durant ce mois ? Que devons-nous scruter et fouiller ?

« Venez, les comptes »

Un bon commerçant est toujours plongé dans ses comptes. Arrivé à la fin de la journée il compte sa caisse, chaque mois il fait le calcul des dépenses qu'il aura à payer. Son cerveau évalue en permanence sur quoi il doit plus ou moins investir, à quelles dépenses il doit prêter attention. Combien lui doit-on, combien doit-il etc... Cependant les calculs les plus importants arrivent à la fin de l'année, lorsqu'il établit le bilan annuel. Ce dernier permet un regard global sur la santé de l'entreprise. C'est le moment idéal pour tirer des conclusions, améliorer et optimiser l'entreprise. Aucun commerçant respectable ne pourrait fermer les yeux sur son bilan annuel.

Nous sommes tous des commerçants !

Ce monde est un gigantesque centre commercial, où nous sommes tous des commerçants, dans lequel nous décidons de ce qu'il faut acheter et de ce qu'il ne faut pas, dans quoi faut-il investir, à quelles dépenses faut-il faire attention ?

C'est à ce propos que les מִלְשׁוֹן (poètes / souverains) disent : « venez à 'Héchbone (lieu / compte) ». (Les Nombres 21.27).

Sens littéral : c'est à ce propos que les poètes disent : venez à 'Héchbone (nom d'un lieu).

Sens figuré : c'est à ce propos que les souverains disent : venez les comptes ! Les conquérants de leur mauvais penchant vivent en perpétuelle introspection. Les juifs emplis de révérence divine établissent leur compte spirituel chaque jour.

Cependant le dernier mois de l'année, Eloul, est celui qui s'y prête le plus. C'est le moment de faire un bilan complet et détaillé de notre situation spirituelle. De **scruter** et **méditer** jusque dans les moindres replis de notre cœur, et se préparer pour Roch Hachana – le jour du jugement. Tel que le verset le souligne (Les Lamentations 3.40) : « *Scrutons nos chemins et examinons-les, revenons vers Hachem.* »

Une avancée personnelle

Lorsqu'un homme souhaite s'améliorer et avancer dans le service divin, il faut qu'il établisse un moment propice à l'introspection. Afin de tirer des conclusions **personnelles** sur sa condition : « Quelles sont les lois sur lesquelles je dois être particulièrement vigilant ? Quels sont les traits de caractère que je dois affiner ? Sur quels actes dois-je m'éveiller au repentir ? Quelles sont les bonnes conduites que je peux adopter ? » Et avec l'aide d'Hachem, gravir les collines et monts de la spiritualité.

C'est le moment de se souvenir de ce que les Maîtres de l'éthique juive rappellent : « L'homme doit avoir conscience qu'il n'est tenu de réparer que ce dont il se sent capable, et ce dont il ne se sent pas capable, il doit le laisser de côté ». Il est clair que Hachem ne souhaite pas qu'il devienne un ange parfait en tous points, en l'espace d'un mois. Mais d'un autre côté, ne pas piétiner et avancer suivant ses propres capacités. A l'image de la Maxime des Pères (2.16) : « *il ne t'incombe pas de terminer la tâche, mais tu n'es pas non plus exempté de la commencer.* »

Le signe astrologique du mois

Le signe astrologique du mois d'Eloul est le signe de la **vierge**. Suivant le verset : « *Reviens, ô vierge d'Israël, reviens dans ces villes qui sont les tiennes.* » (Jérémie 31.20)

Lorsque le peuple d'Israël faute, il est comparé à une femme 'sota' (pré-somption d'adultère). Cependant lorsqu'il fait une Téchouva complète, Hachem efface toutes ses transgressions, et il acquiert le statut de 'vierge'. Un lien totalement nouveau se tisse avec Hachem, lavé et propre de toute faute, comme si aucune dégradation ne s'était produite.

Allusions au mois d'Eloul

Les Maîtres se sont exprimés ainsi : « **le repentir, la prière et la Tsédaka (la charité) - brisent les mauvais décrets** », or le mois d'Eloul fait allusion à ces 3 composantes :

Téchouva (le repentir) : « *וּמְלֵה ה' אֱלֹקִיךְ אֶת לְבָךְ וְאֶת לְבַבְךְ זָרָעָךְ* » (Hachem ton Dieu circoncira ton cœur et celui de ta descendance).

Les lettres en gras constituant le mot Eloul/**אלול**. Ce mois-ci contient une influence particulière facilitant la Téchouva et permettant la circoncision de nos coeurs.

Prière : « *אָנָי לְדוֹדִי וְדוֹדִי לִי* » (je suis pour mon Bien-aimé, et mon Bien-aimé est pour moi).

L'assemblée d'Israël se rapproche de son Bien-aimé : Hachem. De même Hachem nous tend la main pour écouter et recevoir notre Téchouva.

Tsédaka : « *וּמְשֻׁלָּח מְנוֹת אִישׁ לְרַעָיו וְמְתֻנוֹת לְאַבְיוֹנָיו* » (Les mets d'un homme à un autre, ainsi que des présents pour les pauvres).

Ce mois se prêtant particulièrement à la Téchouva, les Maîtres ont rapporté le verset suivant : « *demandez Hachem alors qu'il est présent, appelez-Le lorsqu'il est proche.* »

« Je suis pour mon Bien-aimé, et mon Bien-aimé est pour moi »

Eloul - **אֲנִי לְדוֹדִי וְדוֹדִי לִי** (je suis pour mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est pour moi), signifie:

אָנִי (je) – toute mon essence et mon être sont orientés vers la Gloire d'Hachem : mes volontés, mes habitudes, mes souhaits... tout est dirigé pour accomplir la volonté d'Hachem.

Il arrive que mon «**je**» veuille médire, ou bien que mon «**je**» veuille rester dormir et ne pas se lever à la prière. Mais lorsque ce même «**je**» est réorienté vers ‘mon Bien-aimé’, notre Créateur nous aime, et l’homme réussissant une telle chose entraîne la réalisation de la suite du verset ‘**אֲנִי לְדוֹדִי וְדוֹדִי לִי**’, ‘mon Bien-aimé est pour moi’ : Hachem comblera ses désirs et réalisera ses souhaits, il le fera réussir, et décrétera pour lui une bonne et heureuse année.

En ce mois de Eloul, les portes du soutien sont grandes ouvertes pour celui qui veut réparer – à condition qu'il traduise ses volontés en actes. Les portes du ciel sont ouvertes pour recevoir les prières, les différents gardiens se tenant devant les portes ayant été congédiés, les prières d'Israël peuvent entrer librement, à condition que cela vienne de leur cœur.

Le mois d'Eloul est propice pour développer le sentiment qu'un fils éprouve envers son père, notre Père céleste. Nos sentiments, qui étaient à l'état de torpeur tout au long de l'année peuvent se développer à une vitesse étonnante durant Eloul. Il est de notre devoir de nous tourner vers Lui avec des demandes de pardons et supplications, sentir de manière palpable cette connexion avec le Tout-Puissant.

Roch Hachana : le jour du jugement

Le 1^{er} Tichri, le jour de Roch Hachana, Hachem juge toutes les créatures individuellement. Au cours de ce jugement, l'homme est jugé sur tous ses actes, il n'y a pas d'oubli chez Le Juge suprême, tout est clairement dressé devant Lui. Puis Il ouvre trois livres : celui des justes, des impies et des gens intermédiaires. Ensuite, sont mesurées dans la balance céleste les bonnes actions face aux mauvaises. En fonction de la majorité qui l'emporte, Hachem scelle le jugement de la personne pour l'année à venir.

Hachem nous fit une bonté énorme en nous dévoilant la date du jour du jugement. En effet pour les peuples des nations, ce jour ne revêt pas de sens particulier, il est comme tous les autres jours de l'année. Cependant pour le peuple d'Israël qu'Hachem a choisi parmi les nations, Il dévoila l'importance singulière de ce jour afin que nous nous y préparions, et l'abordions dans les meilleures conditions possibles.

Le jugement !

Un homme se promenait dans la ville de Moscou encore sous régime soviétique, quand soudain... s'arrête une voiture à côté de lui, apparemment une voiture civile. A l'intérieur se trouvait un homme se présentant comme étant un agent secret de la police. Sans rien dire il poussa l'homme à l'intérieur du véhicule. Il démarra et dit : « tu vas comparaître en jugement prochainement ! »

Au son de ces mots l'homme trembla de peur, et commença à s'imaginer le pire. Il connaissait le sens d'une comparution en jugement dans un pays sans loi ni justice. Un homme peut être innocent et malgré tout, être condamné à de lourdes peines. Il pensa au pire : « Peut-être vont-ils m'emprisonner pour une longue période, peut-être même avec des travaux forcés. Ou bien m'enverront-ils en Sibérie, ou en hôpital psychiatrique ? ». Des peines encore plus dures lui traversaient l'esprit. « Mais bon, ce qui doit m'arriver m'arrivera » se dit-il. Il était rempli de chagrin, et vu la gravité de la situation, c'est ainsi qu'il statua sur son sort : « ce qui doit m'arriver, m'arrivera ».

Soudainement le chauffeur s'arrêta sur le bas-côté. Il se leva de son siège et vint s'asseoir à côté de cet homme. Puis se tourna vers lui et dit : « Je sais que tu es juif, moi aussi je le suis. Tu pensais que j'allais te conduire auprès de ces autorités sans foi ni loi, mais tu te trompes. Lorsque je t'ai dit que tu allais comparaître en jugement, je faisais allusion au jugement de Roch Hachana (le 1^{er} jour de l'année) qui approche à grands pas. Je souhaitais juste te sensibiliser, te réveiller à l'approche du jugement devant le Roi du monde ».

Nous nous tenons ainsi devant un jour d'une importance colossale. Comme il est écrit : « *Pour toutes les nations Il dit qui périra et qui vivra dans la sérénité. Qui sera touché par la famine et qui sera rassasié. Il se rappelle en ce jour de toutes ses créatures et décrète la mort ou la vie pour chacune d'entre elles. Qui n'est pas jugé en ce jour.* » Il est de notre devoir de prendre pleinement conscience de l'importance de ce jour.

51 n'est pas 52

Un Rav rentrait chez ses élèves et dit : « 51 ce n'est pas 52 ! 51 ce n'est pas 52 ! » Il répéta cette phrase plusieurs fois et avec un enthousiasme grandissant à chaque reprise. Les élèves le questionnèrent, étonnés : « Notre Maître pourrait-il nous révéler le sens de cette phrase ? » Il leur répondit : « lorsque Loth (neveu d'Abraham) quitta la ville de Sodome sur le point d'être détruite, il s'empressa d'atteindre la ville appelée Mitzar (petite), et dit aux anges qui le sauvèrent : « *Voici donc cette ville qui est proche pour m'y refugier, elle est Mitzar (insignifiante). Je vais m'enfuir là-bas...* » (Genèse 19.20). Bien que la ville Mitzar fût remplie de péchés comme Sodome, elle n'a pas été détruite. Pourquoi ? Tout simplement parce que Sodome était une ville plus ancienne que Mitzar. De combien d'année la ville de Sodome était-elle plus ancienne ? Une année seulement ! Lorsque Sodome a été détruite, la ville avait été fondée 52 ans auparavant, tandis que Mitzar 51 ans. C'est sur une différence d'un an, qu'une ville a été détruite et l'autre non ! (Traité Chabbath 10b). Eh oui... 51 ce n'est pas 52 ! L'homme peut réfléchir de la manière suivante : il y a 10 ans j'ai été inscrit dans le livre de la vie, et bien que je n'ai pas changé, il y a 5 ans j'ai également été inscrit pour la vie, de même qu'il y a 2 ans, l'année dernière aussi ... Cette année pareillement, je n'ai donc pas besoin de procéder à une introspection, je vais continuer de la sorte et je serai une fois de plus inscrit pour la vie. Non et non ! 51 ce n'est pas 52 !

La crainte du ciel comme celle des hommes

La Guémara dans le Traité Béra'hot (25b) rapporte les faits suivants : Les élèves de Rabbi Yo'hanan ben Zakaï lui demandèrent avant sa mort : « notre Maître, bénissez-nous ! » Il leur répondit : « que soit La volonté d'Hachem, que votre crainte du ciel soit aussi grande que votre crainte des êtres de chair et de sang. » Les élèves répondirent : « c'est tout ? » Il leur dit : « j'espère que vous atteindrez déjà ce niveau. Sachez qu'un homme, au moment où il faute, souhaite que personne ne le voie, mais il oublie que Le Saint bénî soit-Il avec toute Sa grandeur et Sa gloire le voit très distinctement. » Il serait déjà très bien que nous réussissions à aborder le jour du jugement, et que nous soyons à la hauteur d'une comparution devant des juges de chair et de sang. Si un homme devait comparaître en jugement dans ce monde-ci, il est clair qu'il prendrait le meilleur avocat pour en sortir victorieux. A fortiori à Roch Hachana, où toute la création est jugée pour la vie ou, à Dieu ne plaise, pour la mort, pour la paix ou la guerre, pour la richesse ou la pauvreté. Il est clair que nous avons besoin de nombreux avocats. Et qui sont nos défenseurs ? La Torah, les commandements et les bonnes actions que nous engrangeons tout au long de l'année, eux seuls peuvent nous aider en ce jour si redoutable.

Avocat dans le monde du mensonge

On raconte à ce sujet, l'histoire d'un avocat clairvoyant qui maîtrisait les méandres de la législation. Un jour, se présenta à lui un assassin qui avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité. L'assassin lui demanda de le défendre lors de son appel en cours suprême. L'avocat lui répondit : « tu n'as pas tué ? » Le criminel lui dit : « approfondissez les éléments du dossier et dites-moi ce que vous pouvez faire. » L'avocat approfondit, vit les charges et les preuves retenues contre lui, et décida de prendre le dossier en main. Bien entendu le salaire qu'il demanda était en conséquence. Lorsqu'arriva le jour du jugement, l'avocat prit la parole et déclara qu'il y avait une contradiction dans les preuves recueillies, et qu'il avait remarqué une irrégularité dans le déroulement du procès précédent. Les juges écoutèrent l'avocat trois heures durant. Lorsqu'ils comprirent que l'avocat s'étendait de plus en plus, les juges lui demandèrent : « avez-vous encore d'autres arguments ? » Il leur répondit : « oui, je n'ai pas encore dit la moitié de ce que je compte dire. »

Les juges décidèrent de faire une pause, et sortirent pour se désaltérer, il ne restait plus que l'avocat et son client dans le tribunal. L'avocat saisit l'occasion pour demander à son client s'il avait bien parlé devant les juges. L'assassin lui répondit qu'il avait tellement bien parlé, qu'il l'avait même persuadé de n'avoir tué personne...

Hélas, oui. De telles choses peuvent se produire dans ce monde, le monde du mensonge. Mais dans le monde à venir, il est impossible de mentir ! Hachem dit : « *Est-ce que quelqu'un peut se retrancher dans ses cachettes, et se dérober de Moi ?!* » De plus, les Maîtres disent : « *Sache qui est au-dessus de toi : un œil qui voit, une oreille qui entend, et tous tes actes sont écrits dans le livre !* » ‘Rien n'est caché de Toi et rien ne se dérobe à Tes yeux’.

Un défenseur pour une bonne action

Il en est ainsi, mes chers frères ! Nous ne devons pas nous laisser séduire et aller dans les chemins sinueux que nous propose le mauvais penchant. Tous ensemble, nous devons nous prendre en main, et nous renforcer dans l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot et des bonnes actions. Comme l'a dit Rabbi Eliézer ben Yaakov dans les Maximes des Pères (4.11) : « *Celui qui accomplit une bonne action se crée un défenseur, et celui qui commet un péché se crée un accusateur.* » Il est également écrit dans le Talmud (Baba Batra 10a) : « tout acte de charité et de bonté qu'Israël fait dans ce monde, établit de grands défenseurs entre Israël et son Père céleste. » Seules les bonnes actions à notre actif nous protègeront et nous aideront le jour du jugement.

Convocation pour le jugement

La convocation ci-dessous est valable pour chacun d'entre nous, et aidera sûrement à ressentir vers quoi nous approchons : Roch Hachana. (Extrait du livre Léka'h tov):

Le 1^{er} Eloul,
A tous les enfants d'Israël,

Par cette présente, nous vous informons de la tenue de votre procès les 1^{ers} et 2 Tichri de cette bonne et nouvelle année.

Vous êtes inculpés pour la transgression d'une bonne partie des articles composants les 4 volumes du *Choul'han 'Aroukh*. A titre d'exemple, ci-dessous figure les principales plaintes :

1. Dénigrement de l'étude de la Torah.
2. Fautes concernant la parole : médisance, moquerie, mensonge etc....
3. Fautes concernant le rapport avec autrui, humilier un homme en public, dénigrer son prochain.
4. Dénigrement de l'argent d'autrui.

Une réévaluation de votre place dans le monde futur est prévue, parmi les autres sanctions suivantes :

1. Peine de mort, à Dieu ne plaise.
2. Maladies et souffrances.
3. Pauvreté, difficultés et exil.

Vous devrez vous présenter seul devant le Juge, sans aucune assistance, ni avocat.

A noter que le dossier a été préparé avec une extrême précision, après une longue filature jours et nuits. Dans la mesure où la véracité des charges reconnues contre vous est indéniable, aucune discussion ou assouplissement ne sera autorisé. De plus, sachez

que vous vous opposerez à l'Attribut divin de Justice, qui étudiera vos actes avec minutie afin de ne pas «alourdir» non plus la gravité de vos actes.

A la demande de la défense (l'Attribut divin de Miséricorde), il vous est octroyé un délai de 30 jours pour approfondir les charges reconnues contre vous, et préparer votre défense. Le verdict sera délivré le jour même. Dans certains cas, un délai supplémentaire de 10 jours sera envisageable.

Remarque:

En raison des conditions exceptionnelles de votre jugement, Le Juge du monde entier, vous fera bénéficier d'un jugement particulier. Si vous répondez aux critères, vous pourrez adoucir votre peine, l'annuler intégralement et même la renverser en votre faveur ! Vous devrez vous empresser d'étudier les lois concernant la Téchouva (le retour vers Hachem) écrites par le Rambam, ou bien celles écrites par Rabbénou Yona de Géronde dans son ouvrage '*les portes du repentir*'. Pour tous détails concernant la Téchouva veuillez vous référer aux ouvrages cités.

**Nous vous souhaitons bon courage
Et beaucoup de réussite.
Le Tribunal Céleste.**

Que procure la joie ?

Etant établi que Roch Hachana est le jour du jugement, nous devrions nous présenter en un tel jour avec un air famélique par manque d'appétit, le visage creusé par le remords et l'angoisse, contenant nos larmes dans l'attente du verdict fatidique : la vie ou la mort.

Pourtant, nous faisons tout le contraire. Le jour de Roch Hachana est un jour de fête. Nous nous parons de nos plus beaux habits, couvrons nos tables de belles nappes blanches, mangeons des mets savoureux. Et de manière stupéfiante : la joie arrive – que vient faire la joie dans un jour si redoutable ?!

Le Maguid de Douvna, de mémoire bénie, explique cela à l'aide d'une parabole.

Un roi convoqua deux de ses ministres et leur dit : « Cela fait déjà de nombreux mois que je cherche deux ministres capables de remplir une mission spéciale demandant beaucoup de responsabilité et de confiance. Je détiens le sceau royal me permettant de signer tous les documents officiels et si ce sceau ne figure pas sur un document, ce dernier ne prend pas effet. Ces derniers temps, je suis tourmenté par de nombreux problèmes et je cherche deux ministres de confiance à qui je peux confier mon sceau royal. Parmi tous les ministres, vous êtes clairement les plus aptes à cette tâche. Je vous aménagerai un bureau de choix au palais avec un salaire revu à la hausse. Cependant souvenez-vous toujours de la lourde responsabilité qui repose sur vous ! »

Les ministres reçurent avec un grand enthousiasme leur nouveau poste. Ils se trouvaient dans leur bureau, recevaient les documents royaux entre leurs mains puis les signaient du sceau royal. Après chaque signature, ils remettaient soigneusement le sceau royal dans la boîte prévue à cet effet.

Les jours passèrent, trois, puis quatre, puis cinq, et les ministres commencèrent à trouver leurs journées ennuyeuses. Un beau jour, ils étaient assis dans leurs bureaux et parlaient de choses et d'autres. L'un dit à l'autre : « Tu es au courant ? Aujourd'hui avant de venir j'ai été acheté une bouteille de vin exceptionnel, il a un goût du jardin d'Eden. La bouteille est ici dans mon bureau. » L'autre lui demanda d'en goûter un peu, cependant il y avait une loi dans ce pays interdisant de boire des boissons alcoolisées dans l'enceinte du palais. « Sers-moi un petit verre », lui demanda son ami. Le ministre acquiesça et lui servit un verre. Happé par l'odeur enivrante de son vin, il décida lui aussi de se servir un verre, juste un seul. Les deux ministres burent un, deux, trois verres puis... Ils terminèrent cette bouteille, et décidèrent d'en ouvrir une autre, puis une autre... Jusqu'à devenir complètement ivres. Dans leur ivresse, l'un cria à l'autre : « Peut-être aurais-tu quelque chose à manger ?! » « Bien sur », lui répondit son ami. « J'ai acheté des noix de premier choix, mangeons-les ensemble. » Le ministre sortit le sac et l'ouvrit. Cependant les deux hommes ivres se retrouvèrent face à un problème, comment pouvaient-ils ouvrir les noix ? Ils regardèrent un

peu partout mais ne trouvèrent rien d'adapté. C'est alors qu'une idée leur vint à l'esprit, le sceau royal, c'est ce qu'il y a de mieux pour casser des noix !

Et voici que juste à ce moment-là, le roi passait à côté de leur bureau. Les voix jaillissant de l'endroit poussèrent le roi à entrer. La simple vue de ce qu'il se passait à l'intérieur le cloua sur place : les ministres affalés au sol, des bouteilles de vin vides les entourant, en train d'ouvrir des noix avec le sceau royal ! Quelle honte, quel dénigrement du sceau royal ! Dans une colère terrible, le roi se tourna vers les ministres et s'écria : « vous êtes convoqués ce soir pour que je vous juge ! Dénigrer le sceau royal est une faute d'une extrême gravité qui est passible de mort ! »

L'irruption du roi dans les bureaux sortit les ministres de leur ivresse. En quelques instants ils prirent conscience de ce qu'il venait de se produire. Avant même d'avoir pu ouvrir leurs bouches, les gardes du roi les saisirent et leur lièrent leur mains. Puis les gardes les conduisirent jusqu'à leur domicile sous haute surveillance afin qu'ils puissent se préparer au jugement de ce soir.

L'un des ministres arriva chez lui totalement brisé et désemparé. Il expliqua en pleurs aux membres de sa famille, qu'il allait comparaître ce soir devant le roi et qu'il encourrait la peine de mort. Il s'isola pour écrire son testament et passa dans la tristesse et le tourment, les dernières heures précédant le jugement. A la nuit tombée, les gardes le transférèrent jusqu'au palais de justice.

Sur le chemin il rencontra son ami le ministre, qui lui aussi était entouré par les préposés du roi. Surpris, il s'aperçut que son ami était joyeux et serein ! Il se tourna vers lui et lui dit : « pourquoi es-tu si joyeux ? Ne sais-tu pas que nous allons comparaître devant le roi, et risquons la peine de mort ?! » Son ami lui sourit et répond : « je vais te raconter mon ami. Après avoir entendu que nous allions passer en jugement, je ne me suis pas morfondu sur mon sort ! Je me suis demandé, comment pourrai-je apaiser la colère du roi et alléger notre décret ? J'ai demandé qu'on appelle notre cher ami – le vice roi. Lorsque celui-ci arriva à la maison, j'ai déversé mon cœur devant lui en pleurant et l'ai supplié de parler au roi en notre faveur. »

« Le vice-roi alla parler au roi », continua le ministre, et le roi dans sa fureur lui raconta ce qui s'était passé. Le vice roi lui répondit : « Monseigneur le roi, il est clair que ces ministres ont fait quelque chose d'odieux, mais ils étaient saouls lorsqu'ils ont dénigré le sceau royal. Ils n'ont pas fait ceci en toute conscience, avec une mauvaise intention. De plus vous savez que ce sont des gens de confiance, pourquoi les sanctionneriez-vous si gravement ?! » Le roi rétorqua : « Comment ont-ils pu s'ennivrer dans le palais royal, il y a pourtant une loi très claire à ce sujet ! » « C'est vrai », reprit le vice-roi, « Ils ont fait un acte déplorable en se saoulant dans le palais. Cependant s'ennivrer dans le palais n'est pas passible de mort. Condamnez-les à quelques mois de prison tout au plus. » C'est ainsi que le vice-roi parla au souverain plusieurs fois afin d'apaiser sa colère. Et finalement le roi se calma et dit : « Il y a du vrai dans tes paroles. Ce soir lors du jugement, je sonderai les ministres et déciderai. S'ils regrettent sincèrement leur dérapage, me prouvent qu'ils sont de confiance, et reçoivent le joug de ma royauté d'un cœur entier, alors je les réhabiliterai à leur poste ! »

« Le vice-roi revint chez moi », raconta le ministre, et me rapporta les paroles du roi. « A partir de ce moment, je me suis senti apaisé et se-rein, car l'issue du jugement se trouvait entre mes mains ! Grâce à des regrets sincères, je pourrai renverser la situation en ma faveur. Concrètement, celui qui me jugera ce soir, ne sera autre que moi ! »

Les implications de cette histoire à notre niveau sont claires. Le jugement de Roch Hachana n'est pas un jugement arbitraire, où le décret est fixé au bon vouloir du juge. Nous comparaissons devant le Roi des Rois, le Saint béni soit-Il, qui nous aime d'un amour inconditionnel. S'il voit que nous regrettons sincèrement nos mauvaises actions, et acceptons le joug de Sa divine royauté, alors il décrètera pour nous les meilleures conditions de vie pour le servir pleinement. En fait, **nous sommes nos propres juges !** C'est par nos actions que nous fixons l'issue du jugement et pouvons ainsi arriver joyeux et sereins le jour de Roch Hachana.

Le réveil du Chofar

Le jour de Roch Hachana est également appelé dans la Torah « le jour de la sonnerie », en raison du commandement spécifique à ce jour :

la sonnerie du Chofar. Beaucoup de raisons sont évoquées expliquant que nous sonnions du Chofar ce jour là, l'une d'entre elles sera éclaircie à l'aide d'une parabole.

Un membre d'une tribu reculée du sud de l'Afrique décida de visiter le Caire, découvrir les splendeurs du monde moderne. Subjugué par les parfums de la ville, il marcha de maison en maison, et ses yeux s'émerveillèrent à la vue de toute cette modernité florissante. Par souci pour les siens, il n'oublia pas d'acheter plusieurs trouvailles utiles à sa tribu, comme par exemple : une lampe électrique, un miroir, un stylo et autre. Soudain, il vit de grandes flammes au loin. Il comprit qu'un incendie s'était déclaré. Il était intéressé de voir comment on éteint un feu dans une ville si avancée technologiquement. Sur le chemin il entend des sirènes provenant de la zone d'incendie, sa curiosité grandissante, il entend maintenant des sons de cloches. Quelques minutes plus tard, il arrive sur les lieux et se rend compte que le feu était déjà éteint. « Impressionnant », s'exclama-t-il, il semblerait que dans cette ville, on éteigne les incendies à l'aide de sirènes. C'est une innovation de taille, il serait intéressant de se doter d'une telle technologie pour notre village où de nombreux feux se déclarent à cause des températures élevées. Il se tourna vers un passant et l'interrogea : « Puis-je me procurer une sirène produisant le son émis il y a quelques minutes ? » « Bien sûr », lui répondit-il, « Vous en trouverez dans tous les magasins d'électricité de la ville. » Il rentra alors dans le premier magasin qu'il rencontra et acheta cette sirène « révolutionnaire ».

A l'issue de son voyage, il retourna dans sa tribu reculée du sud de l'Afrique. Il réunit tous les membres du village et leurs exposa avec beaucoup d'émotion toutes les expériences qu'il a vécu durant son voyage. Puis, il leur montra tous les achats qu'il avait faits, à chaque objet leur stupéfaction ne faisait que grandir. Ils avaient été émerveillés par la lampe électrique, qui éclaire l'obscurité par simple pression sur un bouton. Le miroir eut un effet similaire et fut placé au centre du village. Le stylo a été offert au secrétaire de la tribu. Mais la cerise sur le gâteau était la sirène capable d'éteindre les incendies. Les membres de la tribu n'en crurent pas leurs oreilles, es-tu certain qu'une sirène peut éteindre un incendie ? Ils posèrent la question mais sans vraiment y croire. « Bien sûr », répond-il avec assurance, « je l'ai vu de mes propres yeux ». La sirène fut placée chez le chef de tribu.

Quelques jours plus tard arriva le moment fatidique. Un feu se déclara dans une des huttes du village, mais cette fois, ils ne s'empressèrent pas d'acheminer couvertures et seaux d'eau. Ils se regroupèrent autour de la hutte en flammes pour observer le « miracle » se produire. Le chef de tribu mit en fonction la sirène alors que tout le monde guettait le moindre signe de fléchissement des flammes. Lorsqu'ils virent que les flammes continuèrent à se propager, ils décidèrent d'augmenter le volume de la sirène. Mais à leur grande déception, ça n'eut pas l'effet escompté. Les minutes qui suivirent étaient insoutenables, les flammes dévastèrent le moindre recoin de la maison. Désespérés et impuissants, les membres du village regardèrent la hutte être rongée par les flammes. C'est alors qu'ils compriront que la sirène n'avait pas pour effet d'éteindre les flammes mais uniquement d'avertir et précipiter les gens sur le lieu de l'incendie pour maîtriser le feu.

« Aux autres peuples, Il décrètera, qui vivra sous le glaive ou dans la paix, qui vivra dans la misère ou l'abondance. En ce jour les créatures seront examinées pour la vie ou pour la mort ; qui échappe à la justice divine en ce jour... ». La responsabilité et les frémissements devraient s'emparer de nous. Et nous, nous écoutons le son du Chofar ? Ceux qui manquent de sagesse placent toute leur confiance dans le Chofar : « il brisera le jugement, il expiera nos fautes. » Les Maîtres nous ont enseigné que le Chofar, lui seul, n'a aucun pouvoir mais **vient nous rappeler quelque chose !**

Maimonide nous dit : « bien que nous apprenions directement du verset le commandement de sonner du Chofar, nous pouvons y voir également une allusion dans le verset suivant : « Réveillez-vous endormis, sortez de votre torpeur, scrutez vos actes et revenez vers Hachem votre Créateur ». Ce verset fait référence à ceux qui ont oublié la vérité et se sont perdus en gaspillant leur vie dans des choses secondaires qui ne sauvent pas. Sondez vos âmes et aplatissez vos chemins et actions, écartez-vous des sentiers tortueux et des pensées déplacées.

Le Chofar crie : « Debout ! Réveillez-vous ! » En effet l'un des problèmes majeur rencontré par l'homme est le lavage de cerveau, produit d'une vie tourbillonnante. Cette vie qui empêche toute méditation, tout recueillement. C'est dans ces occasions que le son du Chofar (**שופר**) vient nous rappeler : améliorez (**תנווע**)-vous ! Réveillez-vous, sondez vos actes et revenez vers Hachem.

Les 10 jours de pénitence

Le tunnel

Dans un lointain pays, plusieurs proches du roi se firent attraper en train de transgresser la loi. Ils furent transférés par la police vers la prison de la ville en attendant de comparaître devant le juge. Le roi fut profondément attristé par cette nouvelle. Ce sont des amis et il ne voulait pas qu'ils soient condamnés. Que fit-il ? Il décida de faire une inspection de la prison dans laquelle ils étaient incarcérés. Lorsqu'il arriva à leur cellule, il leur jeta un bout de papier. Le roi avait écrit à ses amis qu'il souhaitait vraiment les voir libres et préservés de toutes sanctions. Ainsi il leur demanda de creuser un tunnel jusqu'à l'extérieur de la prison dans le but de s'échapper. Lorsque les amis du roi lurent cette lettre, leurs visages s'éclairèrent de joie. Sans perdre un instant, ils s'adonnèrent à la tâche et terminèrent en un soir. A une heure très avancée de la nuit, ils s'échappèrent de leur cellule. Cependant l'un d'entre eux resta dans son lit, car il était fatigué et préférait poursuivre son sommeil.

Le matin, le roi se leva et visita la prison de nouveau, arriva jusqu'à la cellule pour voir s'ils avaient réussi à s'échapper. Lorsqu'il vit le tunnel creusé, il se réjouit en son cœur. Puis à sa grande stupéfaction, il vit l'un d'entre eux. Le roi en colère s'écria : « mais... le tunnel est devant toi et tu ne t'es pas enfui ?! Cela montre bien que tu ne crains pas la justice royale, tu seras donc condamné comme un simple sujet ! »

« Revenez, mes enfants turbulents »

Voici une très belle parabole concernant les 10 jours de pénitence :

Les maîtres, de mémoire bénie, nous enseignent que le jour de Roch Hachana, trois livres sont ouverts dans les cieux : celui des justes (*Tsaddikim*), celui des impies (*réchaïm*) et celui des gens se trouvant entre les deux (*bénonim*). Les justes sont inscrits dans le livre de la vie, les impies dans celui de la « mort » (spirituelle ou physique). Pour ceux se situant entre les deux, leurs décrets sont suspendus jusqu'au jour de Kippour.

S'ils ont fait *Téchouva* (retour vers Hachem), ils seront inscrits pour la vie, dans le cas contraire, à Dieu ne plaise, pour la mort.

Et comment évalue-t-on dans les cieux qui est juste, impie ou entre les deux ? Le Maimonide dit : « *ceux dont les mérites sont plus nombreux que les transgressions - sont appelés justes. Ceux pour qui les transgressions ont pris le pas sur leurs mérites - sont appelés impies. Ceux dont les transgressions et mérites sont équivalents sont appelés bénomim* ». A quelle catégorie appartenons-nous ? Tout homme doit se considérer comme un *bénomi*. Même un juste de l'ampleur de Rava (Maître du Talmud) qui a mérité que le prophète Eliahou se dévoile à lui, déclara qu'il n'était qu'un *bénomi*. A plus forte raison pour des personnes de notre niveau. Il apparaît donc que durant la période des 10 jours de pénitence, nous soyons tous dans cette catégorie de *bénomi*. Cette catégorie, dont le décret est suspendu jusqu'à Yom Kippour, met bien en exergue notre devoir de faire *Téchouva*.

De plus, il y a lieu de s'interroger pourquoi n'est-il pas suffisant de faire plus de bonnes actions durant cette période et faire ainsi pencher la balance en notre faveur ? Pourquoi le Maimonide a-t-il employé précisément les mots « *s'ils font Téchouva – ils seront inscrits dans le livre de la vie* » ?

En fait, cela ressemble à la parabole que nous avons évoquée plus haut. **Pendant ces jours-là, le tunnel est ouvert devant nous !** Le Saint bénit nous dit : « *revenez vers Moi, mes enfants turbulents, Je vous guérirai de vos maux* ». Ainsi qu'il est écrit dans le Rambam : « *bien que la Téchouva et les prières vers Hachem sont appréciées et écouteées tout au long de l'année, néanmoins pendant les dix jours séparant Roch Hachana de Yom Kippour elles le sont d'autant plus* ». Elles sont exaucées instantanément, comme il est écrit : « *invoquez Hachem lorsqu'Il est présent, appelez-Les lorsqu'Il est proche.* »

Durant ces jours, il ne suffit pas de faire plus de bonnes actions afin d'être inscrit dans le livre des justes. Mais surtout de saisir l'opportunité s'offrant à nous, ce tunnel, ce passage afin de demander pardon sur nos défaillances passées et revenir vers Lui. Un homme qui ne saisirait pas cette occasion, porterait un fardeau si lourd que toutes ses bonnes actions futures ne sauraient l'alléger. Parce qu'il dévoilerait par là, qu'il ne craint pas le jugement du Roi des rois.

Changer de direction

Sur la ligne ferroviaire reliant Tel Aviv à Béer Chéva, un contrôleur monta dans le train pour vérifier les billets des passagers. Un usager lui présenta son billet. Le contrôleur étonné lui demanda : « monsieur, quel est votre destination finale ? « Haïfa », lui répondit-il. « S'il en est ainsi, vous faites erreur », reprit le contrôleur, « Vous vous êtes trompé de direction, vous devez voyager dans l'autre direction ! » « Pas de problème », dit le passager, accompagné d'un geste de négation, « Je vais changer de direction. Je vais m'asseoir tout de suite sur le siège en face de moi...»

Dans le train de la vie, combien sommes nous à prendre ce genre de décision : « Cela suffit, on doit **changer de direction** ». Mais quel est ce changement de direction ? Qu'est-ce qu'un retour vers Hachem véritable ?

Les Maîtres de la morale juive s'expriment ainsi : « *Comment évalue-ton qui est proche du roi ? On regarde dans quelle direction il se dirige. Si son visage est dirigé vers le roi, il est appelé proche du roi bien que physiquement il soit encore loin. Et inversement, s'il donne dos au roi, même à l'intérieur de son palais, il est appelé éloigné.* » La direction de ses pas va être l'élément déterminant ! De même dans notre vie de tous les jours, qui est proche du Saint béni soit-Il ? Celui dont les aspirations sont orientées vers Hachem, se renforcer encore et encore dans l'accomplissement de la Torah et des Mitsvot. Il est possible que physiquement il soit encore loin, plongé dans certaines fautes, il n'accomplit pas toutes les Mitsvot – néanmoins il a une volonté de fer de se rapprocher et de se renforcer, et il réussira.

A l'opposé, celui qui n'aspire pas à se rapprocher, se renforcer, s'affiner est appelé éloigné d'Hachem. Il peut paraître proche, prier trois fois par jour, faire toutes les bénédictions liées à la nourriture, mettre les téfilines (phylactères), manger cachère et observer le Chabbath, mais son cœur n'aspire pas à cette proximité avec Hachem. Un homme dirigé vers une réussite uniquement matérielle est véritablement loin d'Hachem.

Nous voulons nous rapprocher du Roi, mais cela est impossible d'un seul coup. Le Saint bénit soit-Il ne souhaite pas que l'homme fasse des choses hors de sa portée. La proximité divine signifie simplement changer de direction, prendre une décision sincère de marcher dans les voix de la vérité, s'améliorer, s'élever, s'affiner peu à peu.

Le repentir est à portée de main !

« Faire Téchouva », peut paraître assez difficile à première vue. Mais comment fait-on Téchouva concrètement ?

La Torah nous révèle à propos de la Téchouva [les Nombres 30.11-14, dans le Sforno et le Kli Yakar] : « *Parce que cette Mitsva que Je t'ordonne en ce jour, n'est pas si incroyable que ça, elle n'est pas si éloignée de toi. Elle n'est pas dans le ciel...et n'est pas au-delà des mers...parce quelle est proche de toi, dans ta bouche, et dans ton cœur afin de l'accomplir !* »

La Téchouva s'opère sur trois niveaux : au niveau de la pensée, de la parole et de l'action.

Au niveau de la pensée – il est du devoir de l'homme de consacrer de son temps pour s'isoler et s'adonner à l'introspection : qu'est-ce que Hachem attend de moi ? Qu'est ce que je peux améliorer ? Comment puis-je avancer ? Il est clair qu'on ne peut se suffire de définitions générales telles que : « à partir de maintenant je vais tenter d'améliorer mes actions et devenir juste. Je ne ferai plus de fautes liées à la bouche, je ne gaspillerai pas un instant d'étude de Torah, je ne ferai plus souffrir personne », etc. Ce genre de résolution est trop généraliste, et ne permet aucune avancée réelle. L'homme doit méditer profondément et construire une sorte de « programme spirituel » adapté à son niveau et à sa situation. Cibler des points particuliers à améliorer avec une volonté d'aller de l'avant, étape par étape.

Le Or LéTsion écrit : « *Il y a dans l'homme une force de pensée, qui le rend capable de réfléchir à chaque détail. S'il n'utilise pas cette force de pensée pour le bien, il est semblable à un animal dont les actes sont dépourvus de sens.* » En revanche, lorsque nous nous habituons à penser, ces forces se développent chez nous d'une manière peu commune. Tel que les Maîtres appelés « les Richonim » le soulignaient : « *la pensée est comparée au couteau ; lorsqu'on le néglige, il rouille. C'est alors que l'homme doit*

l'aiguiser avec des pensées droites ». Il existe déjà de nombreux ouvrages très profonds sur l'importance et l'utilité que l'homme retire de son introspection.

Au niveau de la parole – l'homme a le devoir de formuler avec sa bouche les fautes qu'il a commises (le vidouy). Cet acte est un commandement positif de la Torah, et constitue une partie intégrante de la Téchouva. Lorsque les choses sont exprimées par la bouche, elles acquièrent une plus grande capacité d'influencer l'âme, et seront d'une aide plus que significative pour surmonter son futur penchant au mal. L'énumération générale des fautes figurant dans la prière n'est pas suffisante, chaque homme doit énumérer les fautes qui lui sont propres. Le Zohar dit : « *l'homme ne doit pas se considérer comme impie... Lorsqu'il énumère ses fautes, il est pieux, parce qu'il opère un retour, et extirpe son mauvais côté. Qu'il ne dise pas non plus que Hachem ne recevra sa Téchouva qu'à condition qu'il énumère tous ses égarements depuis sa naissance. Car en réalité, il n'a pas besoin de détailler tout ceci, mais uniquement les fautes dont il se souvient, les autres suivront avec elles.*»

Au niveau de l'action – c'est la confrontation entre les actes et les décisions prises. Il va de soi que des chutes sont à prévoir, cependant « *Le juste tombe sept fois et se relève* ». La chute, fait partie intégrante de l'expérience, ainsi nous devons rassembler nos forces pour aller de l'avant. « *Ouvrez-Moi une porte de la taille du chas d'une aiguille, et je vous ouvrirai une porte de la taille d'une salle de réception !* »

Des cataractes tombent du ciel

Rabbi Chalom Charabi (le Rachach) a écrit un livre où figurent les intentions particulières à avoir lors de la prière d'après le sens ésotérique de la Torah. A l'occasion des 10 jours de pénitence, il a écrit des intentions très distinctes des autres jours de l'année. Ceci est dû à la conduite divine spécifique à ces jours. Les jours ordinaires, le flux divin descend, suivant son langage, tel que de l'eau s'écoulant goutte après goutte. Cependant durant les jours de pénitence s'ouvrent « les cataractes du ciel » – un flux d'abondance illimité !

En réalité, que devons-nous faire pour recevoir un tel flux ? Nous devons préparer les récipients adéquats pour le contenir. Parce qu'il est

clair qu'en l'absence de récipients adaptés, toute cette abondance sera perdue. Tout renforcement, affinement, rapprochement supplémentaire vers la Torah et notre Père céleste, constitue ce rassemblement de récipients indispensables à la réception du bien.

Le jour de Kippour

Le prince turbulent

Un roi avait un fils cheri et bien aimé, à qui il désigna un tuteur. Un homme cultivé et sage, qui serait avec lui en permanence en tous temps et tous lieux. Il lui enseignerait les chemins de la vie et comblerait tous ses besoins. Cependant, le prince, qui avait tendance à être turbulent et dispersé, ne prêtait pas oreille aux dires de son tuteur, et décida de prendre un mauvais chemin. Le tuteur rapporta au roi que son fils s'éloignait du bien et refusait de l'écouter. Le roi s'enflamma de colère contre son fils à un tel point qu'il refusa même de voir son visage. Le prince en souffrit énormément, et demanda à voir son père pour s'excuser auprès de lui. Mais le tuteur était rigoureux et l'empêcha de le voir. De surcroît, le tuteur raconta au roi d'autres déviances de son fils pour attiser sa colère. Un jour, le préposé au prince l'informa qu'il devait quitter la ville pendant une journée entière. Le prince saisit l'occasion pour se rendre auprès de son père. Il s'agenouilla et pleura à ses pieds, énuméra tous les égarements qu'il avait commis et implora son pardon. Il s'excusa d'avoir attisé les flammes de sa colère, et prit sur lui de quitter ses mauvais chemins pour de meilleurs. Il implora son père d'une voix amère : « pardonne-moi, expie mes fautes ! » Le père fut touché par sa sincérité, l'assit sur ses genoux et fit éclater son amour.

Le Satan part en vacances

Tout juif est fils de Roi, aimé et apprécié de son Père céleste. Le fils cheri tout au long de l'année est trompé à poursuivre les vanités de son cœur. Il accomplit des actes qui sont contraires à La volonté divine. L'ange accusateur (le Satan) s'empresse de rapporter ces mauvaises conduites au Créateur du monde, et empêche l'homme de revenir auprès de son Père autant que faire se peut.

Cependant un jour par an, le Satan prend des congés... le mot יּוֹם a la valeur numérique de 364, tandis que les jours de l'année sont au nombre de 365. Pour nous montrer que l'ange accusateur est à l'ouvrage 364 jours par an, mais il y a un jour ; le jour de Yom Kippour, où il n'est

pas autorisé à rappeler nos défaillances au Maître du monde [Traité Yoma 20b].

La libération du joug pesant de l'ange accusateur, qui est également le *yétser hara* (mauvais penchant) est ressenti dans les cœurs. Ainsi nous voyons en ce jour, que les cœurs juifs « se réveillent » : presque tous vont à la synagogue. Même les personnes les plus éloignées de l'étude et de la pratique se sentent poussés vers quelque chose de grand. Ce jour est imprégné de quelque chose de spécial, d'un flux spirituel particulier, tous ressentent une aspiration vers le Saint bénî soit-Il. Sans aucun doute, nous devons saisir ce jour où nos fautes ne sont pas rappelées, un jour où celui qui cherche Hachem est exaucé !

« A l'endroit où un repentant se tient... »

L'odeur de ses vêtements

Dans le passage où Yaakov notre patriarche, de mémoire bénie, alla chez son père Its'hak pour lui apporter un plat qu'il lui avait préparé, il est dit à propos d'Its'hak : « *Il sentit l'odeur de ses vêtements et le bénit* ». Que sentit Its'hak notre père qui le poussa à bénir Yaakov ? Le Midrach dit : « *ne lis pas ses «vêtements»-* Bégadav / בגדא, mais ses «*infidèles»-* Bogdav / בוגדי ».

Its'hak vit par inspiration divine que sortiront de Yaakov, des « *infidèles* » (à Hachem) dans les générations futures, tel que Yossef Méchita et Yakoum Ich Tzrorot. Bien qu'ils aient le statut d'*infidèle*, leur fin fut comparée à l'odeur du jardin d'Eden.

Yossef Méchita

Lorsque les romains entrèrent en Israël, ils voulurent pénétrer dans le saint Temple, mais connaissants la loi divine selon laquelle «tout étranger qui s'introduit dans le temple est passible de mort», et craignants la sainteté du Lieu, ils prirent peur et refusèrent d'y entrer. Ils firent une annonce publique, celui qui rentrera dans le temple, gardera le premier objet qu'il en sortira pour lui. Malgré la tentation énorme aucun juif n'eut l'effronterie d'y entrer, à l'exception d'un juif qui avait atteint les niveaux les plus bas : Yossef Méchita. Yossef Méchita accepta de faire un acte que même les romains refusaient de faire, rentrer dans Le Sanctuaire d'Hachem : le Temple ! Il y entra et en sortit la Ménorah (Candélabre d'or) pour en prendre possession, selon la promesse des romains. Voyant la Ménorah, ils dirent : « cette Ménorah est trop précieuse pour être confiée à une personne de ton rang. Rentre à nouveau, et cette fois-ci, ce que tu sortiras sera à toi. »

Cependant cette fois s'éveilla en lui des étincelles de Téchouva et de regret. Et d'une ferme décision, il s'écria : « je n'y retournerai pas! » Les romains tentèrent de le convaincre par de douces paroles, lui promirent qu'il serait exempté d'impôts pendant trois ans. Mais rien à faire,

il refusa de réitérer son affront. Les romains changèrent alors de ton : « si tu ne rentres pas dans le Temple nous te lacèrerons le corps avec des peignes de fer ! » Yossef Méchita qui avait fait une Téchouva sincère ne flétrit pas sous les menaces. Il se dressa fasse aux romains et dit dans la douleur : « ne me suffit-il pas d'avoir offensé mon Créateur une fois, vous voulez que je le fasse une fois de plus ?! » Les romains exécutèrent leur sentence et lui firent subir les pires souffrances. Dans une douleur extrême, Yossef Méchita criait, non pas sur ses souffrances, mais sur ses fautes. Il reprenait encore et encore cette phrase : « il ne me suffit pas d'avoir offensé mon Créateur une fois, vous voulez que je le fasse une fois de plus ?! » Jusqu'à ce que son âme le quitte en totale pureté. Une voix céleste se fit alors entendre : « heureux tu es, Yossef Méchita, car tu es convié à la vie du monde à venir ! »

Yakoum Ich Tzrorot

Yakoum Ich Tzrorot était le neveu du Tana (Maître de l'époque de la Michna) Rabbi Yossi Ben Yoézer. Tandis que Yakoum montait à cheval le jour de Chabbath (ce qui est défendu), il aperçut une potence sur laquelle on allait pendre son oncle. Car le pouvoir en place avait interdit l'étude de la Torah. Yakoum Ich Tzrorot nargua Rabbi Yossi son oncle en disant : « Regarde le cheval que mon seigneur m'a fait monter, et regarder le cheval que ton seigneur t'a attribué ! » Rabbi Yossi répondit : « Si avec les gens qui négligent Hachem il en est ainsi et qu'ils reçoivent une telle rétribution dans ce monde-ci malgré leurs transgressions, à fortiori, pour ceux qui accomplissent Sa volonté ! » Yakoum répondit à Rabbi Yossi : « Y a-t-il quelqu'un qui a plus accompli Sa volonté que toi ?! » Rabbi Yossi lui répondit : « Si pour ceux qui font Sa volonté il en est ainsi, et qu'ils reçoivent de telles souffrances, à fortiori, ceux qui courroucent Hachem recevront de bien plus grandes souffrances ! »

Ces paroles atteignirent le cœur de Yakoum Ich Tzrorot tel le venin du serpent. Il décida sur le champ de faire Téchouva pour expier ses fautes et décida de s'appliquer les quatre morts (qui peuvent être fixées par le tribunal Rabbinique) : la lapidation, le feu, l'épée et la strangulation. Qu'a-t-il fait ? Il planta une potence qu'il relia par des cordes à une barrière, prépara un bûcher en-dessous, ayant en son centre une épée. Il se pendit puis la corde céda, il tomba sur l'épée, puis la barrière s'écroula sur lui et prit feu. Au même moment, Rabbi Yossi qui

somnolait, vit dans son rêve le lit de Yakoum son neveu flotter dans les airs, et dit : « quelles douleur, mais d'une courte heure il m'a devancé au jardin d'Eden ! »

Nous voyons quelque chose d'extraordinaire : des individus qui étaient dans les abîmes les plus profonds, noyés dans les péchés les plus graves, mériter grâce à un court instant de lucidité, de faire Téchouva et atteindre les niveaux les plus élevés. C'est la raison pour laquelle il est écrit : « *il (Itzhak) sentit l'odeur de ses vêtements* » - pour nous enseigner que les transgressions ne constituent pas l'essence d'un juif, mais représentent une dimension superficielle de l'homme à l'image d'un vêtement. Avec une volonté sincère, l'homme peut se défaire de ses habits pour se vêtir de la tunique royale des Mitsvot et des bonnes actions. Tel que le verset le souligne [Cantique des cantiques 1.6] : « *Ne me regardez pas avec dédain parce que je suis noirâtre ; c'est que le soleil m'a hâlée* ». C'est-à-dire ne te fie pas à ces fautes qui m'ont noirci, parce qu'elles ne font pas partie intégrante du juif, mais sont comme le bronzage qui s'estompe avec le temps, grâce à la Téchouva et aux bonnes actions.

Le roi Ménaché

La force de la Téchouva

La Téchouva est d'une grande puissance, voyons ceci par le biais de l'histoire du roi Ménaché :

Le roi Ezéchias, roi de la lignée de David, était un roi juste et pieux. Il fit revenir le peuple d'Israël à la Téchouva alors que le peuple idolâtrait de nombreuses idoles. Il fit pencher le cœur du peuple à l'étude et l'accomplissement des commandements divins. Il renforça tellement l'étude de la Torah au sein du peuple, que de son vivant, on ne trouvait pas un enfant qui ne maîtrisait pas les lois de pureté sur le bout des doigts. Ces lois constituant les lois les plus difficiles, a fortiori, ils connaissaient les lois sur le Chabbath, les bénédicitions, etc...

Cependant Ezéchias vit par inspiration divine que des fils impies règneraient après lui, et décida de ne pas se marier. Hachem lui envoya le prophète Isaïe [Les Rois 2, 20.1] : « *Ainsi Hachem s'exprima, transmets à ta*

maison, tu es mort et tu ne vivras pas » - puisque tu t'es abstenu d'accomplir la première Mitsva de la Torah de procréer, une plainte céleste a été déposée contre toi, les jours de ta vie seront raccourcis. Ezéchias lui répondit : « comment puis-je épouser une femme avec qui je mettrai au monde des enfants impies ? » Le prophète Isaïe lui répondit : « ce sont les comptes d'Hachem, tu n'as pas à t'en mêler, tu devais accomplir ce qu'il t'incombait sans t'immiscer dans les comptes d'Hachem ». Ezéchias reprit et dit : « s'il en est ainsi, je corrigerais mes actes et épouserai une femme. » Isaïe rétorqua, le décret est déjà scellé. Ezéchias répondit : « j'ai reçu de la maison de mon père - même si une épée est posée sur le coup d'un homme, qu'il ne désespère pas des miséricordes d'Hachem ! » Instantanément Ezéchias pria Hachem du plus profond de son cœur : « je t'en prie Hachem, souviens-toi lorsque je marchais devant toi avec sincérité et d'un cœur entier, j'ai accompli le bien à Tes yeux », et Ezéchias pleura à chaude larmes.

C'est alors que Hachem se dévoila à Isaïe et lui dit : « retourne voir Ezéchias et dis lui, ainsi Hachem le Dieu de David ton père a parlé, j'ai entendu ta prière et vu tes larmes, je te guéris... et ajouterai à tes jours quinze années ».

Ezéchias demanda à Isaïe de lui donner sa propre fille en mariage, peut-être qu'en combinant leurs mérites ils pourraient faire en sorte que naissent des enfants justes du sein d'Ezéchias. C'est ainsi que cela se passa, Ezéchias épousa la fille d'Isaïe, et la surnomma « *בָּתְנֵה* » (ma convoitise est sur elle), car il la convoitait plus que toute autre.

L'idolâtrie

De ces justes de haut rang, naquirent deux fils Ménaché et Ravchaka. Il est clair que Ezéchias et sa femme firent tous les efforts possibles pour éduquer leurs enfants dans la Torah, néanmoins tout ceci n'était plus entre leurs mains. Un jour, alors qu'ils avaient trois ans, Ezéchias les prit sur les épaules pour les emmener au bet haMidrach (centre d'étude). Il entendit que l'un disait à l'autre, « regarde comme la tête de papa est adéquate pour la sacrifier à une idole ». Ezéchias se mit en colère et les jeta au sol, Ravchaka mourut tandis que Ménaché survécut.

Alors que Ménaché n'avait que douze ans, Ezéchias le juste mourut, et laissa place à son fils pour régner sur Israël. Il fut un des pires rois qu'ait connu Israël, il s'adonna à l'idolâtrie comme personne, érigea des autels pour l'idole appelée «baal», planta des arbres servant au culte d'une autre idole, se prosterna devant toutes les étoiles du ciel et les servit : il effaça toute trace d'Hachem et de sa Torah.

Dans son arrogance, il fit même placer une idole dans le Temple ! Il se prosternait face à cette idole tout en tournant le dos au E'hal (rideau recouvrant le Saint des Saints). Plus le temps passait, plus il se fourvoyait. De plus, il fit quatre visages à l'idole afin que la Chékhina (présence divine) puisse voir l'idole de tous les côtés. Tout ceci uniquement dans le but de courroucer Hachem !

Les transgressions du roi Ménaché n'allèrent qu'en s'aggravant, il commença à imiter les pratiques des cananéens, brûla son fils en sacrifice aux idoles, pratiqua toutes sortes de magies (interdites par la Torah). Il ne faisait pas cela de manière involontaire, ou pour assouvir ses désirs, mais uniquement pour courroucer Hachem et entraîner le départ de la Chékhina du Temple.

Répandant le sang

En plus des fautes liées à l'idolâtrie, Ménaché transgessa également beaucoup d'interdits concernant le meurtre et la violence, comme le verset le souligne [Les rois 2, 21.16] : « *Ménaché répandit aussi le sang innocent en si grande abondance que Jérusalem en était remplie d'une extrémité à l'autre...* » La Guémara raconte que Ménaché fit une idole énorme qui nécessitait mille personnes pour la déplacer. Chaque jour mourrait mille personnes à cause de la charge. Dans son impiété, beaucoup de gens moururent, même son grand-père le saint prophète Isaïe. La Guémara raconte comment il l'a tué : Rava rapporta que Ménaché jugea Isaïe et lui dit : « Moïse ton Maître a dit [Exode 33.20] : « *Personne ne peut Me voir et vivre* », et pourtant tu as contredit ses paroles en disant [Isaïe 6.1] : « *Et j'ai vu Hachem assis sur un trône haut et élevé...* ». De plus Moïse ton Maître a dit [Les Nombres 4.7] : « *Car quel est le peuple assez grand pour avoir des divinités accessibles, comme l'Eternel notre Dieu l'est pour nous toutes les fois que nous l'invoquons ?* », et toi tu as contredit ses paroles en disant [Isaïe 55.6] : « *cherchez Hachem lorsqu'il est présent, appelez-Le* ».

quand Il est proche », c'est-à-dire qu'on ne peut pas se tourner vers Lui en permanence. » ? Il est évident que le prophète Isaïe avait des réponses à toutes ces contradictions apparentes [rapportées dans le Talmud, Traité Yévamot 49b], mais il préféra ne pas répondre à Ménaché, car de toutes les façons, il n'aurait pas accepté ses explications et l'aurait tué. Qu'a fait Isaïe pour s'en sortir, il s'enfuit. Puisque Ménaché le poursuivait, il fut contraint de prononcer un Nom sacré et de se cacher dans un grand cèdre. Mais Ménaché ne renonça pas, dans un élan de cruauté et d'acharnement, il coupa l'arbre et le perça. Lorsqu'il perça la bouche d'Isaïe – l'âme du prophète, le quitta.

Pêcheur et faisant pécher

Le roi Ménaché n'était pas seulement un pêcheur sur le plan individuel, il a également entraîné le peuple d'Israël avec lui. Comme il est dit [Les Chroniques 2, 33.9] : « *Mais Ménaché conduisit Juda et les habitants de Jérusalem à agir plus mal encore que les peuples...* » La destruction du premier Temple a été décrétée en partie à cause des nombreuses fautes de Ménaché, comme il est écrit [Jérémie 15.4] : « *Et je ferai d'eux un objet d'épouvante pour tous les peuples de la terre, à cause de Ménaché fils d'Ezéchias, roi de Juda, et sa façon d'agir à Jérusalem* ».

Les souffrances

Nos Maîtres, de mémoire bénie, se sont exprimés ainsi : « te viendrait-il à l'esprit que le roi 'Hizkiyaou qui enseigna la Torah à toute Israël n'aurait pas enseigné la Torah à son propre fils ? Malgré tous les enseignements qui lui ont été prodigues, tous les efforts qu'ils ont investis en lui, tout ceci ne fut d'aucune utilité, pour le faire revenir vers de meilleurs chemins. Qu'est-ce qui a cependant fonctionné dans son cas ? Les souffrances.

Comment se déroulèrent les évènements ? Cela figure dans le livre [Les Chroniques 2, 33.11] : « *Alors l'Eternel amena contre eux les chefs d'Assyrie ; ils se saisirent de Ménaché, qu'ils mirent aux fers et l'emmènerent à Babylone.* »

Les Maîtres rapportent que les rois d'Achour confectionnèrent un énorme chaudron dans lequel ils mirent Ménaché. Puis ils allumèrent

un feu en dessous du chaudron pour y brûler Ménaché. Ménaché se brûla, sauta en arrière pour s'éloigner de la source de chaleur. Mais les rois allumèrent un feu à d'autres endroits et brûla une partie du corps de Ménaché. C'est ainsi que débutèrent les lentes souffrances de Ménaché. Souffrant terriblement, il fit appel aux idoles pour qu'elles lui viennent en aide. Mais bien entendu, son appel fut vain. Puis il fit appel à d'autres idoles qui restèrent muettes également. Il continua, et appela toutes les idoles qu'il connaissait, mais sans réponses. Ce n'est qu'après avoir imploré toutes ces idoles qu'il se souvint que son père Ezéchias le Tsadik (juste) lui lisait [Les Nombres 4.30] : « *tu te retrouveras dans de grandes souffrances à la fin des temps, et tu reviendras jusqu'à Hachem ton D.ieu et écouteras Sa voix, car Il est miséricordieux Hachem ton D.ieu, Il ne t'affaiblira pas, ne te détruira pas...* ». Ménaché dit : « voici, j'appelle Le Saint béni soit-Il. S'il me répond – c'est bien, et si non – il n'y a aucune différence entre Lui et les autres », D.ieu nous en préserve.

Une place de choix

Au moment où pria Ménaché, les anges du service bloquèrent les fenêtres du ciel pour empêcher sa prière de monter jusqu'à Hachem. Les anges du service dirent devant Hachem : « *recevrais-Tu la Téchouva d'un homme ayant érigé une idole dans le Temple ?!* » Il leur répondit : « *si Je ne reçois pas sa Téchouva, je ferme la porte à tous ceux qui veulent revenir !* » Sur le champ Hachem fit une place sous Son Trône de Gloire, et accepta sa Téchouva !

Hachem accomplit un miracle en transformant le chaudron en une sorte de drone (avion sans pilote), et le fit voyager jusqu'à son trône situé à Jérusalem. A cet instant Ménaché dit : « *il y a un jugement et Un Juge !* » Il changea véritablement de conduite, durant 33 ans il servit Hachem, et tenta de faire revenir le peuple à la Téchouva. Tel qu'il est écrit [Les Chroniques 2, 33.12-16] : « *Mais dans sa détresse, il supplia l'Eternel, son D.ieu, et se soumit profondément devant le D.ieu de ses pères. Il L'implora et D.ieu l'exauça, entendit sa supplication, le ramena à Jérusalem sur son trône, et Ménaché reconnut que le Seigneur est D.ieu. [...] Il retira les dieux étrangers et l'idole du temple de l'Eternel, et tous les autels qu'il avait bâties sur la montagne du temple de l'Eternel et à Jérusalem, et les jeta hors de la ville. Il restaura l'autel de l'Eternel, y offrit des sacrifices de rémunération et de reconnaissance, et ordonna à Juda de servir l'Eternel, D.ieu d'Israël* ».

Le Maître des « Baalei Téchouva »

Lorsque Rabbi Ismaël ben Elisha monta au ciel, se dévoilèrent à lui tous les secrets des mondes supérieurs. Il vit les justes dans le Gan Eden assis en cercle d'étude s'adonnant à l'approfondissement de la Torah. Dans chaque groupe se trouve un 'roch Yéchiva' (dirigeant du centre d'étude). Il vit le groupe où étudient les *Baalei Téchouva*, et qui en était le Maître ? Le roi Ménaché ! C'est lui qui nous a enseigné la force du repentir, comment un homme venant des abîmes les plus profonds peut se retrouver à des niveaux suprêmes !



L'âme que tu m'as insufflée est pure !

Un « Baal Téchouva » raconta sa propre histoire. Alors qu'il vivait encore loin du respect de la Torah et des Mitsvot, et qu'il était en prison, voici qu'un beau jour, un homme arriva pour présenter différents sujets aux détenus. Plusieurs condamnés qui s'ennuyaient allèrent l'écouter. L'un croisait les jambes, l'autre mettait ses jambes sur les épaules d'un copain, c'est ainsi qu'ils étaient assis et tendaient l'oreille par moment... Cet homme évoqua une parabole qui l'avait vraiment fait réfléchir. Il raconta une histoire à propos d'un homme qui possédait une pierre d'une valeur inestimable. Un jour la pierre tomba et se raya. Le possesseur de la pierre en fut peiné car la rayure avait fait considérablement baisser son prix. Il se rendit alors chez un joaillier dans le but de maquiller cette horrible rayure. Le joaillier lui demanda son nom : « Daniel », répondit-il. Le joaillier poursuivit : « S'il en est ainsi, j'ai un bon conseil à te donner Daniel : sur la pierre se trouve déjà le trait droit de la rayure. Si je fais un autre trait perpendiculaire, nous obtiendrons la première lettre de ton prénom : le 'dalet' (ד) ». Cette idée lui plut, le joaillier s'exécuta et l'homme en fut ravi.

L'homme présentant l>histoire continua : « Nous sommes tombés et avons tous la rayure de nos transgressions creusée dans nos âmes. Cependant cette rayure peut être remaniée, utilisée comme un tremplin pour faire quelque chose d'une beauté toute particulière. Changez, regrettez et faites le 'ירוי' (vidouy : énumération des fautes) avec ferveur.

C'est notre Téchouva singulière qui nous permettra d'atteindre un niveau unique, être aimé de D.ieu. A l'image de ce diamant qui retrouva grâce aux yeux de son propriétaire après avoir été rayé.»

Le « Baal Téchouva » poursuivit suite à cette histoire : « j'avais plusieurs projets avec mes compagnons de cellules après notre libération. » En effet, il avait reçu des cours de perfectionnement pendant leur séjour derrière les barreaux. Il était donc devenu un voleur de première classe, mais lorsqu'il entendit les paroles du présentateur, il décida d'abandonner ses projets et devint un véritable *baal Téchouva*.

Quelle douleur pour nous, au jour du jugement !

Itzik est un homme qui a foi en Hachem, aimant la Torah et sa pratique. Le Chabbath, il fait le Kiddouch, mange les matzot à Pessah et s'applique à faire tous les rites et coutumes -courants. Manger les beignets de 'Hanouka, les oreilles d'Aman à Pourim, les gâteaux au fromage à Chavouot, bref, un homme traditionnaliste. Cependant, il est difficile pour lui de respecter Chabbath dans ses moindre détails, prier trois fois par jour, manger strictement cacher etc. Tous ces détails lui pèsent. Il dit toujours : « l'essentiel, c'est le cœur. » Lorsqu'on lui demande : « que diras-tu à Hachem après tes 120 ans ? Comment justifieras-tu tes égarements ? Sur les Mitsvot que tu n'as pas accomplies ? » Itzik n'est pas inquiet à ce sujet, pas parce qu'il ne croit pas au monde futur, à D.ieu ne plaise. Il ressent qu'avec Hachem tout se passera bien, il expliquera à Hachem que c'est ainsi qu'il a grandi, et que c'est difficile de changer. Ou bien qu'il ne voulait pas être pesant vis-à-vis de sa femme et de ses enfants, et risquer de briser la paix familiale. De plus, il s'efforçait d'être un homme bien, ne nuisait jamais à autrui, il avait une foi très intense. Et c'est ce qui importe, non ? Il était convaincu que le Maître du monde le comprendra et lui pardonnera ses défaillances, car Il est notre Père miséricordieux ! C'est ainsi qu'Itzik poursuivit sa vie au jour le jour, sans crainte, ni prise de conscience.

Itzik n'est pas unique en son genre, beaucoup de personnes ont des calculs similaires concernant leurs obligations dans ce monde. Certains avec des raisonnements du type : « Je m'arrangerai avec Hachem, il me comprendra. » Souvent notre cœur s'emplit d'un sentiment d'assurance et d'indifférence sur le fait que nous allons comparaître devant

le tribunal céleste. En raison de ce sentiment, nous nous permettons d'ôter certains devoirs qui nous sont difficiles à réaliser. On se contente de fixer un peu de temps pour l'étude de la Torah, puis, on devient un peu négligent sur la *avodat hamidot* (travail sur le comportement, les traits de caractères), le respect des lois sur le langage et autres détails sur les Mitsvot. On ne fournit pas le meilleur de nous-même pour le service d'Hachem. Est-ce qu'en vérité nos arguments seront retenus dans les cieux ?

De plus, nous pouvons tirer des enseignements à partir de l'histoire de Yossef et ses frères. Dans la paracha (section hebdomadaire de la lecture de la Torah) de *Vayéchev* figure la vente de Yossef par ses frères. L'approfondissement de cette paracha nous révèle, que les frères qui étaient des justes d'un niveau très élevé, n'eurent aucun regret après la vente de Yossef. Ils avaient des raisons valables et même des preuves *halahiques* (lois juives) justifiants cette vente. Même lorsque les frères furent contraints de descendre en Egypte, et qu'à ce moment-là Yossef élabora un plan contre eux. Yossef leur demanda d'amener Benjamin, la réaction des frères fut : « *l'un dit à l'autre, nous nous sommes rendus coupables à cause de notre frère, car nous avons entendu la souffrance qu'il éprouvait, il nous implora et nous ne l'avons pas écouté...* ». En d'autres termes, les frères prirent conscience que les difficultés se présentant à eux sont la conséquence de la vente de Yossef. Malgré tout, ils n'ont pas reconnu leur erreur concernant la vente elle-même, mais uniquement le fait qu'ils n'ont pas écouté les supplications de leur frère. En fait, les frères se sont toujours conduits avec le sentiment qu'ils avaient eu raison de le vendre. Et lorsque Yossef se dévoila à ses frères, la réaction des frères fut stupéfiante : « *et ses frères ne purent lui répondre car ils étaient choqués à la vue de son visage* » - c'est comme si leur langue s'était envolée, ils ne pouvaient plus parler ! Pourquoi ? Pourtant ils avaient des arguments, des justifications sur la vente de Yossef, alors que s'est-il passé ? Pourquoi restèrent-ils muets ? Pourquoi ne peuvent-ils pas expliquer à Yossef leur raisonnement et leurs justifications *halahiques* ? Tout ceci, parce qu'ils venaient de comprendre la vérité à propos de Yossef ! Et voici Yossef se tenant devant eux. Le rêve qu'il leurs avait raconté à propos de la lune et des onze étoiles se prosternant devant lui se réalisa, son rêve était donc vrai. Tout leur raisonnement était tronqué, en l'espace de quelques instants ils se rendirent compte de leur erreur monumentale ! La vérité les frappa d'un si grand coup, ils

se remplirent d'une telle honte, qu'ils ne purent répondre à quoi que ce soit.

C'est à ce sujet que le Midrach s'exprime : « *malheur à nous, au jour du jugement. Malheur à nous, au jour des remontrances !* » Cette phrase est employée dans le sens : quelle douleur ! Quelle douleur pour nous, que dirons nous à notre Père céleste ? Lorsque la vérité éclatera sous nos yeux, que pourrons-nous dire, comment pourrons-nous nous justifier ? « Je n'avais pas le temps » ? Pourtant, pour d'autres choses tu en avais ! « C'était difficile pour moi de changer mes habitudes » ? Pourtant pour d'autres choses concernant ce monde, tu t'adaptas remarquablement ! Alors quoi ? Ta femme s'y opposait ? Lorsque tu voulais d'autres choses, tu as su la persuader ! Alors, pourquoi n'as-tu pas employé tes forces dans ces choses également ? Pourquoi n'as-tu pas fait preuve de plus de courage ? En fait, cela ne procédait que de tes négligences et fainéantises ! Et face à la vérité, face au Roi du monde, que pourrons-nous justifier ? Que pourrons-nous dire ?

Quel est le moment le plus propice pour faire Téchouva ?

Rabbi Chimon Ben Lakich faisait partie, dans sa jeunesse, d'une bande de brigands. Il retourna vers Hachem de tout son cœur, avec des jeûnes et des prières d'une sincérité peu commune. Il voua sa vie à l'étude et l'accomplissement des Mitsvot, jusqu'à devenir l'un des plus grands Maîtres de tout le Talmud (loi orale).

Le jour où Rabbi Chimon Ben Lakich mourut, deux de ses anciens compagnons qui étaient encore des bandits moururent également. Rabbi Chimon fut placé dans le Gan Eden, tandis que ses anciens compagnons furent retranchés dans les abîmes. Les brigands dirent : « Maître des mondes, y aurait-il du favoritisme chez Toi ? » Il leur répondit : « Lui a fait Téchouva, tandis que vous, non ! » Ils reprirent : « laissez-nous faire Téchouva ! » Il rétorqua : « il n'y a de Téchouva que du vivant de la personne, après : non. » A quoi cela ressemble t-il ? A un homme qui part en mer, et ne prend pas de pain et d'eau lorsqu'il est sur la terre ferme ? Ou bien, un homme qui part dans le désert, et ne prend pas de vivres alors qu'il est encore dans la ville, que mangera-t-il dans le désert ? De la même manière, si un homme ne fait pas Téchouva de son vivant – après sa mort il ne pourra plus faire Téchouva, tout simplement. »

Dans la Guémara, [Chabbath 153a] Rabbi Eliezer dit : « *Reviens un jour avant ta mort* ». Ses élèves rétorquèrent : « *Est-ce qu'un homme peut savoir le jour de sa mort ?* » Il leur répondit : « *Qu'il revienne aujourd'hui, peut-être mourra-t-il demain, qu'il se trouve tous les jours de sa vie en Téchouva perpétuelle.* »

Il n'y a pas de désespoir dans le monde

Souvent l'homme s'éveillant à la Téchouva se fixe de sincères résolutions. Le problème, c'est qu'à ce moment précis, le *yétser hara* (mauvais penchant) peut se présenter à lui avec l'apparence d'un juste parfait. Et lui fait défiler toutes ses moindres fautes depuis sa tendre enfance. Non seulement ça, mais il lui montre également que le peu de *Mitsvot* qu'il a accomplies jusqu'alors sont de piètres valeurs. Et ce, afin de briser sa volonté de continuer, briser sa confiance en lui. Certains en viennent même à se dire qu'un impie de son espèce ne pourra jamais faire Téchouva, ni véritablement changer.

En vérité, l'homme doit bien établir dans son cœur que ces idées lui viennent du *yétser hara*, car il est prêt à tout pour l'empêcher de se rapprocher d'Hachem. Ces propos sont dépourvus de sens, car il n'existe pas de 'juste' sur terre qui fait le bien sans avoir jamais fauté. Et bien qu'il ait fauté, Hachem attend sa Téchouva et l'aime énormément. C'est ainsi que nous voyons dans la prière des dix-huit bénédictions : aucune bénédiction ne se termine par les mots « qui veut ». A l'exception de la bénédiction « ramène-nous notre Père, à Ta Torah » se terminant par : « *Béni soit-Tu Eternel qui veut notre Téchouva* ». Hachem veut la Téchouva de tout le monde, même s'il est tombé, il se relèvera, ainsi qu'il est écrit : « *le juste tombe sept fois, et se relève.* » Qu'il ne se décourage pas ! Au contraire le peuple d'Israël est enraciné à l'opposé du découragement !

Abraham, le père de notre peuple, était âgé de 99 ans, et n'avait toujours pas engendré. Réfléchissons, y avait-il encore quelqu'un qui pensait qu'Abraham aurait un fils à un tel âge ? Ou bien, que Sarah âgée de quatre vingt dix ans puisse enfanter ? En vérité, l'intellect ne peut accepter qu'un couple de cet âge puisse avoir une progéniture. Et pourtant c'est de ce couple que naquit le peuple d'Israël !

Et ce, pour nous enseigner que chez le juif fervent, il n'y a pas de désespoir, dans toutes les situations Hachem peut intervenir et changer le cours des choses. C'est la raison pour laquelle l'homme ne doit pas se morfondre, en particulier pendant le mois d'Eloul, même s'il se voit submergé de fautes, qu'il se renforce et prenne son courage à deux mains pour revenir vers Hachem. Alors Hachem qui souhaite ardemment que ses enfants reviennent, recevra sa Téchouva avec grâce et miséricorde.

C'est ce que nous voyons à propos de Yéhouda fils de Jacob, après avoir été tenu pour responsable de la vente de Yossef aux Ismaélites, il aurait pu tomber dans une déprime spirituelle et se dire : « de toute façon, j'ai fauté et ne suis plus voulu par Hachem. De plus, il est inconcevable de pouvoir changer, après un tel acte, car j'ai déjà perdu tout mon monde futur ! » Cependant, il ne pensa pas de la sorte, mais bien au contraire, Yéhouda s'investit plus encore et dévoila de nouvelles ressources. Il savait bien qu'un juif ne doit jamais se décourager et commença une nouvelle page de sa vie. Il reprit à partir des fondements les plus simples, à savoir la première Mitsva figurant dans la Torah, la Mitsva de procréer, et épousa sa femme. C'est ce trait de caractère prononcé chez Yéhouda qu'il enraca dans le peuple juif. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle le peuple juif, Yéhoudi (יהודי) est appelé en son nom, Yehouda (יהודה). Ceci fait partie intégrante de notre essence, notre capacité à rebondir, à nous renouveler, ce qui nous permet d'éviter les conseils du *yétser hara*, et opérer une Téchouva solide et durable.

Dans le Midrach [Cho'heh tov 65] il est écrit : « les portes de la Téchouva ne sont jamais fermées, comme il est dit : « *Il surveille les moindre recoins de la terre ainsi que les mers éloignées.* » De même que les mers ne sont jamais fermées, et que tous ceux qui le souhaitent y viennent et y naissent, ainsi en est-il de la Téchouva, à tout moment l'homme peut faire Téchouva et Hachem l'accepte. »

Tout dépend de moi

La Guémara [Traité Avoda Zara 17a] raconte à propos d'Eliezer Ben Dor-dia, qu'il avait commis tous les écarts possibles et imaginables. Une fois, alors qu'il était en train de faire une transgression, une femme lui

dit : « Eliezer Ben Dordia – on ne reçoit pas ta Téchouva ! » Lorsqu'il entendit ceci Eliezer en frémît et s'éveilla à la Téchouva. Malgré son niveau spirituel très bas, il se mit à chercher un moyen de réparer son âme. Qu'a t'il fait ?

Il partit s'isoler entre collines et montagnes, et dit : « Collines et montagnes, intercédez en ma faveur auprès d'Hachem ! Ils lui répondirent : « Avant d'intercéder en ta faveur, nous demanderons grâce pour nous », car il est écrit [Isaïe 54.10] : « *Que les montagnes chancellent, que les collines s'ébranlent, ma tendresse pour toi ne chancellera pas...*»

Il reprit : « Le ciel et la terre, intercédez en ma faveur auprès d'Hachem ! » « Avant d'intercéder en ta faveur, nous demanderons grâce pour nous », car il est écrit [Isaïe 51.6] : « *Car les cieux s'évanouissent comme la fumée, la terre s'en va comme un vêtement usé...*»

Il continua et dit : « Le soleil et la lune, intercédez en ma faveur auprès d'Hachem ! » « Avant d'intercéder en ta faveur, nous demanderons grâce pour nous », car il est écrit [Isaïe 24.23] : « *Et la lune sera couverte de honte, le soleil de confusion...*»

Il poursuivit et dit : « Les étoiles et les constellations, intercédez en ma faveur auprès d'Hachem ! » Ils lui répondirent : « Avant d'intercéder en ta faveur, nous demanderons grâce pour nous », car il est écrit [Isaïe 34.4] : « *Toute la milice céleste se dissout...*» Il s'écria alors : « **Cela ne dépend que de moi !** » Il mit sa tête entre ses genoux et pleura jusqu'à en mourir. Une voix céleste se fit entendre : « Rabbi Eliézer Ben Dordia est convié à vivre la vie du monde futur. » Rabbi Yéhouda Hanassi a dit : « *Il y en a certains qui acquièrent leur monde en plusieurs années, et d'autres, en une fraction de seconde ! Non seulement leur Téchouva est acceptée, mais en plus ils sont également appelés Rabbi !* »

Ainsi, nous voulons nous renforcer et nous éveiller à la Téchouva ? Participons à des cours sur le travail sur soi, lisons des petits textes qui nous renforcent, etc. C'est très bien, mais il est de notre devoir de nous rappeler que la véritable réparation ne s'opère qu'à travers une recherche personnelle et approfondie jusque dans les moindres replis de notre âme.

Rabbi Eliezer Ben Dordia nous révéla un fondement de taille concernant la Téchouva : la source, c'est moi, et uniquement moi ! Tel qu'il est écrit : « *l'impie quitte ses voies* » – tout homme qui quittera ses sentiers tortueux de façon autonome et personnelle, et retournera vers Hachem, au lieu de s'enfuir et chercher de l'aide chez les autres, peut pénétrer dans ce 'moi' – et le changer ! Parce qu'en réalité tout ne dépend que de moi !

« Si je ne suis pas pour moi, qui le sera ? »

Imaginons des poules blanches comme la neige, qui se seraient roulées dans la poussière, leurs ailes sont sales à un point tel qu'elles sont devenues méconnaissables. S'il nous venait à l'esprit de les laver à l'eau savonneuse et des produits d'entretien, la saleté risquerait de s'incruster plus encore. La meilleure manière de procéder serait que la poule se secoue elle-même, qu'elle secoue ses ailes plusieurs fois, et elle retrouverait sa blancheur initiale.

Ainsi l'homme doit être conscient que personne ne pourra le laver de ses péchés comme lui-même. Il n'y a aucune méthode permettant à l'homme de nettoyer son âme, si ce n'est une forte décision personnelle : « *si je ne suis pas pour moi, qui le sera ?* » Qu'il se secoue des ses égarements, et son âme resplendira de blancheur et sera propre de toutes fautes.

Le conseil du clairvoyant

Un juif en difficulté se présenta devant le Rav Israël Meir de Radin (le 'Hafets Haïm) de mémoire bénie, énumérant devant lui toutes les souffrances qu'endure le peuple d'Israël. « J'ai beaucoup de mal à supporter ces souffrances », se plaint l'homme. Le 'Hafets Haïm l'encouragea alors par ces paroles : « Encore quelques instants, la fin des temps arrive, et alors Israël sera délivré de ses difficultés. » Le juif l'écouta et dit douloureusement : « Les Maîtres ont déjà révélé qu'Israël ne peut être libéré que grâce à la Téchouva, et la situation ne fait qu'empirer, à un tel point que cela devient inconcevable qu'ils reviennent de leurs fautes. » Le 'Hafets Haïm reprit : « A quoi cela ressemble t-il ? A un vendeur qui se présente chez un grossiste afin d'acheter de la marchandise. Il avait l'habitude de payer une fois la marchandise ven-

due, mais ces temps-ci, les dettes se sont tellement accumulées que le grossiste refusa de lui fournir sa marchandise. « Tu n'as déjà pas payé tes précédentes dettes, comme veux-tu que je te donne à nouveau de la marchandise ? » Le vendeur se mit à pleurer avec amertume – « si tu ne me donnes pas la marchandise, je serai réduit à ne pas pouvoir nourrir mon enfant. » Le grossiste entendit, et demanda qu'on lui livre sa commande. Cependant les employés du fournisseur commencèrent à énumérer les dettes accumulées jusqu'à maintenant. Il se tenait au même moment une personne clairvoyante qui avait tout entendu et dit au vendeur : « écoute ma voix, pourquoi commandes-tu une grosse quantité d'un seul coup, achète peu, paye en espèces, vends, et achète à nouveau jusqu'à atteindre une certaine stabilité. » »

C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons, expliqua le 'Hafets 'Haïm à ce juif. Si Israël se trouve dans un exil amer, Hachem souhaite ardemment leur délivrance. L'attribut divin de Rigueur se fit entendre et bloqua la délivrance, car notre niveau spirituel personnel est faible. Cependant il ne faut pas désespérer, nous pouvons nous conduire suivant le conseil de cet homme clairvoyant : doucement, doucement, revenons à la Téchouva, réparons nos fautes liées à la parole, fixons des moments d'étude de Torah, ajoutons une Mitsva à une autre, soldons nos dettes auprès de notre Père céleste et tenons-nous de nouveau sur nos jambes. Brique par brique, Mitsva par Mitsva, mérite par mérite, ainsi nous atteindrons la délivrance finale. Ça ne dépend que de nous, nous en sommes vraiment capables !

Responsable d'une tempête

Dans un passage du livre de Jonas que nous lisons le jour de kippour, figure l'histoire de ce prophète à qui Hachem donna l'ordre de se rendre à Ninive, pour mettre en garde ses habitants sur leurs transgressions et les avertir qu'Hachem allait détruire la ville dans 40 jours, s'ils ne revenaient pas à la Téchouva.

Jonas craignait beaucoup cette mission, parce qu'il savait que tous les habitants de Ninive n'alleraient pas l'écouter. Cela entraînerait une accusation céleste sur le peuple d'Israël, car bien que certains écoutent la prophétie et les remontrances, tout le monde n'y prêtera pas forcément attention. C'est la raison pour laquelle Jonas préféra se dérober de cette

mission et « s'enfuir » de La Face d'Hachem – d'aller à *Tarchich*, un lieu se trouvant à l'extérieur d'Israël, car l'esprit prophétique ne peut se poser sur un homme en dehors d'Israël.

Cependant le Maître du monde remplit toute la terre de sa gloire. Qui peut s'échapper et s'enfuir de devant Lui ?! « *Hachem fit souffler un vent violent sur la mer, une tempête énorme éclata en mer, et le bateau était prêt à se casser.* » Les marins prirent peur et implorèrent leurs idoles, des idoles de bois et de pierre, mais qui ne furent daucun secours. Ils tentèrent de jeter leurs affaires par-dessus bord afin d'alléger le bateau, mais ce ne fut daucune utilité. Et Jonas ne savait pas ce qu'il se passait, car il était dans les cales du bateau endormi. Lorsque l'équipage vit que la tempête s'intensifiait, que tous leurs efforts étaient vains, ils décidèrent de procéder à un tirage au sort afin de révéler la personne responsable de cette catastrophe – « *Le sort tomba sur Jonas.* » Ils le saisirent et lui demandèrent : « Dis-nous qui est le responsable de cet acharnement, quel est ton métier, d'où viens-tu ?...» Jonas leur raconta toute l'histoire, et leur dit : « Jetez-moi à la mer, et la mer se calmera, car je sais que j'en suis le responsable ! » C'est ainsi que cela se passa, la suite nous la connaissons, telle qu'elle est rapportée dans le livre de Jonas.

Le Rav de Brisk, de mémoire bénie, explique à ce sujet : « De la Téchouva de Jonas nous apprenons quelque chose d'essentiel. Dans le bateau ne se trouvaient que des idolâtres, à l'exception de Jonas, il ne manquait donc pas de raisons à Jonas pour incomber la responsabilité de cette tempête à leurs cultes païens. Mais il ne chercha pas à en incomber la faute à un des marins, il en porta la totale responsabilité et dit : « *Car c'est à cause de moi que cette tempête s'abat sur vous !* » »

Pendant cette période de Roch Hachana et Kippour, nous sommes tenus de sonder nos actes et de les réparer. Il est possible que nous tombions dans les conseils du *yétsar hara* du type : il y a des gens qui doivent vraiment se renforcer et s'éveiller à la Téchouva. Notre condition actuelle sur le plan spirituel est loin d'être simple : certaines personnes ne jeûnent même pas à Kippour. La débauche se trouve à tous les coins de rue – c'est vraiment horrible, le gouvernement détruit la religion dans le pays, les bouchers vendant du porc se développent dans tout le pays, le Chabbath est bafoué sans modération. Le peuple d'Israël a sur quoi s'améliorer.

En attendant nous devons savoir que ces arguments viennent tout droit du *yétsar hara*, qui veut nous empêcher de parfaire nos actes. C'est la raison pour laquelle chaque homme a le devoir de se dire : « **cette tempête est à cause de moi !** » Parce qu'Hachem exige le renforcement d'une personne en fonction de ses possibilités et de sa situation présente. Celui se trouvant à un niveau de lucidité important a une responsabilité proportionnelle !

Se libérer de ses carcans

Le Maître Rabbi Eliahou Lopian dit : « Ceci ressemble au cas d'un homme dont un oiseau vient se poser sur sa paume, qui la ferme, et dit : « Voilà, les hommes disent que cet oiseau peut voler très haut dans le ciel, et pourtant je vois qu'il ne peut pas bouger...» Ils lui répondirent : « Cet homme est un sot ! Qu'il ouvre sa main, libère l'oiseau et regarde comme il peut voler dans le ciel... » »

Le sens de cette histoire est le suivant. Lorsqu'un homme dit : « je ne peux pas faire Téchouva, je ne peux pas avancer dans la spiritualité », on lui dit : sot ! Tu t'es insensibilisé par de multiples transgressions ! Tu as obscurcis ton âme avec des désirs et des habitudes, c'est pour cette raison que tu n'arrives pas à évoluer. Relâche ce frein, brise les chaînes de l'habitude et des passions qui t'emprisonnent. Alors tu pourras atteindre une Téchouva complète et t'élever jusqu'au ciel ! Parce que « tout est entre tes mains !!! »

« Là où les ‘Baalei Téchouva’ se tiennent »

Dans la Guémara [Traité Bra'hot 34b], Rabbi Abahou a dit : « *Là où les Baalei Téchouva se tiennent, aucun juste parfait ne peut s'y tenir.* » Explication dans le Traité Yoma [86b] : la Téchouva est si puissante que les fautes accomplies volontairement se transforment en mérites, c'est comme s'il avait fait des Mitsvot à la place d'avérot (transgressions). Cependant cette transformation ne s'opère qu'à condition que la personne revienne par amour pour Hachem, pour se rapprocher à travers l'accomplissement de la Torah et des Mitsvot. Mais s'il revient à la Téchouva par crainte et peur du châtiment, cet homme ne jouira pas de cette transformation. Néanmoins ses fautes volontaires auront le statut atténué de fautes involontaires.

La raison pour laquelle le niveau des *baalei Téchouva* est à ce point élevé est la suivante : en fait leur *yétser hara* les incite toujours à réitérer leur transgressions, à retomber dans leurs habitudes. Ils luttent constamment contre leur *yétser hara* et l'emportent. Alors ils atteignent des sommets, car la difficulté et la force que l'homme doit développer pour lutter contre le *yétser hara* doit être énorme ! Cela explique donc le mérite particulier dont bénéficient les *baalei Téchouva*. Le Rambam rapporte à ce sujet : « les Sages disent : là où les *baalei Téchouva* se tiennent, aucun juste parfait ne peut s'y tenir. En d'autres termes, leur niveau est supérieur aux justes parfaits (ne connaissant pas le goût de la faute) parce qu'ils surmontent un penchant au mal bien plus fort. »

Celui qui dit : « Je fauterai et je ferai Téchouva »

L'homme ne doit pas se dire : « si c'est ainsi, à quoi bon revenir vers Dieu à la fleur de l'âge ?! J'attendrai la vieillesse, et vivrai dans l'abandon de soi, serai impie jusqu'à l'approche de mes vieux jours, ensuite, je ferai Téchouva et toutes mes transgressions seront transformées en mérite ! » Que l'homme sache, « *nombreuses sont les pensées de l'homme...* ». Les raisonnements de ce type proviennent du *yétser hara*. En premier lieu, qui peut évaluer combien d'années lui reste t-il à vivre ? Nos Maîtres nous ont avertis [Traité Yoma 8 michna 9] : « celui qui dit : « *je fauterai et reviendrai* », *on ne lui laisse pas le temps de faire Téchouva.* » Tout ceci n'est qu'une ruse du *yétser hara* pour l'entraîner dans des raisonnements erronés. Même lorsqu'il vieillira, il sera séduit par son *yétser hara*, jusqu'à le déstabiliser dans ce monde-ci et celui à venir.

Ne dis pas : « Lorsque j'aurai du temps, je changerai »

C'est l'histoire d'un jeune homme habitant Nétanya qui se rendit à Jérusalem pour passer Chabbath à la Yéchiva (centre d'étude). Il vit comment les gens de la Yéchiva honoraient le Chabbath par des paroles de Torah et de sagesse. Cela lui a tellement plu qu'il décida de faire Téchouva et y resta. Près d'un an était déjà passé, et il se souvint de ses amis d'enfance qui ne pratiquaient rien du tout. Il partit les rencontrer en espérant leur donner goût à la Torah, et leur proposa de passer un Chabbath à la Yéchiva. Tout ceci pour qu'ils goûtent un peu au goût fantastique de la Torah, tel que le roi David le dit : « *goûtez et voyez à quel point Hachem est bon.* » Malgré ses efforts, ils repoussèrent l'invita-

tation à une prochaine fois, en raison d'un match de football contre la Russie qui avait lieu ce Chabbath. Le Chabbath suivant il réitéra son invitation, mais ils repoussèrent à nouveau, à cause de l'anniversaire d'un copain tombant juste après Chabbath. Or ils ne voulaient pas manquer cela, mais cette fois-ci, ils s'engagèrent à venir Chabbath prochain. Une fois de plus, ils trouvèrent une excuse, des proches fêtant la bar-Mitsva de leur fils, et ils lui dirent de venir dimanche matin pour partir avec lui à la Yéchiva. Dimanche, lorsqu'il partit les chercher, il vit à son grand étonnement leurs parents assis sur le sol en pleurant. Il leur demanda des explications, et répondirent : « cette nuit, lorsque les garçons revinrent de la fête, la voiture sortit de la route et percuta un poteau électrique, et ils moururent tous dans l'accident. » L'ami s'endeuilla et se dit : « Quel gâchis, s'ils étaient venus avec moi à Jérusalem, ils seraient encore en vie, car la Torah est source de vie pour ceux qui la désirent, dans ce monde-ci et le monde à venir. »

Une providence suprême orientée

Dans un atelier de réflexion à Rehovot (ville d'Israël) portant sur des sujets ayant attrait au judaïsme, se joignirent un couple d'habitants de Givat Brener, un kibboutz strictement non religieux où l'on ne peut même pas y trouver une synagogue. Ce couple a deux filles, qui se moquèrent de leurs parents en disant : « Vous avez déjà vieilli et commencez à prendre peur de la mort ! » A la suite de plusieurs moqueries de ce genre, les parents dirent à leurs filles : « Au lieu de vous moquer, vous devriez venir écouter, peut-être serez-vous convaincues ? » Au début les filles prirent cette suggestion à la légère, mais finalement elles y allèrent. Après être venues une première fois, elles y retournèrent une seconde, et les mois passèrent, elles étaient vraiment assidues et venaient toutes les semaines au cours. Quelques mois plus tard, elles devaient s'engager dans l'armée, et les parents étaient bien conscients que si elles s'engageaient après ces quelques mois de cours, il ne resterait plus rien de ce qu'elles avaient appris. Puisqu'il en était ainsi, l'organisateur des cours leur proposa de faire une demande pour repousser leur date d'enrôlement. Elles pourraient ainsi continuer à étudier et se renforcer plus longtemps, et être mieux préparées spirituellement. Par la suite, si elles souhaitent toujours aller à l'armée, elles pourront encore le réaliser.

Les filles agirent dans ce sens et demandèrent de repousser la date de leur service pour quelques mois. Durant cette période, elles se sont beaucoup renforcées dans l'étude, et dans l'accomplissement des Mitsvot. Dans leur sillage, se joignit une autre jeune fille du même kibboutz, qui se renforça elle aussi dans l'accomplissement des Mitsvot. Au final, elles obtinrent un certificat les exemptant du service militaire, et toutes méritèrent de fonder des foyers de Torah.

Les filles racontèrent comment tout ceci se produisit. Elles furent convoquées un mois après les autres, sans aucune raison apparente. Il est clair que si elles s'étaient présentées en même temps que les autres filles, il aurait été difficile de demander un report de la date d'enrôlement. Cependant en étant convoquées plus tard, elles purent le demander sans trop de difficultés. Cette histoire illustre très bien ce que disent les Maîtres : « celui qui veut se purifier est aidé du ciel. »

Rien ne résiste à la Téchouva

Il est écrit dans la Torah : « *Alors qu'ils se trouvaient dans les champs, Caïn se dressa contre son frère et le tua. Hachem dit à Caïn : « Où est Abel ton frère ? », il répondit : « Je ne sais pas, suis-je le gardien de mon frère ? » Hachem poursuivit : « Qu'as-tu fait, la voix des sangs de ton frère crie vers Moi de la terre. Dorénavant, tu seras maudit sur la face de la terre, car elle a ouvert sa bouche pour prendre le sang de ton frère se trouvant sur tes mains. Lorsque tu cultiveras la terre, elle cessera de te faire part de sa fécondité : tu seras errant et fugitif par le monde. » Caïn dit à l'Eternel : « Mon crime est trop grand pour qu'on me supporte. Vois, tu me proscris aujourd'hui de dessus la face de la terre ; mais puis-je me dérober à ta face ? Je vais errer et fuir par le monde, mais le premier qui me trouvera me tuera. » L'Eternel lui dit : « Aussi, quiconque tuera Caïn sera puni au septuple. » Et l'Eternel le marqua d'un signe, pour que personne, le rencontrant, ne le frappât. Caïn se retira devant l'Eternel, et séjourna dans le pays de Nôd, à l'orient d'Eden.* » L'acte de Caïn est accablant et lourd de conséquence. Pourquoi tua-t-il Abel son frère ?! Pourtant le monde entier est à leur disposition, ils peuvent faire tout ce qu'ils souhaitent, et malgré cela, il va tuer son frère unique ?! Il n'est pas dérangé par la souffrance qu'il occasionnera à son père et sa mère ?! C'est vraiment d'une cruauté extrême. De plus, il est rapporté par les commentateurs, qu'il ne savait pas comment le tuer, il essaya par plusieurs endroits sur le corps. Il le blessa sur les pieds,

puis sur les mains, peut-être mourra-t-il d'ici ou bien de là, c'est pour cette raison qu'il est écrit dans les versets : « La voix des sangs de ton frère crie vers Moi de la terre » – il n'est pas écrit « La voix **du** sang » au singulier, mais « **des sangs** » au pluriel, qui sortaient de différentes parties de son corps.

Malgré cet acte horrible, il est écrit plus loin : « *Caïn sortit de devant la face d'Hachem.* » Les Maîtres expliquent à ce sujet que Caïn sortit de devant Hachem joyeux, et son père Adam Harichon l'interpella : « *Que décréta Hachem lors de ton jugement ?* » Il répondit : « *J'ai fait Téchouva et fait des concessions.* » Adam Harichon se tapa la tête, et dit : « *Telle est la puissance de la Téchouva, et moi je n'ai pas su faire Téchouva sur ma faute avec l'arbre de la connaissance du bien et du mal ?!* » C'est alors qu'il composa le psaume « *Qu'il est bon de remercier Hachem et louer son nom suprême* ».

Comme s'il ne s'était rien passé !

En vérité suivant la loi et la logique, un homme qui a transgressé un commandement, ne pourrait jamais l'effacer, bien qu'il reconnaissse ses défaillances et les regrette. Parce qu'en réalité, il y a eu un acte, comment peut-on faire comme s'il ne s'était rien passé ?! Cela devient compréhensible si nous disons que l'acte est effectif, mais parce qu'il le regrette sincèrement, Hachem reçoit alors ses excuses. Mais finalement ce n'est pas ainsi, car dans le cas d'un homme méritant d'accéder à une Téchouva complète, Hachem efface complètement sa faute comme si elle n'avait jamais eu lieu. Non seulement Il l'efface, mais en plus, tel que nous l'avons rappelé plus haut, s'il mérite de revenir à la Téchouva par amour, ses fautes sont transformées en mérites. Ceci procède de La bonté divine prodiguée à celui qui revient, cette sensation de « viens, on ouvre une nouvelle page. » Alors l'homme a beaucoup plus de motivation pour agir avec sincérité et faire strictement de bonnes actions, s'insérant dans La volonté divine.

Il y a une histoire connue à propos d'un couple de nouveaux mariés qui se déroula vingt ans auparavant. Le père du marié se présente vers l'orchestre du mariage pour leur donner leurs cachets fixés précédemment. Il palpe son costume, mais l'argent n'y est plus. Il comprit que l'argent avait été dérobé, ce qui le contraria très fortement, ,ais il se dé-

brouilla pour trouver de l'argent, et paya les musiciens. Après les sept jours de réjouissances suivant le mariage, les jeunes mariés invitèrent leurs parents à visionner le film du mariage. Alors que tout le monde dansait, le père du marié retira sa veste et la posa sur le dossier d'une chaise, puis continua à danser. Quelques instants plus tard, on aperçoit le père de la mariée regardant dans toutes les directions, mettre sa main dans la veste et ... sortir l'argent pour le mettre dans sa poche. La honte que ressentit le père de la mariée était indescriptible, il était prêt à s'enterrer vivant plutôt que de s'humilier devant son nouveau gendre et ses parents.

Refléchissons un peu, quelle somme d'argent le père de la mariée aurait-il été prêt à payer au photographe pour effacer ce passage ? Tout l'argent du monde, bien-sûr, pour peu qu'il le préserve de cette honte énorme ! C'est à ce sujet que nos Maîtres de mémoires bénies disent : « lorsque l'homme décède et rend des comptes, on lui fait défiler tous ses actes depuis sa naissance jusqu'à son dernier jour. Et lorsqu'il a commis des égarements et revient à la Téchouva, le Maître du monde supprime du film les parties contrariantes : c'est cela la puissance de la Téchouva ! »

Car je ne suis pas intéressé par la mort du défunt

La Torah témoigne sur la perversité des gens de Sodome et Gomorrhe de la manière suivante : « [...] *Comme le décret de Sodome et Gomorrhe est grand ; comme leur perversité est excessive, Je veux y descendre : Je veux voir si, comme la plainte en est venue jusqu'à Moi, ils se sont liés aux derniers excès ; si cela n'est pas, j'aviserai.* »

Ce n'est pas une punition soudaine qui motiva Hachem pour les sanctionner si durement, ainsi qu'il est écrit : « L'Eternel fit pleuvoir sur Sodome et sur Gomorrhe du souffre et du feu ; l'Eternel lui-même, du haut des cieux, détruisit ces villes, toute la plaine, tous les habitants de ces villes, et la végétation du sol. »

Dieu nous préserve de croire que Hachem souhaitait précisément punir Sodome et Gomorrhe. Pas du tout ! Il est rapporté dans le Midrach que la ville de Sodome n'existe que depuis cinquante deux ans, or durant vingt cinq ans Hachem tenta de les éveiller à la Téchouva par des

catastrophes climatiques et autres. Mais ils n'ont pas réagi, et ne laisseront pas beaucoup de choix à Hachem. De plus, Hachem savait qu'il était obligé de détruire la ville jusque dans ses fondations et ne rien laisser. En effet, s'il les sanctionnait uniquement sans détruire la ville, les personnes qui s'y seraient installées ultérieurement auraient été influencées par l'ambiance néfaste imprégnée jusque dans les murs de la ville. C'est la raison pour laquelle, Hachem fut contraint de détruire la ville jusque dans ses fondements. Néanmoins, nous apprenons de cette histoire, qu'Hachem ne souhaite aucunement sanctionner, tel qu'il est rapporté dans le livre d'Ezéchiel [33.11] : « *Dis-leur : Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je ne souhaite pas que le méchant meure, mais qu'il renonce à sa voie et qu'il vive ! Revenez, revenez de vos voies mauvaises, et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ?* » De même [Ezéchiel 18.32] : « *Car je ne désire pas la mort de qui meurt, dit le Seigneur Dieu, revenez et vivez !* »

Bien au contraire, le Maître du monde, bénî soit Son Nom, nous a prodigué du bien, nous prodigue du bien, et nous prodiguerà du bien ! Il ne veut que notre bien, et surtout pas l'inverse ! Simplement, il faut savoir que tout dépend de nous, si nous nous affinons, alors Hachem nous prodiguerà du bien au centuple.

Le but de la sanction

La raison pour laquelle Hachem sanctionne l'homme est uniquement dans le but de le faire méditer sur ses transgressions, qu'il les regrette, et ne rechute pas sur les mêmes erreurs.

On rapporte à propos du Gaon de Vilna qu'il acquit un Séfer Torah (rouleaux sacrés) d'une qualité exceptionnelle, et le garda comme la prunelle de ses yeux. Un beau jour, il reçut une invitation pour le mariage du petit fils du Rav Shmouel Nétenzon, qui faisait partie des plus grands Sages de sa génération. C'est en signe de sympathie et de respect que le Gaon de Vilna voyagea pour se rendre au mariage, qui devait avoir lieu un dimanche soir proche de la ville où le Rav Nétenzon résidait. Cette nuit là, il n'y avait pas de train assurant le retour jusqu'à Vilna, le Gaon fut donc contraint de dormir sur place. Le lendemain matin, lundi, le Rav pria la *Téfila* (prière) du matin, mais lorsque l'assemblée se trouva au moment de lire la Torah, ils se rendirent compte qu'il n'y avait pas de Séfer Torah. En raison de l'âge avancé du Rav, il

était difficile pour lui de se rendre en ville pour la lecture de la Torah. Ils ne purent lire la section de la Torah se rapportant à ce jour. Après la téfila, le Gaon rentra chez lui. A son arrivée, il apprit la nouvelle ; son Séfer Torah avait été dérobé. La police avait été avertie que le Séfer avait déjà disparu depuis plusieurs heures. Le Gaon souffrait beaucoup, pleurait à chaudes larmes et dit : « Je sais que le Séfer m'a été volé à cause de la transgression que j'ai commise de ne pas avoir lu dans la Torah ce matin. » Puis il prit sur lui de ne plus laisser passer la Mitsva de la lecture de la Torah. Peu de temps après, on apprit au Gaon que le Séfer Torah avait été retrouvé et restitué. Le Gaon dit alors à ses enfants : « Sachez mes enfants qu'Hachem a fait cela pour que je me repente sur ma faute. A partir du moment où Hachem vit que je regrettais vraiment ma transgression, il n'y avait plus de raison de me punir et le Séfer Torah fut restitué. »

Il figure un exemple similaire dans le Talmud, [Traité Bra'hot 5a] à propos d'un sage appelé Rav Houna dont quatre cent tonneaux de vin s'étaient détériorés en vinaigre. Ses amis, Sages d'Israël, lui rendirent visite et lui dirent de scruter ses actes, car peut-être, n'aurait-il pas agi comme il se devait. Il leur répondit : « Serais-je suspect à vos yeux ?! » Ils rétorquèrent : « Suspecterais-tu Hachem de sanctionner sans raison ?! » Il répondit : « Au contraire, s'il se trouve quelqu'un qui a entendu quelque chose sur moi, qu'il m'en fasse part et je répareraï. » Ils lui dirent : « Nous avons entendu, avec tout le respect que nous te devons, que tu ne donnais pas la totalité de ce qui revient à l'ouvrier de ton champ. » Il rétorqua : « Il vole déjà beaucoup et ne me laisse que très peu, je réduis donc sa paye en conséquence. » Ils lui dirent : « Cependant, cela t'est compté comme si tu le volais. Toi, paye-lui ce que tu lui dois, et si tu le souhaites, porte plainte contre lui pour vol. » Rav Houna s'exprima ainsi : « Je reçois vos paroles, et me corrige. » Hachem fit un miracle, qui changea le vinaigre en vin. Un autre avis dit que le prix du vinaigre augmenta jusqu'à atteindre le prix du vin, de manière à ce que Rav Houna ne perde rien.

Laisser la place aux prochaines transgressions...

Une des parties nécessaire à la Téchouva est le **vidouy** : exprimer oralement ses fautes. Les Maîtres instituèrent dans la liturgie de la prière le passage du vidouy, dans lequel on tape légèrement sa poitrine au

niveau du cœur et disons : « *J'ai fauté, je t'ai trompé... ».* De plus, il est de notre devoir de nous rappeler les paroles du Rambam concernant les lois de la Téchouva : « *Qu'est-ce que la Téchouva ? Que le fauteur quitte ses fautes et les expulse de sa pensée, qu'il fixe dans son cœur qu'il ne réitérera pas cet acte. Toute personne faisant le vidouy, mais ne fixant pas dans son cœur de ne plus recommencer, ressemble à quelqu'un qui s'immerge dans un mikvé (bain rituel pour se purifier de certaines impuretés) avec un lézard (rendant impur) entre les mains. Son immersion ne sera d'aucune utilité jusqu'à ce qu'il relâche ce reptile.* »

Rav Yaakov de Douvna fit la parabole suivante concernant le verset [Isaïe 1.5] : « *Où faudra-t-il vous frapper encore, vous qui persistez dans la rébellion ?* »

Ceci ressemble à un homme qui a été dans une épicerie pour acheter dix kilogrammes de farine, remplit le sac, pesa, mais le sac ne put contenir que neuf kilogrammes. Il ne restait pas la moindre place pour le dernier kilogramme manquant. Il demanda alors un sac plus grand, mais le vendeur, expérimenté, connaissait bien son travail. Il étira le sac un peu par ci, un peu par là, et agrandit le sac pour atteindre exactement les dix kilogrammes. Cette parabole illustre la chose suivante : un homme fait des fautes avec tous ses membres, de la tête aux pieds. Il est rempli de transgressions, et il n'y a plus de place pour la moindre faute supplémentaire, car sa conscience l'en empêche. Que fait-il ? Il commence à dire le vidouy, frappe légèrement son cœur, ce qui lui permet de nettoyer sa conscience, et libérer de la place pour de nouvelles fautes. C'est ce que le prophète exprime : « *Où faudra-t-il vous frapper encore [...]* » – dans quel but frappez-vous vos cœurs, serait-ce pour « ajouter des égarements ?! »

Le véritable combat

L'armée défile dans les rues après avoir vaincu au combat. La population afflue, des plus jeunes jusqu'aux plus âgés, tous sont présents pour honorer leur armée triomphante. Ce n'était pas une guerre classique, mais une guerre particulièrement difficile avec un adversaire de taille. Une guerre qui se poursuivit pendant de nombreuses années expliquant cette immense joie, présente à tous les coins de rue. Les

soldats valeureux défilaient, suivis des gradés, décorés de toutes leurs médailles et décorations d'excellences. La foule est d'un enthousiasme débordant, des bouquets de fleurs sont jetés en direction des soldats, puis le moment tant attendu arrive : les trompettes annoncent l'arrivée du cortège royal. Le roi apparut paré de ses habits de victoire. Le peuple le salue avec révérence, rempli de respect et d'honneur, l'ambiance est à son paroxysme.

Dans toute cette euphorie, un vieillard s'approcha du roi et lui dit : « La guerre dont vous revenez, dura presque dix ans, excluant les temps de repos et de sommeil. Cependant, il y a une guerre qui se déroule durant les cent vingt ans de la vie d'un homme, trois cent soixante cinq jours par an, vingt quatre heures sur vingt quatre heures sans aucune trêve. L'ennemi en présence, n'est pas un ennemi que l'on peut abattre à coup d'épées et de flèches. Dès qu'il est affaibli, il se renforce en engageant de nouvelles forces et entame une nouvelle guerre. Il ne se décourage jamais, il détient des armes très spéciales, certaines nous sont totalement inconnues. Il sait précisément comment utiliser nos points faibles, et peut-être le pire : il prend parfois l'apparence de visages amicaux le rendant difficilement identifiable. C'est la raison pour laquelle, termina le vieillard : « Bonne chance dans cette grande guerre contre le yétser hara ! »

Qui est puissant ? Celui qui surmonte son mauvais penchant

Tout homme sait à quel point cela est vrai ! Parfois l'homme est capable de faire de grandes choses, difficiles à réaliser, des choses demandant une force physique énorme, des aventures dangereuses etc. Cependant tout ceci est d'une facilité déconcertante par opposition à l'effort devant être fourni pour surmonter une difficulté intérieure. Se retenir dans les moments d'intense colère, se préserver de la médisance, casser ses habitudes bien installées etc. Les efforts de ce genre, exigent une force colossale.

Voyez à quel point les paroles du Ram'hal dans son livre, *la voie des justes*, sont limpides : « Et voici, Hachem mit l'homme dans un lieu où de nombreuses choses l'éloignent d'Hachem. Elles sont constituées par les désirs matériels qui, s'ils sont poursuivis par l'homme, l'éloigneront du véritable bien. En fait, l'homme est vraiment dans une guerre d'une difficulté

inouïe, car chaque événement même bon, constitue une épreuve. La pauvreté d'un côté, la richesse de l'autre; la tranquillité d'un côté, les souffrances de l'autre; jusqu'à ce que la guerre soit sur tous les fronts aussi bien devant que derrière. Et s'il est vaillant et sort vainqueur sur tous les fronts, alors il sera cet homme parfait qui méritera la proximité de son Créateur. Il sortira de ce vestibule pour rentrer dans la pièce inondée par la lumière de vie. »

Que veut le chien ?

C'est la raison pour laquelle nous devons être très courageux et produire beaucoup d'efforts dans cette guerre perpétuelle. De même, nous devons connaître les différentes armes dont le *yétser hara* dispose. Le géant de la Torah, le Rabbi Haïm Shmoulévitche z'l, avait l'habitude de mettre en garde à de nombreuses reprises sur les stratagèmes employés par le *yétser hara*. Il racontait une parabole prise du Midrach :

Au marché de Rome se trouvaient deux chiens rusés, un chien grattait à la porte du boulanger, faisait semblant de dormir et regardait discrètement les plateaux sur lesquels se trouvaient des mets savoureux. « Que veut ce chien ? » interrogea le Rav 'Haïm, insistant sur le mot chien, symbole du *yétser hara*. **Un unique petit pain !** Est-ce que le boulanger - l'homme - le lui donnera ? Il est clair que non. Il surveille ses pains afin que le chien n'en prenne pas. Que fait le chien ? Le chien fait croire qu'il dort, mais à la moindre inattention, il bondira pour prendre son petit pain. Et c'est ainsi que cela se passa, alors qu'il y avait du monde dans la boulangerie, le chien en profita pour prendre un petit pain. Après tout ce tumulte, le boulanger dit alors à son assistant : « Alors, combien en a-t-il pris ? Seulement un seul, ce n'est pas grave. » Néanmoins le chien lui, a obtenu exactement ce qu'il voulait !

Tel est le comportement du *yétser hara*, il veut faire tomber l'homme sur une petite chose bien précise, afin que demain il puisse le faire trébucher sur quelque chose de plus important. C'est ce qu'ont exprimé nos Maîtres : « Voici l'aptitude du *yétser hara* : aujourd'hui il dit, fais ceci, demain il dit fais cela. Et il finira par dire : sers cette idole. » Mais lorsqu'on y réfléchit, quel homme sensé, ayant la tête sur les épaules, laisserait le *yétser hara* le faire trébucher ? Il faut savoir également que le *yétser hara* est très patient, il attend le moment d'inattention, de stress, de mal-être pour faire chanceler l'homme sur un toute petit détail. Un

« A l'endroit où un repentant se tient... »

peu de médisance, un petit mensonge, une petite crise de colère, une petite transgression pendant Chabbath. Que dit l'homme : « Ce n'est rien du tout, c'est juste un petit égarement. » Le problème est, qu'il ne sait pas, que c'était précisément l'objectif du *yétsar hara*.

Le secret du bonheur au Football...

Un jeune homme avait l'habitude de se joindre au cours du Rav Chalom Chvadron z'l. Un beau jour, il alla prévenir le Rav qu'il ne pourrait assister au cours de cette semaine, car quelque chose le dérangeait. « Qu'est-ce qui te tourmente ? », dit le Rav.

Le jeune homme essaya de se dérober à la réponse, mais devant le regard aimant et intéressé du Rav, il lui dit toute la vérité : « Cette semaine a lieu le match de football le plus important de l'année. Le match tombe en plein dans les heures du cours, et je ne veux surtout pas rater ces moments extraordinaires de football. Je suis fou de football, j'aime vraiment ce sport et ces footballeurs ! » « Mon cher ami, je voudrais vraiment connaître le secret du bonheur contenu dans ce sport. J'aime-rais vraiment entendre comment se déroule un match de football. »

Le jeune homme commence à lui expliquer avec engouement et passion : « les joueurs sont disposés en deux équipes. Et si je devais expliquer brièvement comment réussit-on dans ce sport, je dirais, celui qui met un but est heureux. C'est-à-dire, il y a une cage entourée par des poteaux, celui qui tire dans le ballon et le fait entrer a gagné. Le moment où le ballon **rentre dans les cages est le moment de vérité du match.** »

« Quelle est la sagesse de faire rentrer un ballon dans des cages ? Viens avec moi, je vais te montrer comment mettre 20 ballons dans une cage à la vitesse de l'éclair », reprit le Rav. Le jeune homme sourit, « j'ai oublié de vous dire l'essentiel, devant les cages se trouve un gardien qui empêche tout ballon de rentrer. La sagesse est de le tromper pour marquer un but. »

« Et comment fait-on au juste pour tromper le gardien ? »

« C'est ça toute la sagesse, celui qui réussit est le héros du match ! »

« J'aimerais comprendre, le gardien de but ne va pas dormir ? Il se trouve devant les cages 24h/24, mange et dort là-bas ? »

« Pas du tout », dit le jeune homme en riant. « Bien sûr qu'il va dormir, il ne se trouve devant les cages que pour la durée du match. Après il poursuit sa vie normalement. »

« Si c'est donc ainsi : nous n'avons qu'à aller sur le terrain lorsqu'il n'y est pas, et mettrons un but sans aucune difficulté. »

Le jeune homme éleva un petit peu la voix : « c'est exactement dans un cas pareil, lorsque le gardien ne s'y trouve pas, qu'il n'y a aucune sagesse à mettre un but ! La sagesse et la grandeur, c'est précisément lorsqu'il y a une difficulté ! »

Rabbi Chalom se leva et dit au jeune homme : « que tes oreilles entendent ce que ta bouche vient de dire, est-ce que venir au cours de la semaine prochaine ne serait pas de la grandeur ? Pourtant rien ne t'empêche de venir. La sagesse supérieure c'est celle qui te permet d'entrer au bet haMidrach (salle d'étude) lorsque quelqu'un t'en empêche. C'est seulement à ce moment qu'on atteint une vraie satisfaction – mettre le ballon au fond des filets. Et oui, la satisfaction dépend de l'investissement ! Ne chamboule pas les règles du jeu ! » Le lendemain il arriva au cours, et mit un but de toute beauté malgré la difficulté !

Après avoir terminé une étude, nous prononçons la prière suivante : « Nous te remercions..., car Tu as mis notre part parmi ceux qui étudient dans Tes lieux d'étude et ne nous a pas disposé à siéger dans des milieux peu recommandables... Car nous nous vouons et eux se vouent, nous nous consacrons et recevons un salaire tandis qu'eux se dédisent mais ne reçoivent pas de salaire. » A première vue, certaines choses sont incompréhensibles dans ce texte, est-ce que quelqu'un qui travaille dans son domaine ne reçoit pas de salaire ? Y a-t-il un couturier ou un cordonnier qui travaillerait sur une chaussure et ne réclamerait pas de salaire ? Mais, dans ce monde là, on ne reçoit de salaire qu'une fois arrivé au résultat uniquement. Prenons un exemple, la valeur d'une chaussure n'est pas évaluée sur l'effort que le cordonnier a dû développer mais uniquement sur le résultat final. A l'opposé, « nous nous consacrons et recevons un salaire » – sur l'effort fourni, lui-même ! La récompense de la Mitsva est fonction de l'investissement !

« A l'endroit où un repentant se tient... »

Une Mitsva qui a été accomplie difficilement vaut cent fois plus qu'une Mitsva accomplie facilement ! Car un homme dans la difficulté en vaut mieux que cent autres. Ainsi ne considérez pas la difficulté comme une embûche ou une faiblesse, mais plutôt comme un moteur pour la réussite.

Tandis que moi, ma prière est pour Toi

Les lèvres du Juste diront sa volonté.

Nos Maîtres z''l, ont institué les modifications suivantes durant la période des 10 jours de pénitences : « zo'hénou léhaïm... », kotvénou béSéfer haïm », « Ou'htov léhaïm tovim... », OuvSéfer haïm béra'ha véchalom oufarnassa tova vichoua véné'hama ougzérot tovot, Que nous soyons rappelés et écrits devant Toi, nous et tout le peuple d'Israël pour une vie prospère et pleine de paix. »

Rav Meir de Rottenbourg (il y a environ 650 ans) expliqua pourquoi les Sages z''l, instituèrent quatre demandes. Ils auraient pu se contenter de la dernière, qui incluait toutes les demandes et promesses ? A quoi cela ressemble t-il ?

Un vendeur de diamants devait voyager à l'étranger pour son travail. Il avait un jeune enfant très vif qui voulait se joindre à lui. Le père lui répondit : « Tu ne pourras pas partir avec moi, mais si j'entends que tu t'es bien comporté avec maman, alors je te ramènerai une montre en or en cadeau. » L'enfant se réjouit à l'écoute de cette promesse, et son père le quitta l'esprit tranquille. En effet, les premiers jours, l'enfant se conduisit de manière exemplaire, mais quelques jours passèrent, et l'enfant redevint turbulent et dérangea sa mère. Il ne fait pas ses devoirs, ne mange pas à l'heure etc. Lorsque le père rentrât de l'étranger, l'enfant était encore à l'école, la mère raconta à son mari le comportement de l'enfant pendant son absence. Le père dit alors : « il est clair qu'il ne recevra pas sa montre en cadeau. Lorsque le fils arriva de l'école, son père était au beau milieu de son repas et commença à lui raconter toutes les merveilles qu'il avait vues ; la mère du petit écoutait agréablement ses histoires. Pendant que son père parlait, le fils l'interrogea : « Te souviens-tu de la promesse que tu m'as faite avant de partir ? Tu m'avais promis de me ramener une montre en or ? Je sais pertinemment que je ne mérite pas de la recevoir mais j'aimerais juste la voir. » Le père regarda son épouse, sourit et lui montra la montre. Le fils reprit : « Qu'est-ce qu'elle est belle ! J'aimerais la mettre sur mon poignet pour voir si elle me va. » Le père acquiesça également à cette

nouvelle requête, et l'enfant mit la montre à son poignet. Lorsque le fils vit que son père avait bon cœur, rempli de courage, il dit : « cher papa, tu as acheté une montre tellement belle, de plus elle me va vraiment à merveille, elle me va comme un gant, elle est vraiment faite pour moi. Je t'en prie, donne-la-moi en cadeau. » Le père sourit et la lui donna.

Il est clair que si l'enfant avait demandé la montre à son père de but en blanc, son père ne la lui aurait pas donnée. Mais le fils sut comment s'y prendre, petit-à-petit, il commença par demander à son père juste de la lui montrer, et finalement il la lui demanda en cadeau.

C'est ce que dit le roi David z'l dans le livre des Psaumes : « *montre-nous Hachem Ta bonté, et délivre-nous.* » Au début, David demande simplement de nous montrer la délivrance, puis par la suite il demande qu'Il nous donne la délivrance.

Au regard de cette explication, nous pouvons maintenant comprendre le sens de ces rajouts dans la prière. Le peuple d'Israël sait comment accommoder le Créateur. Au début, nous ne sommes pas effrontés au point de demander beaucoup, car nous savons que nous ne sommes pas au niveau de bénéficier des grâces d'Hachem. Nous demandons : « *souviens-Toi de nous pour la vie* », Maître du monde, juste souviens-Toi de nous pour la vie. Puis nous ajoutons « *inscris-nous* », après T'être souvenu de nous, écris-le. Une fois que Tu l'as écrit, nous disons : « Maître du monde, à quoi sert la vie si elle n'est pas bonne ? » C'est pour cela que nous dirons juste après, inscris-nous pour une « bonne vie ». Pour tous ces bienfaits, nous reconnaissons et bénissons Hachem, dans l'avant dernière bénédiction de la 'Amida (texte central de toutes les prières), « *Ton nom est excellent et Toi seul es digne de louanges.* » Merci beaucoup de nous avoir inscrits dans le livre d'une bonne vie, car nous avons foi en Toi, foi dans le fait que Tu écoutes et exauces les prières du peuple d'Israël. Puis nous nous lançons et demandons : « Maître des mondes, dans Ton immense miséricorde, Tu nous as déjà inscrits pour une bonne vie, je t'en supplie, ajoute quelques mots dans Ton livre juste pour terminer la ligne : puissions-nous être mentionnés et inscrits, nous et tout le peuple d'Israël, dans le livre de la vie, de bénédiction, de paix, de subsistance aisée, de consolation, de décrets favorables pour que nos jouissions d'une vie heureuse et paisible ! »

Mes étourderies, qui les comprendra ?

De manière similaire, le roi David demanda à Hachem : « *Mes étourderies qui les comprendra ? De mes fautes cachées purifie-moi, même l'impiété de ton serviteur recouvre-la... Tu m'as lavé de mes nombreuses transgressions.* » Au début, il demanda à Hachem de le pardonner uniquement sur ses étourderies, des fautes commises involontairement. Hachem lui répondit, Je t'ai pardonné. Ensuite il demande à être pardonné sur les fautes cachées, elles ne sont pas involontaires, mais toutefois pas aux yeux de tous. Hachem lui répondit, Je t'ai pardonné. Il continue et demande à être pardonné sur ses fautes commises devant autrui. Hachem le pardonna également. Et pour finir il demanda à être pardonné sur les fautes qu'il aurait commises volontairement pour courroucer Hachem, et Hachem lui pardonna aussi.

Le Midrach rapporte que ceci ressemble à une parabole mettant en scène un pauvre affamé, tapant à la porte d'une maison pour demander de la nourriture. Il leur dit : « *Je n'ai pas mangé trois jours durant, je vous en prie, amenez-moi une tranche de pain* ». Instantanément, on lui en amena. Il commença à manger doucement et dit : « Le pain est trop sec, pourriez-vous m'apporter une tomate pour ramollir un peu le pain afin que je ne m'étouffe pas ? » Les habitants de la maison lui apportèrent une tomate. Puis il dit : « Trois jours durant je n'ai pas bu, peut-être pourriez-vous, s'il vous plaît, m'apporter un petit café ? » Les propriétaires de la maison, remplis de miséricorde, accédèrent à cette requête également. Il s'avère donc qu'il mangea, bût, et se rassasia sur le compte du propriétaire. Mais si depuis le début, il avait demandé un café, on lui aurait dit : « Monsieur, allez au salon de thé et buvez votre café là-bas. »

C'est de cette manière que le peuple d'Israël voit sa volonté exaucée. Ainsi leur prière trouve grâce devant Hachem, tel qu'Hachem dit à Israël : « Fais entendre ta voix, car ta voix est entraînante et ta vue magnifique – Je souhaite ardemment écouter vos voix, requêtes et supplications vers Moi. »

Parler avec le Maître du monde

Dans ce qui va suivre, nous allons apprendre à quel point notre téfila (prière) est importante, acceptée, et souhaitée devant Hachem. Et ce, non seulement au moment de la prière, mais également à tout moment où nous parlons avec Hachem. Il n'est jamais occupé, on n'est jamais mis en attente ou sur messagerie vocale. A tout moment, la ligne est libre et Le Maître du monde est attentif. Au contraire même, plus nous Lui demandons, plus il se réjouit.

Que l'homme ne craigne pas d'être insistant envers Hachem, car il y a des demandes et souhaits qui nécessitent un nombre précis de prières. Lorsque certains hommes demandent une ou deux fois et ne sont pas exaucés, ils abandonnent. Ce qui est dommage et qu'ils ne savent pas, c'est que s'ils avaient demandé une fois de plus, ils auraient été exaucés. Qui est plus grand que Moché Rabbénou qui pourtant pria 515 téfilot (prières) afin d'entrer en Erets Israël. Jusqu'au moment où Hachem lui dit : « Tu as déjà beaucoup, ça suffit, ne rajoute rien à ce sujet. » Hachem continua en disant : « Si tu avais prié une prière supplémentaire, tu aurais été exaucé. Cependant, Je ne souhaite pas que tu rentres en Erets Israël ».

Hachem est proche... de ceux qui L'appellent avec sincérité

Un avocat juif d'Angleterre arriva chez un Rav de Londres. Il se plaignait qu'il était en grande difficulté. Dans le cadre de son travail, il a été désigné par le procureur pour défendre un non-juif plongé dans une affaire criminelle. Tandis que le jugement était en cours, il se rendit compte que son client était incroyablement rusé. Le juge s'en rendit également compte et décida finalement d'inculper l'avocat également, car conscient de ses mensonges. Il est connu qu'en Angleterre le système judiciaire est très rigoureux. Les juges sont aussi pointilleux avec les avocats des accusés, pour que les choses soient claires. Ainsi, cet avocat se trouvait en mauvaise posture, non seulement il risquait de ne plus pouvoir exercer, mais également il était susceptible de recevoir une lourde sanction accompagnée d'une amende. Le Rav lui répondit : « Ecoute bien je te prie, le meilleur conseil que je puisse te donner est de faire comme nos frères juifs. Prier Hachem pour qu'Il te décharge de ces difficultés. » L'avocat rétorqua : « Que puis-je demander ? » Je

ne peux pas, je Lui ai précédemment demandé des délivrances, et ai promis de ne plus rien demander d'autre.

Il y a quelques années, il fut invité en Australie pour une durée de six mois. Il partit avec sa fille unique et chérie. Alors qu'ils étaient là-bas, sa fille tomba gravement malade et fut hospitalisée. Après de nombreuses analyses, les médecins découvrirent qu'elle était atteinte d'une grave maladie, Dieu nous en préserve. Ils commencèrent immédiatement les traitements. Mais en quelques semaines son état se dégrada terriblement, jusqu'au jour où, un Chabbath, le médecin annonce à son père, l'avocat, qu'il ne restait que deux ou trois heures à sa fille. Le père était abattu et terrorisé, lorsqu'il décida d'aller à la synagogue. Il n'y connaissait et ne se souvenait de rien, à l'exception d'une chose : le jour de sa bar-Mitsva, son père l'avait amené à la synagogue et lui mit les tefilines (phylactères). C'était dans l'après-midi, il chercha une synagogue et en trouva une. Il entra, le cœur serré et dit : « Maître du monde, je suis obligé de te demander quelque chose, et je Te promets de ne plus jamais Te solliciter. Je T'en supplie, fasse que ma fille unique reste en vie. » Ainsi, il resta quelques instants en train de pleurer et ressentit un apaisement en son sein. Il décida alors de retourner à l'hôpital pour suivre l'état de sa fille. Il passa à peine la porte de l'hôpital lorsque le médecin lui annonça avec stupeur, que sa fille a ouvert les yeux. Ils lui firent une nouvelle série d'examens : dès le lendemain, elle demanda à boire de l'eau. Au bout de deux petites semaines, elle était déjà sortie de son lit. Les médecins refirent à nouveau un examen complet, et à la stupéfaction générale de l'équipe médicale, plus aucun signe de sa maladie. Les médecins furent tellement troublés qu'ils reprisent les précédentes échographies, IRM, pour s'assurer qu'ils ne s'étaient pas trompés dans le diagnostic de la fillette. Mais non, la tumeur était bien présente sur toutes les analyses précédentes, ils acceptèrent tout simplement de dire que c'est un véritable miracle !

L'avocat termina son histoire, maintenant vous avez entendu dans quelle circonstance j'ai promis à Hachem de ne plus jamais Le solliciter. Le Rav lui répondit, malgré tout : « Sache que Hachem est clément et miséricordieux, rempli de grâce, et se réjouit lorsqu'on Le sollicite, encore et encore. Il ne nous néglige jamais, Dieu nous préserve ». Après avoir entendu ces paroles, il alla prier de tout son cœur, sa prière fut entendue, et il sortit du jugement sans aucune sanction.

Il ne pria pas pour quelque chose en particulier

Nos Maîtres disent à propos de celui qui prie le Créateur du monde, de ne pas demander quelque chose en particulier. Par exemple, s'il veut prier pour trouver sa conjointe, qu'il ne dise pas : « Maître du monde, donne-moi cette femme-là pour épouse ». Car personne ne sait si elle est adaptée pour lui, en effet l'homme ne distingue que ce qu'il peut voir tandis que Hachem sonde les coeurs. Il est probable que cette conjointe soit vraiment bien. Mais Hachem connaissant les secrets les plus profonds, sait qu'il souffrirait beaucoup s'il l'épousait, soit à cause de son beau-père ou sa belle-famille (humour), soit pour une autre raison. C'est la raison pour laquelle, il est préférable de tourner ses prières de la manière suivante : « Hachem, que Ta volonté soit telle que je rencontre la femme la plus adaptée pour être mon épouse, qu'elle soit juste et respectant Hachem de tout son cœur, belle et gracieuse ». De plus, il peut dire : « Il me semblerait que cette femme me soit adaptée, mais Toi seul, détenteur de la vérité sait si elle l'est vraiment, agis selon ce qui est bien à Tes yeux» .

De même, lorsqu'une personne cherche dans le but d'acheter une maison, il en trouve une qui lui plaît sous tous les angles, l'emplacement, la luminosité, bref tout est bien. Malgré tout, il ne vaut mieux pas prier Hachem dans le but qu'il achète cette maison précisément. Il est possible que cette maison soit très belle, mais ce n'est pas le mieux pour lui. Peut-être ne va-t-il pas s'entendre avec ses voisins etc... Ainsi, l'homme doit prendre l'habitude de demander à Hachem ce qu'il y a de meilleur selon Lui, et non selon lui.

Notre Père, notre Roi

Durant les 10 jours de pénitence, nous ajoutons dans la prière, à la suite de la répétition de la 'Amida (texte central de la prière) le passage « *Avinou Malkénou* ». On a pris l'habitude de le réciter à haute voix, les achkénazes ont même l'habitude d'ouvrir les portes du Ekhâl (arche sainte). Cependant, il y a lieu de méditer sur un autre « *Avinou Malkénou* » que nous disons tous les jours après le vidouy (supplications) en silence. Quelle en est la raison, quelles sont les différences entre ces deux « *Avinou Malkénou* » ? Les commentateurs expliquent ceci à l'aide d'une parabole. Un vendeur de tissus se rend dans une usine

pour passer sa commande pour les fêtes qui approchent. Le vendeur se présente à lui, et lui dit : « Ce tissu coûte tant au mètre. » Puis l'acheteur se met à crier : « ce n'est pas cela que je veux, je souhaite quelque chose d'autre. » Après lui avoir montré le modèle qu'il souhaitait, il se met à chercher un autre tissu. Puis à nouveau le tissu ne lui plaît pas, et il se met à crier sur le vendeur. Une heure durant, il parla en élevant la voix et criait. Tandis que le vendeur finit de préparer l'emballage selon les exigences de cet acheteur, il se dirigea vers la sortie afin de payer. Lorsqu'il se rend compte que le montant est plutôt élevé, il se met alors à parler doucement avec le vendeur : « Fais un petit quelque chose, une petite réduction, tu sais très bien que par les temps qui courent ce n'est pas facile, fais un effort. » Le vendeur étonné regarde l'acheteur et lui dit : « Dites-moi cher monsieur, il y a à peine deux minutes, vous parliez en faisant de grands gestes en criant. Que s'est-il passé pour que vous baissiez le ton, avez-vous la voix enrouée ?! » La réponse est claire pour tout le monde, car s'il avait eu l'effronterie de continuer à crier lors du paiement, le vendeur ne lui aurait jamais octroyé de réduction. Peut-être l'aurait-il mis dehors pour son manque de politesse et de courtoisie. En fait l'acheteur n'avait pas vraiment le choix, si ce n'est de parler poliment dans le but de recevoir cette réduction, tel qu'il est écrit : « *Les supplications seront prononcées à la manière d'un pauvre.* »

L'enseignement à notre niveau est le suivant : lorsque nous demandons à Hachem la réussite et la santé, nous l'invoquons à haute voix « Avinou Malkénou kotvénou béSéfer 'Haïm tovim' (notre Père, notre Roi, inscris-nous dans le livre d'une vie prospère), 'kotvénou béSéfer géoula vichoua' (incris-nous dans le livre de la délivrance collective et individuelle)...Hachem nous dit qu'il est prêt à nous inscrire dans ces livres là, mais quel montant êtes vous prêts à payer ? Je veux en contrepartie que vous fassiez des bonnes actions et étudiez la Torah. A notre grand regret, chacun d'entre nous connaît sa valeur au plus profond de son cœur, et ses multiples égarements. C'est pour cela que nous disons à voix basse « Avinou Malkénou 'hatanou léfané'ha » (notre Père, notre Roi nous avons fauté devant Toi), « 'honénou vaa'nénou, ki ein banou ma'ssim » (ai pitié de nous et exauce-nous, car nous n'avons pas de bonnes actions à notre actif), « a'ssé i'manou Tsédaka va'héssed » (fais preuve de charité et de bonté envers nous)... « vaana'hnu lo néda' ma naa'ssé, ki a'lé'ha é'nénou » (tandis que nous ne savons pas

comment faire, nos yeux sont entièrement tournés vers Toi). Tu nous connais parfaitement, Tu connais la pauvreté de nos bonnes actions, leur quantité aussi bien que leur qualité. Puisqu'il en est ainsi, fais-nous un petit quelque chose, une petite remise.

Les 13 attributs de miséricorde

Durant ces jours, nous avons l'habitude de dire les Séli'hot, un élément charnière de cette prière est constitué par les treize attributs de miséricorde.

Dans le Traité Roch Hachana [17b], Rabbi Yo'hanan dit : « Hachem était vêtu d'un talith (châle de prière) tel un officiant, et montra à Moché la structure de la prière. Et il lui dit : « Lorsque les enfants d'Israël fassent devant Moi la prière de cette manière, et Je leur pardonnerai. » C'est-à-dire, suivant la structure des treize attributs de miséricorde d'Hachem. Ainsi qu'il est dit [Exode 34, 6] : « Hachem passa devant lui et Il proclama : « Hachem ! Hachem ! Dieu tout-puissant, clément, miséricordieux, tardif à la colère, plein de bienveillance et d'équité ; Il conserve Sa faveur à la millième génération ; Il supporte le crime, la rébellion, la faute et absout. » »

Plein de bienveillance et d'équité

Nos Maîtres se sont penchés sur le langage employé dans le verset : « plein de bienveillance et d'équité. » En effet, de prime abord, il semblerait que ces deux attributs soient contradictoires. De l'attribut « plein de bienveillance » on comprendrait que Hachem se comporte avec une certaine largesse dans Ses jugements. Tandis que de l'attribut « équité », il semblerait que Le Maître du monde conduit le monde avec une rigueur soutenue, sans compromis ?

Les Maîtres expliquent ceci à l'aide d'une parabole. C'est l'histoire d'un roi qui avait un grand ami, ce dernier, par amour pour son roi, proclamait sa gloire à toutes les personnes qu'il côtoyait. Un jour, cet ami enfreint une loi royale, et fut condamné à une peine d'un an de prison, ou une amende d'un montant très important à payer sous trente jours. Cet ami tenta de réunir la somme en empruntant partout, mais sans succès. Il ne réussit à réunir qu'une petite partie de la somme. A

la vue de la situation désastreuse, ses proches vinrent lui rendre visite la nuit du trentième jour avec des paroles de séparation et de consolation. Le roi n'avait pas oublié le désespoir de son cher ami, mais d'un autre côté, il ne pouvait pas annuler la sanction pour ne pas détériorer le système judiciaire du pays. Qu'a-t-il fait ? Il convoqua son fils et lui remit un coffre contenant la somme en question. Il lui ordonna de transmettre ce coffre à son ami, sans que personne ne le vît. Cela se passa ainsi. L'homme se réveilla de son sommeil et vit le coffre avec la totalité de l'argent et remercia Hachem. Le lendemain, il se rendit au tribunal, paya, et sortit en homme totalement libre. Il s'avère donc, que le roi fut plein de bienveillance car il donna à son ami la totalité de la somme, et fut également rempli d'équité car son ami paya jusqu'au dernier centime.

Rendez hommage à Hachem car Il est bon

Dans le même ordre d'idée, Rav 'Hisda expliqua [Pessahim 118a] sur le verset des Psaumes : « *hodou l'Hachem ki tov ki léolam 'hassdo* » (rendez hommage à Hachem, car Il est bon). « *Hodou l'Hachem* », car Hachem fait payer les dettes à l'homme selon les choses qu'il possède ; le riche par le biais de son taureau, le pauvre par l'intermédiaire de sa brebis, l'orphelin à travers son œuf, la veuve par sa poule. En d'autres termes, Hachem absout les fautes de l'homme de telle manière qu'il lui envoie auparavant des bienfaits, puis les reprend. C'est par la douleur du détachement de ce bienfait que l'homme expie ses égarements.

Parfois, Hachem voit que l'homme ne suit pas les voies de la Torah et des Mitsvot. Souhaitant le faire méditer sur ses actes pour l'éveiller à la Téchouva, Il peut décider de le sanctionner à travers son argent, mais dans Sa miséricorde, que fait-il lorsque cet homme a déjà du mal à nourrir sa propre famille ? Il met dans le cœur de cet homme l'envie d'acheter un billet de loterie pour quelques sous, et le fait remporter une grosse somme d'argent. Comment pourrait-on décrire la joie de cet homme, il n'y a pas plus joyeux que lui sur la surface du globe ! Mais voilà, une semaine plus tard, Hachem lui envoie un voleur le dépossédant de tout son argent. Dans quelle peine cet homme est-il plongé, que de pleurs, de tristesse. La difficulté, c'est que cet homme ne sait pas que depuis le début, il ne méritait en rien une telle somme. Mais en réalité, tout ceci fait partie d'un unique processus, lui suggérant à

Tandis que moi, ma prière est pour Toi

méditer sur ses actes, et revenir vers Hachem. C'est ce que signifie le verset « *véRav 'héssed véemet* » (plein de bienveillance et d'équité) ; au début il est « plein de bienveillance » en le faisant gagner une grosse somme d'argent, puis ensuite Il fait preuve « *d'équité* » en lui prenant cette somme selon son décret.

Et tu iras dans Ses voies

Nos Maîtres ont également déduit des paroles qu'Hachem dit à Moisé : « *Tant que les enfants d'Israël fautent, qu'ils 'fassent' devant Moi les treize attributs de miséricorde et Je leur pardonnerai.* » Le fait que le mot 'fassent' et non 'prient' soit employé, montre bien qu'Hachem attend de nous, que nous pratiquions, que nous 'devenions' ces treize attributs. Tel qu'un autre verset le souligne « *Et tu iras dans ses voies* » – de même qu'Il est miséricordieux, toi aussi sois miséricordieux, de même qu'Il est bon, toi aussi sois bon. En d'autres termes, il ne suffit pas de dire les treize attributs de miséricorde, il faut les intégrer !

Les pères ne mourront pas à cause des fils

D'après ce qui a été dit dans l'un des versets plus haut : « *Il punit les enfants et les petits enfants à cause des fautes des pères.* » Parfois Hachem repousse la sanction de quelqu'un à la génération d'après, ou même à encore plus tard. Cependant dans la paracha de *Ki Tétsé*, se trouve un verset disant le contraire : « *Les pères ne mourront pas à cause des fils, et les enfants ne mourront pas à cause de leurs pères, l'homme mourra selon ses fautes.* » C'est-à-dire qu'Hachem ne sanctionne pas la descendance de quelqu'un ayant fauté, mais lui-même, en personne. Pour résoudre les contradictions entre les versets nous allons nous aider de la parabole suivante :

Un lion affamé se promenait dans la forêt, lorsqu'il vit soudain un renard s'approcher dans sa direction, il était impatient de le manger. Le renard qui vit qu'il était devenu la proie du roi des animaux, se prosterna et lui dit : « Monseigneur le roi, est-ce que le peu de chair que je contiens te rassasierait, je ne suis qu'un tas d'os et de tendons ?! Je te supplie d'aller de l'autre côté de la forêt, là-bas tu y trouveras un homme gras et enveloppé à même de te rassasier pour plusieurs jours. » « Je ne peux faire cela, car je n'ai pas la permission de chasser les hom-

mes. Je crains qu'Hachem ne me punisse à la suite d'un tel acte. » Le renard lui répondit : « Ne t'inquiète pas il est écrit explicitement que tu ne seras pas sanctionné mais tes descendants le seront ! Comme il est écrit, « *Il fait payer les fautes des pères sur les enfants...* ». Qu'en as-tu à faire d'eux ? Le principal c'est que tu manges et profites ! » Instantanément, le lion se dirigea dans la direction de cet homme afin de le dévorer, le renard le suivant de près. Cependant, le lion ne distingua pas un puits se trouvant sur le chemin, et tomba à l'intérieur. Le renard le regarda d'en haut avec un grand sourire. Le lion s'énerva, et dit au renard : « Tu n'es qu'un menteur, où sont les paroles que tu as prononcées, la sanction sera payée par mon fils ? » Le renard dit au lion : « Sache que ce n'est pas à cause de ton acte, mais à cause de tes pères qui ont dévoré des hommes ! » « Quelle faute ai-je commise pour endurer la punition de mes pères, ai-je dévoré un homme moi ? S'ils ont dévoré, il est normal qu'ils payent pour leurs égarements et non moi ! » Le renard lui dit : « Parce que tu n'avais que faire du sort de tes enfants, toi aussi tu payeras pour les fautes de tes pères ! »

Nous comprenons ici, que tout ne dépend pas que des actes de l'homme lui-même ! Si son père était un impie, et s'est éloigné de cette conduite pour se relier à la conduite de son Père céleste, alors il ne se trouve pas dans cette situation de « Je transgresserai et mes enfants en payeront le prix. » Il est clair qu'un tel homme ne recevra pas les fautes de son père. C'est dans ce cas qu'il est écrit : « Les enfants ne payeront pas pour les parents. » Et d'un autre côté, s'il poursuit sur les mauvais sentiers empruntés par son père, cela signifie qu'il ne veut pas épargner ses propres enfants. Il est donc légitime que retombent sur lui les conséquences des actes de ses pères.

L'éducation des enfants

« Quelle injustice vos pères avaient-ils découvert chez moi pour me fuir, pour s'attacher à des choses vaines et se complaire dans le néant »

Dans la lecture du *Chéma' Israël* nous disons deux fois par jour : « Enseigne-les à tes enfants en leur répétant sans cesse. » La sainte Torah nous ordonne d'enseigner à notre fils la loi. Mais, afin de nous faciliter la tâche, le Maître du monde nous a gratifiés d'écoles où l'on transmet Ses règles de vie, les lois de notre douce et agréable Torah. Ainsi, tout homme aura soin de placer son enfant dans des institutions sérieuses, où les enseignants sont de qualité morales et spirituelles de hauts niveaux. Des institutions dans lesquelles nos enfants s'épanouiront dans la beauté de l'étude, et l'accomplissement de la Torah. En d'autres termes, prendre garde à ne pas mettre ses enfants dans des écoles où ces valeurs sont délaissées et bafouées. C'est sur ces dernières institutions qu'Hachem pleure [Jérémie 2.5] : « *Quelle injustice vos pères avaient-ils découvert chez moi pour me fuir, pour s'attacher à des choses vaines et se complaire dans le néant.* » Le prophète dit également plus loin (2.13) : « *Car il est double le méfait commis par mon peuple : ils m'ont abandonné, Moi, La source d'eau vive, pour se creuser des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir les eaux.* » Non seulement ils ont quitté les voies d'Hachem mais en plus, ils sont allés dans des sentiers étrangers, apprennent des notions se trouvant à l'opposé de la Torah, ont pris des habitudes vestimentaires déplacées, et autres, à Dieu ne plaise. A-t-on déjà entendu que dans ce type d'établissements, on enseigne la valeur du respect d'autrui, des anciens, le respect du Chabbath et l'accomplissement des commandements ?! Leur tête n'est remplie que de football, basket ou autre, mais les choses essentielles sont complètement délaissées. Notre Torah – la Torah de vie, nous oriente dans le droit chemin. Elle nous ordonne « *Honore ton père et ta mère* », « *Devant un ancien lève-toi* », toutes les ordonnances sans exception s'insérant dans ses chemins sont des chemins agréables, « *et tous ses sentiers sont paix.* »

« Et Hachem te prodiguera du bien par le fruit de tes entrailles »

Si l'homme, à Dieu ne plaise, n'éduque pas son enfant dans la Torah et la crainte révérencielle, comment pourra-t-il se tenir le jour des *selihot* et de kippour en disant : « Agis en faveur des petits enfants qui étudient la Torah qui sont immaculés de fautes ? ! » Plus encore, il est clair que cet homme a une *mézouza* à sa porte, a-t-il songé à ce qui est écrit dedans ? Pourtant dans la *mézouza* il est écrit : « Enseigne-les à tes enfants en leur répétant sans cesse ! » Comment peut-il embrasser la *mézouza* en bafouant ce qui y est explicitement inscrit ? ! Ainsi l'homme aura soin de méditer, et d'éduquer ses enfants dans la Torah, car elle se trouve en lui. Avec ce mérite, il est clair qu'Hachem l'inscrira définitivement dans le livre de la vie, même si lui-même n'a pas suffisamment de mérites. Tel que le Hatam Sofer explique le verset : « *Et Hachem te prodiguera du bien par le fruit de tes entrailles.* » De manière à ce que même s'il devait être inscrit dans le livre de la mort, à Dieu ne plaise, par le simple mérite qu'il envoie ses enfants étudier la Torah, ce mérite le protègera. Car s'il mourrait, ses enfants pourraient déambuler dans les rues et devenir délinquants, donc Hachem le protège et le maintient en vie. Tel est le sens du verset : « *Et Hachem te prodiguera du bien* » par le mérite de tes enfants qui sont « le fruit de tes entrailles », en suivant les voies de Dieu.

Je ne peux pas effacer la réprimande qui est inscrite dans la Torah

La petite maison était une muraille humaine, les gens du peuple face au Maître de la génération, anciens comme jeunes, étaient plaqués à la porte de la maison pour recevoir une bénédiction du Gaon : le 'Hafets 'Haïm . C'est ce qu'il se produisait lorsque les Sages de la génération venant de toute l'Europe se retrouvaient à Vienne pour débattre des sujets d'actualités. Les habitants de Vienne saisissaient l'occasion pour recevoir une bénédiction. « Moi, je ne suis pas Rabbi », disait le 'Hafets 'Haïm , mais les habitants n'en démordaient pas jusqu'à ce qu'il soit forcé de les bénir. Il commença, puis vint le tour d'un homme accompagné de son jeune enfant. « Je souhaiterais recevoir une bénédiction de votre part, notre Maître », dit l'homme rempli de respect. Le 'Hafets 'Haïm qui ne le connaissait pas, se mit à réfléchir profondément et lui dit : « je ne sais pas pourquoi tu me demandes une bénédiction, si tu envoies ton enfant dans un lieu où l'on s'adonne à l'étude de la Torah, tu n'as aucunement besoin de ma bénédiction. Ainsi que nous

le voyons dans la Torah, les six cent mille personnes qui se tenaient là-bas lors des bénédictions énoncées dans cette *paracha* t'ont déjà bénis. Il y avait les *lévîm*, la Présence divine et l'arche d'alliance (Aron haKodesh) et acceptèrent en disant : « Bénis soit celui qui accomplit les paroles de cette Torah. » Mais si tu fais évoluer ton enfant dans un établissement dépourvu de révérence céleste, comment pourrai-je te donner une bénédiction ? Je ne peux pas effacer les réprimandes inscrites dans la Torah ! » Le juif se mit à trembler, les dents frappant l'une contre l'autre, comment le 'Hafets 'Haïm avait-il pu lui dire cela ?

L'école Katzelnesson

Voici une histoire du Rav, le Gaon Rabbi Yéhouda Tzadka qui était un des Maître de la génération précédente. Un jour, alors qu'il avait été invité à un mariage, était assis à ses côtés un homme fortuné. L'homme riche était tourmenté, son amertume était palpable. Des gens se tournèrent vers le Rav afin qu'il lui vienne en aide. L'homme dit au Rav qu'il ne peut rien faire pour l'aider. Néanmoins, le Rav insista : « l'homme doit retirer les tourments de son cœur. » L'homme lui expliqua alors qu'il a un enfant unique, depuis sa jeunesse il s'efforce de donner le meilleur de lui même pour qu'il ne manque de rien et le comble de cadeaux. « Depuis quelque temps, tous les soirs, il sort avec ses amis et rentre à des heures impossibles ; minuit, une heure, deux heures du matin. Et moi, j'attends, dans l'inquiétude, qu'il revienne. Avant-hier, je l'ai attendu jusqu'à deux heures du matin, mais il n'était toujours pas rentré. Quand soudain à deux heures et demie, je l'aperçus au loin tandis que ses amis le tenaient par les épaules car il titubait; il était complètement saoûl. Ses amis le déposèrent jusqu'à l'entrée de la maison, le jetèrent et s'en allèrent. Moi je pleure sur mon sort, et me demande pourquoi ai-je mérité cela, après avoir fait tellement d'efforts pour l'éduquer, j'ai pallié à tous ses besoins et même plus encore, est-ce que je mérite cela ? » Le Rav lui dit : « Dis-moi, où l'as-tu éduqué ? » Il lui répondit : « à Katzelnesson », qui est connue pour son non-respect de la Torah et des Mitsvot ! Le Rav lui dit : « Maintenant je n'ai plus de questions sur les raisons expliquant ce comportement. Si tu avais écouté Hachem, et l'avais éduqué dans un environnement de Torah, de révérence céleste, tu aurais été sûrement heureux aujourd'hui. Au lieu de cela tu t'en es détourné, et ce comportement n'est que la suite logique de tes choix. »

Dans le futur, les bars deviendront des centres d'études

Aujourd’hui grâce à D.ieu, l’établissement Katzelnesson est devenu un centre d’étude de Torah nommé « Les précieux de Jérusalem », qui abrite plus de mille élèves, qu’ils soient préservés du mauvais œil, et qu’ils se multiplient. Ils y construisirent deux autres centres d’études supplémentaires riches de cinq cents élèves, qui s’adonnent à l’étude de la Torah jour et nuit. De plus, beaucoup d’autres écoles de tous types se sont transformées en lieux d’étude pour la Torah. Nos Maîtres z'l avaient déjà précisé : « Dans le futur, les bars deviendront des centres d’études. »

Ceux qui sèment dans les pleurs, laboureront dans la joie

Parfois certains hommes sèment dans les pleurs depuis l’enfance de leurs enfants, bien qu’ils soient encore jeunes et tendres. Cela arrive aussi chez des enfants placés dans de véritables institutions de Torah, et non dans des sortes d’écoles « religieuses » où est distillé une Torah diluée, frelatée. Un tel homme doit savoir que s’il expose ses enfants à la véritable Torah malgré les difficultés que cela lui occasionnera : les surveiller dans leurs études, prendre soin qu’ils accomplissent les Mitsvot, qu’ils apprennent les bonnes manières, le respect d’autrui etc.... alors il labourera dans la joie. De plus, s’ils grandissent bien dès le plus jeune âge malgré les difficultés, à l’âge adulte, ces efforts seront payants. Le cœur des parents sera serein et confiant dans le fait que leur enfant est, grâce à D.ieu, bien éduqué et gravira les sentiers de la spiritualité de manière équilibrée, sur le chemin que nos pères ont tracé auparavant. Si ces enfants sortent un soir, ils ne craindront pas qu’ils se retrouveront dans des lieux mal famés, à déambuler dans les rues pour tuer leur temps.

L’éducation à la maison

Il faut prendre soin également que le *yétser hara* ne nous fasse pas trébucher en nous poussant à croire que l’éducation n’est qu’à la maison. Nous permettant ainsi de mettre nos enfants dans des établissements dépourvus de Torah. Ces parents certes emmènent leurs enfants à la synagogue, exigent de leur part de faire le *Kiddouch*, le Chabbath, mettre les téfilines etc. Ils sont convaincus que de tels actes suffiront à les

éduquer, et à prendre la voie véritable. Mais ceci n'est que conseil du 'yétser hara', tel que Maimonide le fait remarquer, il est dans la nature de l'homme d'être poussé à faire ce que ses amis font. Il est clair que nous ne venons pas amoindrir l'importance de l'éducation au sein de la maison, qui est sans aucun doute possible, l'essentiel, mais bien attirer l'attention sur l'importance des fréquentations dans le milieu scolaire. D'après notre expérience, hélas, beaucoup de parents qui soutenaient cette thèse, ont vu leurs enfants s'égarer, Dieu nous en préserve.

A moi, ça n'arrivera pas

Il est évident que certaines personnes à qui nous dirons de telles paroles à propos de l'éducation réagiront ainsi : « A moi, ça n'arrivera pas ». A quoi cela ressemble t-il ? Si l'on présentait devant vous cent verres de coca-cola dans de jolis verres, et que l'on vous dise : à chaque verre que tu bois tu recevras 100 000 dollars, mais attention l'un d'entre eux contient un poison mortel, seriez-vous d'accord de les boire ? Il est clair que non ! Bah pourquoi donc ? Au final un seul verre sur cent contient du poison, la probabilité est faible que vous tombiez dessus. Pourquoi craignez-vous de boire ? Quel fou prendrait le risque de dire, « A moi ça n'arrivera pas » ! S'il en est ainsi d'un point de vue matériel, à fortiori sur le plan spirituel, sur le plan de notre vie de Torah. Quelqu'un aurait t-il l'audace de dire « A moi ça n'arrivera pas » ?!

Qu'est-ce qui dérangeait le 'Hafets 'Haïm dans ses vieux jours ?

Le géant, le juste, Rabbi Israël Meir haCohen, le 'Hafets 'Haïm alors qu'il était avancé dans ses jours (~ 90 ans), convoqua tous les Rabbins et érudits de la Torah aux alentours de la ville de Vilna, Groudna et Saloubk. Les raisons étaient les suivantes : le renforcement des centres d'études sur le plan économique et la diffusion de la Torah auprès des jeunes. En effet, l'influence des intellectuels du pays (non-juifs), se faisait grandissante auprès des jeunes. Toute l'assemblée attendait patiemment l'apparition du guide, du Maître, le 'Hafets 'Haïm. Lorsque le géant de la Torah entra dans la salle, tout le monde se leva comme un seul homme, tout le monde était rempli de crainte et de révérence envers le 'Hafets 'Haïm. Puis le Rabbi Shlomo Gordon s'approcha et récita la bénédiction à la vue d'un sage incontesté de la Torah : « barou'h ata Hachem [...] qui dispense de Sa sagesse à ceux qui le révèrent. » Tous restèrent debout à cause du respect qu'il dégageait.

Dans son discours le 'Hafets 'Haïm dit : « Vos yeux sont témoins que je me suis dérangé pour vous rencontrer malgré ma vieillesse, car de ce lieu fleurira la Torah. Si à mon âge, je me suis fatigué pour la Torah en venant de si loin, à plus forte raison vous devez agir par tous les moyens afin que la Torah ne soit pas oubliée dans le peuple d'Israël. Tel qu'on peut le voir à travers le monde, un homme qui souhaite acheter de la marchandise mais ne connaît pas suffisamment le produit, ira demander des conseils à ceux qui le connaissent davantage. Et s'il voit un marchand expérimenté cherchant à acheter ce même produit à un prix élevé, alors il peut être sûr que cette marchandise est de qualité et que son prix est justifié. A propos de la Torah, il est dit que les anges souhaitaient la recevoir, tel qu'il est dit : « *Donne ta splendeur (la Torah) aux cieux (les anges).* » Or puisque la Torah est spirituelle et que les anges le sont aussi, nous comprenons qu'ils sont les plus à même de l'apprécier à sa juste valeur. Et maintenant, rendez-vous compte à quel point nous devons être joyeux après que Moché ait vaincu les anges pour faire descendre la Torah et nous la transmettre ! Il est de votre devoir de renforcer nos soldats (étudiants) pour sauver les enfants d'Israël d'une défaillance au contact d'étrangers, ou bien dans les écoles où l'on enseigne des idéologies mensongères. Il existe des éducateurs qui ne connaissent pas le moindre mot de notre sainte Torah, de l'accomplissement de ses commandements et produisent des enfants qui s'opposent à Hachem et aux valeurs fondamentales. Malheur aux yeux qui ont vu pareille chose, malheur aux oreilles qui ont entendu cela. Quelles souffrances ressentiront ces parents dans le monde à venir, lorsqu'ils les sortiront du *Gan Eden* pour voir les souffrances qu'endureront leurs enfants pour avoir négligé la Torah et la pratique des commandements.

Puisque dans cette réunion nous allons traiter de l'éducation dans les *Talmudei Torah* (écoles de Torah), j'ai dit à tous les Rabbanim de s'empêtrer de bâtir des écoles dans chaque ville. Avec des enseignants de qualité, craignant Dieu, afin qu'ils transmettent aux enfants la Torah sacrée d'Israël. Si les rabbanim ne le font pas, ils devront rendre des comptes dans le monde de la vérité ; pourquoi n'ont-ils pas surveillé cet aspect également, pourquoi n'ont-ils pas sensibilisé les parents de ces enfants au danger. Ils seront couverts de honte parce qu'ils auraient pu agir et ne l'ont pas fait. Alors viens mon frère, mon bien-aimé, et agissons de toutes nos forces pour sauver la nouvelle génération d'une

extinction spirituelle, afin que réussissions à les éduquer dans la Torah et les Mitsvot car : « *Eduque l'enfant selon ces prédispositions, même lorsqu'il grandira il ne s'en détournera pas.* »

Dans les Psaumes, il est écrit [24.3-4] : « *Qui montera sur la montagne de l'Eternel ? Qui se tiendra au lieu de sa Sainteté ? Celui qui a les mains propres et le cœur pur, celui qui ne jure pas vainement sur son âme [...]* » Ceci est comparable à l'histoire d'un homme qui croule sous le poids du travail, et qui, malgré-lui, se tourne vers un riche donateur et lui raconte sa détresse. Le donateur sortit un chèque de mille roubles et lui fit un prêt pour une durée d'un an, afin de respirer un peu. Un an après, le donateur vient pour récupérer son prêt. L'homme sortit de sa caisse le chèque que le donateur lui avait fait et lui dit qu'il n'y a même pas touché. Le donateur tout étonné lui dit : « Est-ce possible ? C'est pour cela que je t'ai donné ce chèque, pour qu'il dorme dans ta caisse ? Je te l'ai donné pour que tu te relèves et non pour que tu l'enfouisses dans une boîte ! » Quelle est la morale de cette histoire ? Lorsque l'homme arrivera dans le monde de la vérité, même si son âme est restée pure comme aux premiers instants de sa vie, il sera jugé devant le tribunal céleste. Et on l'interrogera : « Est-ce pour cela que ton âme est descendue sur Terre, pour que tu ne sois d'aucune utilité dans le renforcement de la Torah auprès des autres ?! L'essentiel de ta venue est : d'apprendre, d'enseigner, de faire rayonner la Torah autour de toi, et toi qu'as tu fais ?! » C'est ce que le verset dit : « [...] *Celui qui ne jure pas vainement sur son âme [...]* », vainement, c'est-à-dire sans aucune utilité. C'est pourquoi tout homme s'efforcera de renforcer la Torah selon ses capacités, de soutenir les institutions et les étudiants qui font rayonner la Torah et l'embellissent. »

C'est ainsi que s'exprima le 'Hafets 'Haïm soixante dix ans auparavant. Que pouvons-nous dire, aujourd'hui dans notre génération ? « *Le sage écouterá, et s'enrichira d'enseignements* », car dans notre génération, nos yeux voient les résultats de cette éducation dégradée. Les faits pénibles et désolants parlent d'eux-mêmes. A notre grand regret, l'éducation - ou le manque d'éducation - qui est injecté dans certaines écoles, entraîne une dégradation considérable auprès des jeunes. Chaque année, un nouveau record est dépassé ! Heureux est celui qui sauve des âmes d'Israël, et les motive à revenir à leur Rocher afin qu'ils s'enrichissent, enseignent, protègent et gardent la Torah dans les écoles appropriées et dans les centres d'études juifs de qualités.

Fixer des temps d'études

Nous avons dénigré Ta Torah jours et nuits

Les Maîtres du Talmud dans le Traité Chabbath [31a] ont écrit : « Lorsque l'homme entre pour se faire juger, on l'interroge : » As-tu approfondi ta foi ? As-tu fixé des temps d'études de Torah ? Etais-tu impatient de La Délivrance ? » Le Rambam écrit à ce propos dans les lois sur l'étude de la Torah (1.5) : « Tout homme d'Israël est tenu d'étudier la Torah, pauvre ou riche, en bonne santé physique ou souffrant de quelque maladie, jeune ou vieux, même un indigent se nourrissant du porte à porte, un homme marié ou père de famille est tenu de fixer des temps d'études jour et nuit. Comme il est dit : *« Et tu en parleras jours et nuits.* » Il en ressort que tout homme d'Israël, dans toutes les situations, est tenu d'étudier la Torah.

Ne vous fiez pas à votre ami

N'excitez pas votre mauvais penchant en vous disant : « Grâce à Dieu, je prie trois fois par jour en assemblée, la prière du matin je la fais au lever du soleil, j'accomplis beaucoup de commandements et d'actes de charité. Avec tout ceci, c'est amplement suffisant. » Bien au contraire, l'homme doit savoir qu'une personne accomplissant beaucoup de commandements et fixant des temps d'études ne ressemble pas du tout à celui qui accomplit les mêmes Mitsvot mais ne fixe pas de temps d'études. En effet, celui qui fixe des temps pour l'étude se renforce dans la pratique, car il étudie toutes les lois respectives à chaque Mitsva. En particulier à propos des lois sur Chabbath qui sont d'une étonnante richesse et multitude de détails. Il est clair qu'une personne ne les étudient pas, peut être quasiment sûre de transgresser Chabbath chaque semaine ! C'est ce qu'exprima le roi Salomon : « *Ne vous fiez pas à votre copain* », ne croyez pas en votre penchant au mal qui se présente comme un ami, un copain, et qui vous entraînerait dans des situations diverses et variées, car son intention principale est notre chute.

Car la Mitsva est un flambeau, la Torah une lumière

A ce sujet, nos Maîtres ont commenté le verset des Proverbes [6.23] : « *Car la Mitsva est un flambeau, la Torah une lumière.* » L'acte de la Mitsva est comme un flambeau éteint, mais dès que l'homme étudie la Torah qui est la lumière, alors la Mitsva éclaire. Nos Maîtres comparèrent ceci à un village reculé, dont les habitants étaient simples et naïfs à un tel point qu'ils ignoraient tout de la civilisation actuelle. Ils ne savaient même pas qu'on pouvait éclairer la nuit en allumant des bougies. En effet dès le coucher du soleil, tous rentraient chez eux pour dormir, tandis qu'ils se levaient et partaient travailler dès que l'aube pointait. L'un d'entre eux se rendit dans une ville et aperçut de la lumière en pleine nuit : dans ce village on s'éclairait grâce à l'allumage de bougies. Il s'enthousiasma et acheta une quantité importante de bougies pour les revendre dans son village. Bien-sûr, dès que les villageois entendirent que ces bougies pouvaient éclairer la nuit, tout le monde en acheta. Ils réunissaient plusieurs bougies, mais rien ne se produisait. Ils s'en prirent au vendeur, et exigèrent un remboursement. Le villageois retourna en ville pour comprendre pourquoi les bougies n'éclairaient pas. Il cria sur le vendeur du magasin pensant qu'il avait tenté de l'escroquer. Mais le vendeur qui était clairvoyant lui demanda : « Comment vous servez-vous de ces bougies ? » Le villageois lui répondit en toute naïveté qu'il les avait posées sur une étagère telle qu'elles se trouvaient dans le magasin. Le vendeur reprit : « Stupide que tu es ! Il faut une étincelle pour les allumer, ensuite elles éclaireront. »

La leçon que nous tirons de ceci est la suivante : un homme qui accomplit les commandements, mais ne fixe pas de temps pour étudier la Torah, ne sait pas comment accomplir les Mitsvot suivant toutes leurs modalités. C'est sur lui que l'on dit : « *Ce que j'ai interdit tu l'as permis, ce que j'ai permis tu l'as interdit.* » Il peut arriver qu'un homme croie accomplir tous les commandements relatifs au Chabbath, mais en vérité, par ignorance, il transgresse chaque Chabbath des dizaines d'interdits. De même, un homme peut avoir mis les téfilines pendant cinquante ans, sans jamais avoir accompli la Mitsva des téfilines. Ou bien prononcer le Nom d'Hachem en vain car il ne sait pas comment les mettre. Il existe de nombreux autres exemples. C'est ce que nous avons dit plus haut, à propos des Mitsvot qui n'éclairent pas. Cependant s'il étudie la Torah, il accomplit alors le verset « [...], *La Torah une lumière.* » La Torah éclairera ses Mitsvot.

Qui est puissant ? Celui qui s'éloigne de la transgression du Chabbath

Tel que le Rabbi Yonathan Eibechistz, dans son livre » *les forêts de miel* » l'écrit : « Il est strictement impossible de ne pas transgresser Chabbath s'il n'a pas étudié toutes les lois relatives à celui ci. Celui qui n'a pas approfondi deux, trois fois ces lois, ne peut échapper au 'hilloul Chabbath' (transgression du Chabbath), que cela soit concernant des commandements d'ordre Toranique ou bien Rabbinique. Qui est puissant ? C'est celui qui ne dira pas : « Je suis propre de toutes transgressions, innocent de tous péchés concernant le respect du Chabbath. » De plus la transgression du Chabbath est possible de lourdes peines. C'est la raison pour laquelle nous devons étudier ces lois de manière assidue, aidés par un Maître en la matière. Puis, il doit les lire et les retenir jusqu'à qu'elles soient scellées sur sa bouche. Il est évident qu'un tel homme sera vraiment digne de louanges. Le fils de l'homme doit s'y accrocher, car son salaire est élevé et le protègera de mauvais décrets. »

Celui qui retire son oreille pour ne pas entendre des paroles de Torah

Il est écrit dans les Proverbes [28.9] : « *Celui qui retire son oreille pour ne pas entendre des paroles de Torah, sa prière est une abomination.* » Il y a lieu de comprendre, que certains aspects de la Conduite divine, fonctionnent suivant le principe de récompense et sanctions, liés au principe de « mesure pour mesure ». S'il en est ainsi, pourquoi, celui qui n'étudie pas, voit sa prière considérée comme une abomination ? Où se trouve le « mesure pour mesure » ? Nos Maîtres nous enseignent qu'en vérité, on ne parle pas d'une personne qui n'a jamais voulu étudier la Torah, qui est possible de lourdes sanctions. Ce verset parle plutôt d'une personne qui souhaite écouter de la Torah, mais lorsqu'on lui dit : « Viens à tel ou tel cours », il répond : « Je connais tout cela, que vais-je apprendre au contact de ce Rabbin ? » Un tel homme verra alors sa prière considérée comme une abomination. En effet mesure pour mesure, Hachem lui dira : « Le matin tu disais : « Tu es miséricordieux, ramène-nous etc. », l'après-midi, tu répétais : « Tu es miséricordieux, ramène-nous etc. », ainsi que le soir ! Alors Moi non plus Je ne suis plus intéressé à écouter tes prières tous les jours, trois fois par jour. »

Pourquoi ne viens-tu pas recevoir ?

Les Maîtres employèrent la métaphore suivante, à propos d'un pauvre homme révolté qui survivait difficilement. Un jour, ses amis allèrent le trouver et lui dirent : « Rends-toi chez ton proche parent, qui est un homme riche et aide déjà de nombreuses personnes, il t'aidera sûrement. » Cela se produisit, il rencontra son proche parent et lui décrivit sa situation. Il lui répondit : « Je n'ai jamais su, tu n'es jamais venu me voir, alors reviens demain, je termine le travail à sept heures du soir, je t'attendrai dans mon bureau. » Le lendemain, le proche parent l'attendit dans son bureau jusqu'à sept heures et demie, mais le pauvre ne venait pas, et il décida donc de rentrer chez lui. Après un certain temps, le pauvre homme retourna voir son proche parent pour se plaindre à nouveau. « Mais, la dernière fois nous avions convenu d'un rendez-vous, as-tu eu honte de venir ? », dit le riche. Le pauvre s'excusa, et lui demanda un nouveau rendez-vous. Le proche parent lui fixa un nouveau rendez-vous, et le pauvre promit d'arriver à l'heure cette fois. Mais de nouveau le riche patienta une longue heure dans son bureau, et le pauvre ne se présentait toujours pas. Après quelques jours, ils se rencontrèrent à nouveau, puis il se plaint une nouvelle fois à propos de sa situation catastrophique. Le riche lui répondit : « La dernière fois je t'ai attendu une bonne heure, et tu n'es pas venu ! » Le pauvre s'excusa, et lui demanda de fixer un rendez-vous plus tôt dans la journée, il sera alors plus facile pour lui d'arriver. Le riche dans sa générosité accepta, et fixa avec lui une heure de rendez-vous plus avancée. Mais à nouveau le pauvre ne se présenta pas. Plusieurs jours plus tard, ils se rencontrèrent, encore une fois, le pauvre se mit à se plaindre de sa situation. Mais cette fois-ci, la patience du riche était épuisée, il lui cria dessus et lui demanda de sortir.

Qui crois-tu tromper ?

Nous comprenons clairement la position du riche. Mais nous devons être également vigilants à ne pas ressembler à ce pauvre homme. Car nous disons dans l'office du matin lors de la bénédiction de *Aavat olam* (= d'un amour éternel) ; « *Mets dans notre cœur du discernement pour discerner, comprendre, écouter, apprendre, enseigner, garder et accomplir toutes les paroles de Ta Torah. Illumine nos yeux de ta Torah [...].* » En fait nous demandons à Hachem qu'Il nous permette véritablement de discerner

et comprendre à un tel niveau que l'on puisse l'enseigner aux autres. Hachem nous dit : « Venez apprendre, Je vous la donnerai ! » Et voici, dès que la prière est terminée, les gens partent, car ils n'ont pas le temps et doivent aller au travail. De même lorsqu'ils reviennent pour les prières de l'après-midi et du soir, et qu'il y a un cours juste avant ou juste après l'office, ou même parfois entre les deux, et qu'au lieu d'y assister, ils fument leurs cigarettes, et parlent de politique, ou de choses et d'autres qui sont de faible intérêt ! Mais étudier, se connecter à l'essentiel, ça non. Ils préfèrent parler de choses futiles. La pause cigarette terminée, ils rentrent dans la synagogue et disent à nouveau la bénédiction de *Aavat olam* : « *C'est pourquoi Eternel notre Dieu, sur notre couche et à notre lever, nous discuterons de Tes lois et nous nous réjouirons et serons heureux de dire des paroles de Ta Torah, Tes préceptes et Tes commandements pour l'éternité, car elles sont notre vie et la longueur de nos jours. Sur eux nous méditerons jours et nuits.* » Que l'homme réfléchisse quelques secondes, qui croit-il tromper ? Et pour terminer nous disons : « Nous discuterons de Tes lois » signifie que nous voulons arriver à un tel niveau, que la Torah soit notre sujet de discussions permanent : avec nos amis, nos collègues etc. On poursuit par : « [...] Nous nous réjouirons et serons heureux des paroles de Ta Torah [...] », signifie que nous sommes tellement contents, notre cœur est rempli d'une joie et d'un bonheur intenses. Et l'on ajoute : « [...] Car elles sont notre vie et la longueur de nos jours. Sur eux nous méditerons jours et nuits », c'est-à-dire, que la Torah est notre vie, qu'il n'y a rien d'autre en dehors d'Elle, c'est pour cela que nous la méditons jours et nuits. Si nous nous exprimons de la sorte, comment justifier un comportement pareil ? Pourquoi t'enfuis-tu des cours de Torah ? C'est la tournure qu'employa Hachem pour parler à Adam après avoir fauté : « *ayéka* » (Où es-tu ?). Pourquoi ne viens-tu pas étudier chaque jour Ma Torah, car d'après ce que J'entends dans ta prière, tu as l'air de la chérir, Ma Torah ?! » C'est pour cela mes chers amis, venez fixer un temps pour l'étude, et alors nous pourrons demander à Hachem d'une bouche intègre de nous donner la connaissance, pour apprendre, enseigner, garder et accomplir Sa volonté. Et Hachem nous exaucera et comblera nos souhaits.

Ne dis pas lorsque je libérerai du temps, je changerai, car peut-être n'en auras-tu pas !

Nos Maîtres ont dit dans les Maximes des Pères [2.5] : « *Ne dis pas lorsque je libérerai du temps je changerai, car peut-être n'en auras-tu pas.* » En d'autres termes, parfois le mauvais penchant dit à l'homme, « Maintenant tu es jeune, va travailler amasse de l'argent, fais des affaires, et lorsque tu seras installé, il te restera du temps pour étudier la Torah. Alors tu pourras étudier comme bon te semble. »

J'étudierai lorsque je serai à la retraite

Il y a quarante ans se trouvait un homme ayant des qualités exceptionnelles, qui était responsable d'écrire le déroulement de jugements du tribunal rabbinique. Le grand Rabbin d'Israël, le Rav 'Ovadia Yossef, revenait toujours sur la même remarque dès qu'il le voyait : « un homme possédant de telles facultés, au lieu de travailler dans un tribunal devrait plutôt étudier la Torah et devenir lui-même *dayan* (juge) ! » Mais ses paroles étaient vaines. L'homme disait, lorsque je serai à la retraite, je m'assierai et étudierai. Le Rav lui répondait : « *Ne dis pas lorsque j'aurai du temps libre, je changerai car peut-être n'en n'auras-tu pas.* » Au final, il resta le même à cause de son entêtement. Lorsqu'il prit sa retraite, à un âge déjà avancé, ses facultés diminuèrent lentement, ainsi que son ouïe. En fin de compte, il ne put étudier et grandir dans la Torah tel qu'il en était capable dans sa jeunesse.

Chaque instant est d'une valeur inestimable

Les Maîtres ont également enseigné à propos de cette *Michna* citée plus haut : « *Ne dis pas lorsque j'aurai du temps libre, je changerai car peut-être n'en n'auras tu pas.* ». Même si tu n'as que peu de temps à cause de tes préoccupations quotidiennes, utilise-le et ne dis pas : « Que puis-je étudier en si peu de temps ? » Car chaque instant de vie, est d'une haute importance. Par exemple, une personne attendant son bus peut utiliser ce moment pour lire des Psaumes, ou bien réciter une *michna* qu'il connaît par cœur afin de ne pas gaspiller de son temps.

Chefs d'entreprises et commerçants

Le Rav Pelei Yoetz (qui vivait il y a environ 200 ans) disait : « Je me souviens il y a de cela trente ou quarante ans, lorsque j'interrogeais les commerçants : « Comment vont les affaires ? » Ils me répondaient d'un visage rayonnant : « *Barou'h Hachem'* (bénit soit-Il), *hodou l'Hachem ki tov* (remercions Hachem car Il est bon), il y a tout ce qu'il faut. » Tandis que maintenant, lorsque je pose la même question aux commerçants, ils me répondent lourdement et avec inquiétude qu'il n'y a pas de '*parnassa*' (gagne-pain). Je me mis à réfléchir sur les raisons expliquant cela. A l'époque, chaque vendeur avait un livre d'étude tel que '*hok l'Israël*', et étudiait entre chaque acheteur qui se présentait. Ceci déplaisait vivement au *yétsar hara* : « Même dans leurs magasins, leurs bouches continuent à dire des paroles de Torah ! » Alors le *yétsar hara* s'empressait d'envoyer des clients pour qu'ils étudient moins. C'est comme ça qu'ils gagnaient leur *parnassa* avec abondance. Mais aujourd'hui que fait-on entre chaque client ? On lit les journaux écrits par des personnes qui haïssent Hachem, la sagesse et la Torah. Ou bien on écoute la radio, ou l'on parle d'arbre et de pierre, on n'écoute plus de paroles de Torah, de sagesse, d'éducation, de morale. Qu'Hachem soit miséricordieux envers nous. Lorsque nous nous adonnons à ces choses là, le *yétsar hara* jubile, car il est impossible que toutes ces choses ne laissent de traces chez l'homme. C'est pour cela qu'il empêche la venue de clients, afin qu'ils continuent à s'adonner à des choses futiles, et ainsi diminue leurs *parnassa*. Les Maîtres ont dit : « *S'il n'y a pas de Torah, il n'y a pas de farine* ».

Les automobilistes

C'est pour cela qu'il faudrait aider son prochain en lui disant : « Sois fort ! » Aujourd'hui il y a des stations de radios diffusant des cours de Torah, il y a des quantités de cours de pensée juive, morale, et autres, sur CD, cassettes, MP3... Tout le monde est en mesure de s'asseoir dans son magasin ou lorsqu'il conduit, et écouter des choses essentielles pour son bon développement. De même, les chansons ayant attrait à la sainteté, avec des mélodies qui réveillent l'âme, sont largement disponibles.

Une constance est comme une moitié et une autre moitié

Nos Maîtres ont déjà dévoilé que toute personne employant son temps libre à étudier, et ne gaspille ce temps pour rien d'autre au monde, montre par là, à quel point l'étude est importante pour lui. Rien ne pourrait le faire bouger de ces instants si précieux. Alors les Maîtres considèrent que ce temps fixé sera compté comme une demi-journée d'étude. Ce qui est allusionné dans le verset : « *Une constance est comme une moitié et une autre moitié.* » La raison étant la suivante : un homme qui a une constance dans l'étude, et qui, pour rien au monde ne l'anulerait, organise toute sa journée en fonction de ce moment fixe. Il est prêt à s'organiser différemment pour ne pas rater son moment d'étude. Par exemple, lorsqu'il doit sortir de la ville l'obligeant à rentrer tard pour son cours, et décide de ne pas voyager, car il s'est fixé d'étudier à une heure précise. Un tel homme est en réalité relié la majorité de son temps à son étude.

Le salaire de l'étude de la Torah

L'homme doit impérativement savoir que le salaire de l'étude est bien supérieur à celui de l'accomplissement des *Mitsvot*, tel qu'il est écrit dans le Talmud Yéroushalmi : « *Même toutes les Mitsvot de la Torah n'équivalent pas à une parole de Torah.* ». Il est écrit dans Isaïe [64.3] : « *Jamais œil humain n'avait vu un autre dieu que Toi agir de la sorte en faveur de ses fidèles.* ». Ceci n'est pas uniquement à propos du monde à venir, mais également dans ce monde-ci, car celui qui étudie, réussit dans toutes ses entreprises, ainsi que le roi David le dit dans les Psaumes [1.2-3] : « *S'il trouve son plaisir dans la Loi de l'Eternel [...] tout ce qu'il fera réussira.* ». De même la Torah le guérit, comme il est écrit dans les Proverbes [4.22] : « *Et tout son corps Elle guérit.* ». Il mérite également qu'on lui allonge ses jours et ses années, tel que les Maîtres l'ont dit dans les Maximes des Pères [6.7] : « *La Torah est grande car elle donne vie à celui qui l'a fait, dans ce monde-ci, et dans le monde à venir,* », comme il est dit plus loin [8.35] : « *Car celui qui l'a trouvée, a trouvé la vie.* ». Les Maîtres ont dit également dans le Traité Béra'hot [5a] : « *Tout celui qui s'adonne à la Torah et aux bonnes actions voit toutes ses fautes pardonnées.* ». De même, ils dirent dans le Midrach Sho'her Tov [Proverbes 10] : « *Il n'y a pas d'acte juste qui préserve du jugement de la gêhenné si ce n'est l'étude de Torah.* ». Il figure également dans le Traité Avoda Zara [2a] : « *dans le monde à venir*

Hachem amènera un Séfer Tora et le posera en son sein, et proclamera : « que celui qui s'est adonné à la Torah vienne et prenne sa récompense ». »

Tout celui qui prend sur lui le joug de la Torah

Même celui qui travaille est tenu de fixer des temps pour étudier. De plus, tout homme doit faire attention à ne pas être trop absorbé par son travail, à un tel point qu'il ne puisse étudier de manière régulière. Ainsi nous trouvons dans le Midrach Tan'houma : « Ytro fut appelé « l'enthousiaste », car il chérissait la Torah. » Lorsqu'il arriva en Israël, on lui donna une étendue fertile près de Jéricho et il dit : « je n'étais venu que pour étudier la Torah, et maintenant je sème, laboure, mais quand pourrais-je étudier ? » Au contraire, plus un homme est rigoureux dans la constance de son étude et plus Hachem le préserve de toutes sortes de dérangements, ainsi qu'il est écrit dans les Maximes des Pères : « *Tout celui qui prend sur lui le joug de la Torah, sera préservé du joug de la royauté terrestre et du joug des contraintes journalières.* » C'est-à-dire, bien qu'il y ait du travail et du labeur d'après le fonctionnement naturel du monde : payer les impôts, attendre dans les files d'attentes dans les banques, à la poste etc., Hachem le préserve de toutes sortes de dérangements et pertes de temps additionnelles, afin qu'il étudie la Torah de manière sereine. De même, les 'hazal' ('ha'hamin zi'hronam livra'ha = les Maîtres de mémoire bénie) dans Pirké de Rabbi Eliezer [9.2], ont dit : « *Tout celui qui s'adonne avec sérieux dans la Torah, on lui placera de bons travailleurs face à lui. Tout celui qui dénigre la Torah, on lui placera des travailleurs négligeants face à lui.* »

Il y a un grand salaire pour toi

En particulier durant les Chabbathot et les Yamim Tovim (pluriels de Chabbath et Yom Tov = jours de fêtes) où l'on n'est pas préoccupé par son travail et sa *parnassa*, on est tenu d'étudier un maximum et d'aller à des cours. Tel qu'il est écrit dans le Talmud de Jérusalem : « *Le Chabbath et les Yamim Tovim n'ont été donnés que pour étudier la Torah.* » Alors son mérite est multiplié, comme il est écrit dans *Chivat Tzion* [2.233 du Rav Moutzafi] : « *Une heure d'étude le Chabbath équivaut à 170 millions d'heures d'étude durant la semaine.* » Sa source provient du livre *Etz 'Haïm* du Rav 'Haïm Vital, ainsi que du Rachach dans son livre *Naar Chalom* suivant les *Tikounei Zohar*. A propos de ce qu'a écrit le Ben Ich Hai [année 2, intro-

duction de la parachat Chémot], à savoir, qu'une heure d'étude le Chabbath équivaut à mille heures d'étude pendant la semaine, cela est ramené au nom de son père. Il disait cela juste pour montrer la différence entre ces deux études, mais les chiffres n'étaient pas précis. D'ici, nous pouvons nous rendre compte de l'immense importance du Chabbath : à un tel point que nous n'avons pas la valeur de ce temps. Puisqu'il en est ainsi, comment pourrions-nous gaspiller notre temps précieux à des futilités. Ainsi il est de la plus haute importance que les responsables dans les synagogues organisent des cours chaque Chabbath avec des histoires et des lois afin de renforcer l'assemblée, qu'ils soient bénis.

Quand J'en aurai fixé l'heure, Je rendrai Mes arrêts avec équité

Dans ce sens, celui qui emploie son Chabbath et ses Yamim Tovim comme il se doit, Hachem le récompense également sur son temps d'une manière générale. Ainsi que le Gaon (le géant) le 'Hida écrit sur le verset des Psaumes [75.3] : « *Quand (dit D.ieu) J'en aurai fixé l'heure, Je rendrai Mes arrêts avec équité.* » - Il y a l'homme qui inventera des excuses à Hachem en lui disant qu'il ne pouvait pas étudier car il devait ramener à manger à la maison. Alors Hachem lui répondra, les Chabbathot et les Yamim Tovim, les mi-fêtes et les jours fériés, comme le jour de l'indépendance de l'état d'Israël, ces jours où tu ne travaillais pas, t'es-tu assis pour étudier ? Si même pendant ces jours-là tu n'as pas étudié, que répondras-tu ? Il en ressort que Hachem juge suivant le comportement de la personne vis-à-vis de l'utilisation de son temps pendant les fêtes, un jugement droit, précis et rempli d'équité.

Mériter la résurrection des morts

Dans le Midrach, il est dit sur le verset dans Isaïe [26.19] : « *Car Ta rosée est une rosée de lumière* » - Rabbi Ela'zar dit à Rabbi Yo'hanan : « Toute personne qui utilise la rosée de la Torah (qui l'étudie), alors la rosée de la Torah le fera revivre lors de la résurrection des morts. Et inversement, toute personne n'utilisant pas la rosée de la Torah, ne resuscitera pas lors de la résurrection des morts. Mais je leur ai trouvé une guérison d'après la Torah dans un autre verset, « *Vous qui adhérez en l'Eternel votre D.ieu, serez vivifiés en ce jour.* » Serait-il possible d'adhérer à la Ché'hina (manifestation d'Hachem en bas) alors qu'il est écrit : « *Il*

est un feu dévorant, Dieu jaloux » ? En fait, tout personne qui marie sa fille à un érudit de la Torah, et celui qui fait profiter de ses biens à un érudit, applique le verset : « vous qui adhérez [...] ». De même, il est dit dans le Traité Péssa'him [53b] : « Rabbi Yohanan a dit, tout celui qui remplit la poche d'un érudit, mérite de s'asseoir dans l'assemblée d'en haut », comme il est dit : « A l'ombre de la sagesse, à l'ombre de l'argent. »

Elle est plus agréable que l'or, et plus douce que le miel

Le roi David a'h (a'lav hachalom = paix soit sur lui) dit, notre sainte Torah est sans commune mesure, elle est plus agréable que l'or, elle est plus douce que le miel. Il y a lieu de s'interroger et de comprendre pourquoi le roi David a-t-il comparé la Torah à l'or et au miel.

Si nous méditons un cours instant, nous verrons que l'or revêt un aspect qui est absent chez le miel, et inversement. En effet, l'or et l'argent représentent des objets de valeur, dont on n'est jamais rassasiés, comme il est écrit dans l'Ecclésiaste [5.9] : « Celui qui aime l'argent ne sera jamais rassasié ». Car c'est dans la nature de l'argent ! Plus on en a, et plus on veut en avoir. Le miel n'est pas comme ça, comme il est écrit dans Les Proverbes [25.16] : « Si tu as trouvé du miel, manges-en à ta suffisance, mais évite d'en abuser : tu en vomirais. » Cependant, dans le miel se trouve une qualité absente chez l'or, dès que tu manges du miel tu sens sa douceur instantanément. L'argent n'est pas comme cela, un ouvrier travaille pour sa subsistance et reçoit sa paye en fin de mois. Il ne profite pas de son argent en tant que tel, il doit ensuite acheter de la nourriture dont il profitera véritablement. Il en ressort que le profit qu'on tire de l'argent n'est pas instantané, mais avec un certain délai.

La comparaison du roi David signifiait qu'en réalité, ces deux aspects sont inclus dans la Torah. Un homme qui étudie n'a pas besoin d'attendre longtemps pour ressentir le goût et la douceur de la Torah, mais instantanément dès qu'il va à un cours, il en profite. Comme il est dit dans les Psaumes : « Goûtez et voyez comment Dieu est bon ». Il ne faut pas beaucoup d'efforts, dès que l'homme goûte, il ressent la douceur de la Torah. Et d'un autre côté, que l'homme ne croit pas qu'après avoir étudié longtemps il peut en être dégoûté (Dieu nous garde). Au contraire, à ce point de vue, la Torah ressemble à l'or et l'argent, plus on s'assoit et étudie et plus notre âme en redemande. Alors on sent vraiment la douceur de la Torah en se délectant en Hachem.

Biche d'amour, gazelle pleine de grâce

Le roi Chlomo dans les Proverbes [5.19] dit à propos de la Torah : « *Biche d'amour, gazelle pleine de grâce [...] et que son amour t'enthousiasme sans cesse !* » Le géant Rabbénou Yossef ‘Haïm écrit dans son livre : « Ceci ressemble à un grand riche expert dans toutes sortes de pierres précieuses, et connaissant la valeur de chacune d'entre elles. Il avait un petit bureau où les gens venaient le trouver pour entendre ses précieux conseils sur telle ou telle pierre. Cet homme avait une femme intelligente, un jour, elle retira de son doigt une bague avec un diamant, et demanda à son mari de l'estimer. Le riche regarda et dit, peut-être cinq cent dollars. Elle lui répondit : « Le propriétaire de la bague en demande mille. » Il lui dit : « ça ne vaut pas le coup, rend cette bague à son propriétaire. » Elle attendit quelques jours et se présenta à son mari avec cette bague au doigt. « Combien vaut cette bague selon toi, vaut-elle deux mille dollars, tel que le vendeur l'estime ? » Le riche regarda la bague attentivement et dit : « elle vaut mille cinq cent dollars. » Sa femme reprit : « cette bague est la même bague que je t'ai montré quelques jours auparavant ! Comment toi, qui est un expert dans l'estimation des pierres précieuses as-tu pu te tromper autant ? Dans un laps de temps si court, comment a-t-elle pu prendre mille dollars ? » Il lui répondit : « c'est impossible, je suis un expert, je n'ai pas pu me tromper sur une si grande différence, c'est sûr que ce n'est pas la même bague ! » Sa femme rétorqua : « tu crois que je me joue de toi ? En fait, je vais te donner la solution. Lorsque je t'ai montré cette bague quelques jours auparavant, la bague était seule. Maintenant tu la vois alors que je la porte au doigt, et la grâce et l'amour que tu me portes ont agi sur cette pierre, c'est pour cela que tu l'estimas mille dollars de plus que son prix. »

De même pour la Torah, « *Biche d'amour, gazelle pleine de grâce, que ses charmes t'enivrent en tout temps, [...]* », si l'homme est collé à la Torah et s'investit en elle, la Torah influe sur lui de sorte que Hachem se comporte avec lui avec une grâce particulière, dépassant ce qu'il mérite vraiment, et le fait réussir et prospérer dans toutes ses voies. C'est la force de celui qui s'investit dans la Torah, comme il est dit dans les Proverbes [16.20] : « *Qui réfléchit mûrement à une affaire, s'assure des avantages.* »

Aucun œil n'a vu, en dehors de Toi

Il est écrit dans le Midrach : Rabbi Yéhoshoua ben Lévi a dit : « Dans le *gan Eden* se trouve deux portes sur lesquelles six cent mille anges du service se trouvent, chacun d'entre eux ayant un visage rayonnant comme la voûte céleste. Lorsque le juste quitte ce monde et les rejoins, on lui retire les habits avec lesquels il était vêtu le matin, pour le revêtir de huit habits de nuée de gloire, puis deux couronnes lui sont posées sur la tête, une couronne faite de pierres précieuses et une autre d'or fin. Ensuite on lui donne huit branches de myrte dans la main, et on le glorifie en disant : « Va, mange de ton pain dans la joie. »

On le fait rentrer par la suite dans un lieu où il y a des rivières entourées par huit cent sortes de roses et myrtes différentes. Chaque juste a un dais nuptial dont la beauté est proportionnelle à la grandeur du juste. De ce dais sortent quatre rivières, une de lait, une de vin, une de kaki, et une de miel. Au-dessus de chaque dais nuptial se trouvent des vignes d'or, ornées de trente pierres précieuses continuellement exposées, chacune rayonnante comme la planète Vénus. Dans chaque dais, se trouve une table entièrement faite de pierres précieuses et de perles. Soixante anges se tiennent au-dessus de la tête de chaque juste, et lui disent : « Va, mange dans la joie le miel, car tu t'es investi dans la Torah qui est comparée au miel. » comme il est dit : « *Plus douce que le miel.* » « Bois du vin précieusement gardé depuis les six jours de la Création, car tu t'es investi dans la Torah qui est comparée au vin », comme il est dit : « *Je te ferai boire du vin concocté.* »

Ceux qui étudient, sont d'une limpidité semblable à celle de Yossef haTsadik et Rabbi Yo'hanan qui étaient les hommes les plus beaux du monde. Il n'y a pas de nuits chez eux, comme il est dit : « la lumière des justes est comme Vénus. » Il se trouve dans le *Gan Eden* huit cent espèces d'arbres dans toutes les directions, le plus simple d'entre eux est encore plus remarquable que tous les arbres odoriférants à notre connaissance. Dans chaque direction, se trouve six cent mille anges du service, chantant d'une voix agréable. L'arbre de la vie se trouve en son centre, et recouvre tout le *Gan Eden*. L'arbre de la vie est composé de cinq cent mille goûts différents, chaque goût, chaque odeur est différente, des nuées de gloire se trouvent au dessus de lui, dans les quatre directions, son odeur se propage d'un bout du monde à l'autre. Aux pieds de l'arbre de la vie, les Sages expliquent la Torah.

Il faut travailler !

Il était une fois un cocher qui travaillait dur pour sa subsistance, chaque jour il amenait des fruits d'un village proche de la ville afin de les vendre dans la ville. Un jour alors qu'il était sorti, il se mit à neiger, le chemin était devenu impraticable et la calèche s'immobilisa. Tous ses efforts étaient vains, la calèche était complètement bloquée. Le temps passa et la nuit tomba. Constraint forcé, il quitta la calèche pour trouver refuge pendant la nuit. Il vit au loin de la lumière, c'était la maison d'un Rav qui s'adonnait à l'étude. Le Rav le reçut avec joie, l'installa près du chauffage et lui servit un plat et une boisson chaude. Lorsque soudain le cocher interpella le Rav : « Je m'investis dur comme fer, à la sueur de mon front pour ma subsistance, qu'il fasse froid, chaud, sous la neige, mais ce monde-ci je ne l'ai pas ! Dites-moi si j'ai au moins le monde à venir ? » Le Rav lui répondit : « Que tes oreilles prêtent attention à ce que ta bouche dit, car tu pourras en déduire un raisonnement à fortiori. Si tu dis à propos de ce monde dans lequel tu vis, que tu peines pour l'acquérir, et que tu dis toi-même ne pas l'avoir. Le monde à venir pour lequel tu ne t'investis pas, comment pourrais-tu l'obtenir ? Si tu t'investis dans la Torah et les Mitsvot, alors seulement tu pourras espérer en un salaire dans le monde à venir. » (Kol Yehouda)

Il touche les intérêts dans ce monde

Voici une histoire à propos de deux associés juifs, qui achetaient et revendaient des objets de seconde main : des verres, des lits, etc. Un jour alors qu'ils achetaient des objets par hasard, arriva l'heure de la prière de l'après-midi, l'un d'entre eux dit : « Je vais faire min'ha, tu viens avec moi ? », « Je n'ai pas le temps maintenant », répondit le second. « C'est dommage de passer devant une pareille occasion, qui nous rapportera beaucoup ! Si tu veux y aller, vas-y, mais il est clair que nous ne partagerons pas les bénéfices sur cette affaire. » Le premier partit prier, tandis que le second acheta des matelas et des lits à un prix exceptionnel. Lorsque le premier revint de la prière, il était agacé de voir qu'il ne restait presque plus rien à acheter. Parmi, les rares choses qu'il restait, il y avait un vieux matelas déchiré. Il décida de le prendre, et de le recoudre chez lui. Alors qu'il s'apprêta à faire le premier point, incroyable, il vit à l'intérieur des pièces d'or ! Ce juif là, eut le mérite de toucher l'intérêt de ses Mitsvot dont le capital est réservé pour le monde à venir, dans ce monde.

Voici une autre histoire venant tout droit d'Iran. C'est l'histoire d'un juif craignant Dieu qui gagnait sa vie avec difficulté en vendant du tissu. Un jour, il passa devant un étalage de grosses pommes, belles, avec une odeur incroyable. Ce juif regarda les pommes et dit en son cœur : « A quel point faut-il remercier Le Créateur du monde de nous avoir donné de si beaux fruits ! » Il alla vers l'étalage et acheta une pomme. Le prix était fort élevé, mais cela ne le découragea pas. Il prit la pomme et fit les bénédictions avec beaucoup de ferveur ; il commença par la bénédiction sur les bonnes odeurs : « qui donne de bonnes odeurs aux fruits » et sentit. Ensuite, il fit la prière sur les fruits de l'arbre : « qui créa les fruits de l'arbre » et mangea. Après avoir terminé la pomme, il fit la bénédiction après la pomme : « qui crée de nombreux êtres ... ». Il vit qu'une riche vieille dame arabe le regardait et était stupéfaite. Elle l'appela et lui dit : « Dis-moi, s'il te plaît, où as-tu acheté une pomme d'une si grande valeur ?! Combien gagnes-tu par jour ? » Il lui répondit : « Je gagne entre 4 et 5 tomens par jour, mais pour la gloire d'Haschem, ça vaut le coup d'acheter une pomme valant un tomen et faire trois bénédictions. »

La vieille dame stupéfaite, lui répondit : « Même moi qui suis fortunée, je ne me permets pas d'acheter une pomme à ce prix là ! » Pendant qu'elle parlait, elle s'empressa de lui montrer l'étendue de ses richesses. « Tu vois ces sacs de farine ? », en se tournant, « Viens je vais te montrer ce qu'ils contiennent ! », devant ses yeux, elle versa un peu de farine et il découvrit que les sacs étaient remplis de pièces d'or ! »

Quelques jours plus tard, ce juif passa à nouveau devant cet endroit, il entendit des clamours provenant de la maison de cette vieille dame. Il vit le personnel de maison sangloter, se lacérer, se mortifier tel que les goyim avaient l'habitude de faire lors d'un décès. Il comprit que la dame était morte. Qu'a-t-il fait ? Il entra dans la maison de la défunte, et se mit à crier et pleurer : « qu'est ce qu'elle était bonne cette femme, combien de bienfaits m'a-t-elle prodigué ! Elle avait l'habitude de toujours me donner de la farine pour la famille et les enfants, c'est grâce à elle qu'ils ne manquaient de rien.... ». Ainsi durant la période du deuil, il entrait dans la maison et répétait ces mêmes paroles, il se comporta, comme s'il était profondément attristé. Lorsque les enfants le virent dans cet état là, ils établirent entre eux que personne ne prenne les sacs de farine, mais les laisse à ce juif pour subvenir aux besoins de sa fa-

mille. Et le juif devint riche, d'une richesse colossale, grâce à la ferveur dont il faisait preuve lors de bénédictions sur une pomme.

Toutes les intentions sont entièrement vouées à Hachem

Il est rapporté dans le Midrach à propos d'un verset sur la Création du monde. « *Et Hachem regarda tout ce qu'il fit et vit que c'était très bien* » Rabbi Shimon ben Elazar dit : « Le bien - c'est le sommeil. » Le sommeil est-il très bien ? Pourtant nous avons enseigné « Le vin et le sommeil sont pour les impies, ils leurs sont agréables et agréables au monde », en fait, on parle d'un court sommeil, grâce auquel on peut étudier davantage.

De même, notre Maître le Choul'han 'Aroukh écrit [Ora'h Haïm 231] : « A propos des choses dont on profite dans ce monde. Il ne faut pas avoir l'intention d'en profiter pour son unique plaisir mais pour mieux servir le Créateur, tel que le roi Salomon l'a dit dans les Proverbes [3.6] : « *Dans tous tes chemins, connais-Le* ». Les Sages ont dit : « que tous tes actes soient orientés vers Hachem », même les choses qui te sont autorisées comme : manger, boire, marcher, s'asseoir, se lever et autres besoins du corps. Que tout ceci soit orienté pour le service divin, et soit un moyen pour servir le Créateur dans de bonnes conditions. Même dans le cas où l'on est assoiffé et affamé, il faut savoir que ce n'est pas très élogieux de boire et manger uniquement pour le plaisir de son corps. Il sera préférable de le faire dans l'intention de donner de la vitalité à son corps dans le but de servir Hachem. Il en est de même pour celui qui s'assoit parmi les sages, et marche dans les conseils des intègres. S'il a fait tout ceci juste pour combler une satisfaction personnelle, ce n'est pas très élogieux également. L'intention qui est louable sera pour accomplir la volonté d'Hachem. Autre exemple, lorsque l'on étudie et que l'on souhaite aller se reposer parce que très fatigué, il ne faudra pas partir se coucher dans l'esprit de faire du bien à son corps, mais plutôt afin de donner du sommeil à ses yeux, du repos à son corps, pour être en bonne santé et être concentré dans son étude du lendemain. Les paroles devront être elles aussi pesées, et faire partie intégrante du service divin. Chaque parole doit être évaluée dans la balance de l'esprit. Lorsqu'on voit que ça mène à une élévation dans le service divin, on pourra la dire, mais si ce n'est pas le cas, alors il faudra s'en abstenir. Il est clair qu'une personne arrivant à ce niveau, servira alors Hachem sans interruption.

Moitié coupable, moitié méritant

Dans la Guémara Kiddouchin [40b], nos Maîtres ont dit : « Que l'homme se voit perpétuellement (ainsi que le monde avec lui), moitié coupable, moitié méritant. » Si tu fais une Mitsva, tu penches, et fait basculer le monde entier, vers le côté des méritants. Et inversement, si tu fais une *avéra*, malheur à toi car tu t'es fait pencher, ainsi que le monde entier, vers le côté des coupables.

Voici une parabole, un homme va chez le Rav et l'interroge : « Que notre Maître me dise comment suis-je considéré aux yeux d'Hachem, suis-je juste avec une majorité de mérites ou bien impie avec une majorité de transgressions ? » Le Rav lui répondit : « Maintenant tu es moitié-moitié – dans une situation intermédiaire, fais une Mitsva de plus et tu feras basculer la majorité de tes actes du bon côté, et seras un juste ! » Cet homme sortit dans la rue, vit une vieille dame portant de lourds paniers, il les saisit et l'accompagna jusqu'à chez elle. Retourna voir le Rav et lui dit : « ça y est, j'ai fait un acte de bonté envers autrui, suis-je un juste maintenant ? » Le Rav lui répondit : « Maintenant tu es moitié-moitié. » Il répondit qu'il lui avait déjà dit cela auparavant. Le Rav reprit : « C'est vrai, avant il te manquait une Mitsva pour être moitié-moitié, je n'ai pas voulu te vexer en te dévoilant que la majorité de tes actes était des *avérot*, c'est pour cela que je t'ai parlé ainsi. Mais maintenant, fais encore une toute petite Mitsva et la majorité de tes actes sera des bonnes actions. » L'homme se rendit chez ses parents, fit le ménage chez eux et rangea toute la maison pendant une longue heure. Il s'occupa d'eux, leur donna à manger et repartit voir le Rav : « Avec tout le respect que je dois au Rav, j'ai appliqué la Mitsva d'honorer mon père et ma mère, maintenant suis-je un juste ? Le Rav lui répondit : « En vérité, quand tu es venu, il te manquait deux Mitsvot, je n'ai pas voulu te vexer, alors je t'ai dit que tu étais moitié-moitié. Fais une Mitsva supplémentaire et tu seras un juste. » L'homme partit à la maison d'étude et étudia la Torah deux heures complètes. Il retourna voir le Rav et lui dit : « j'ai étudié la Torah, suis-je un juste maintenant ? » Le Rav répondit : « Maintenant tu es moitié-moitié, car les Maîtres ont dit que l'homme doit **perpétuellement** se voir moitié coupable, moitié méritant. »

Conseils pour se renforcer en ces jours

Que nous est-il demandé pendant ces » jours redoutables » ? Peut-on en l'espace de 40 jours contrebalancer une année entière ? A nos yeux c'est impossible, alors on a tendance à désespérer depuis le début.

Le Maguid de Douvna z''l rapportait à ce sujet une parabole. C'est l'histoire d'un orfèvre qui est convoqué au palais du roi. « J'ai entendu », lui dit le roi, « Que tu es un artiste dans ta profession. Je te demande d'employer tout ton talent dans la confection d'une coupe d'une beauté inégalée par aucun autre ! » Les yeux de l'orfèvre s'illuminèrent, c'est l'occasion de sa vie - le salaire va être considérable ! Il répondit au roi : « je demande une année entière pour ce travail, j'aurais besoin d'un kilo d'or pur, de trois cent diamants de hautes qualités, de rubis, d'émeraudes, de topazes et de saphirs. Le salaire étant exclu de cette énumération - je prends cent pièces d'or par mois ! » Tout fut accepté avec largesse de la part du roi. L'or, les diamants, les pierres précieuses, et le salaire seront prêts chaque mois.

L'orfèvre fit la coupe mais il n'utilisa pas tout son talent. Le très bon salaire qu'il perçut lui permit de vivre dans la largesse et il se tourna vers les plaisirs du monde superficiels. Son niveau de vie monta et eut besoin de plus d'argent, qu'a-t-il fait ? Il vendit une partie de l'or du roi réservé pour la coupe. Il vendit un diamant, puis un second, vendit des pierres précieuses etc. Il vivait dans l'exagération et lorsqu'il se souvenait, il travaillait une heure sur la coupe. Il travailla avec peu de sérieux pour revenir à ses plaisirs le plus rapidement possible.

Puis il reçût une missive du palais lui rappelant qu'il doit se présenter dans deux mois au palais, et transmettre en main propre la fameuse coupe.

L'orfèvre se ressaisit, regarda la coupe et eut honte d'elle : « avec un kilogramme d'or, voilà ce que j'ai produit ?! Où sont tous les diamants et pierres précieuses qui m'avaient été confiées ? Est-ce que cette coupe est à la hauteur de mes qualifications, est-ce pour cela qu'il m'a choisi ?! Est-ce que je peux présenter une telle coupe au roi, si simple, si ordinaire ?! »

Puis il se mit à réfléchir. « L'or ? Il est vendu. Les diamants ? Ils ne m'appartiennent plus, cependant une chose est sûre, la coupe est face à moi. » Il s'assit des nuits durant afin d'embellir au maximum cette coupe, incrusta d'autres pierres précieuses, mit des fleurs, des roses, des feuilles de vigne etc. Il fallait que le roi soit joyeux et qu'aucune autre coupe ne lui ressemble, une coupe telle, qui lorsque les autres la verront, le roi s'enorgueillira.

Il s'investit et employa tout son talent et son temps à l'ouvrage, il travailla jusqu'à la dernière minute. Il ajouta et ajouta d'autres ornements, afin d'atteindre un résultat époustouflant. Même sur le chemin du palais, il continua à lustrer la coupe, il la lustra tellement quelle brillait de mille feux. Lorsqu'il tendit la coupe, il n'entendit que des éloges sur son œuvre : une coupe comme celle-ci n'a pas son pareil !

Ceci est le travail que nous devons fournir pendant le mois d'Eloul.

Puis le ministre au trésor prit la coupe, la pesa et découvrit qu'elle ne faisait pas du tout le poids prévu. Il réfléchit puis interpella l'artiste : « mais où sont les diamants ? C'est une offense aux trésors royaux ! Un abus de la confiance du roi ! » L'artiste reconnut et implora la miséricorde du roi, le supplia, et grâce à la satisfaction qu'il procura au roi en lui montrant cette petite coupe, il lui pardonna sa négligence. Il lui donna une seconde chance pour se racheter en lui donnant une année supplémentaire. Il mit à sa disposition d'autres diamants, une autre quantité d'or et également son salaire mensuel. La petite coupe qu'il présenta cette année, sera la miniature de ce qu'il présentera l'année prochaine.

Voici le travail de Roch Hachana et de Yom Kippour.

Pendant le mois d'Eloul nous signolons le travail accompli durant l'année écoulée, nous nous appliquons de notre mieux à finir notre œuvre. Car nous devrons nous présenter devant le Roi avec notre œuvre, nos actes. Avec quel visage arriverons-nous ? Qu'apporterons-nous à nos côtés ? Alors nous nous investissons de toutes nos forces afin de parfaire nos actes, effacer le mauvais, étudier une heure de Torah en plus, prier avec plus de ferveur. Il est clair que l'on ne pourra pas combler ce qui est manquant, on ne pourra pas compléter une année entière

en un mois. Néanmoins, nous pourrons présenter peu d'actes mais de hautes qualités. Ces derniers suscitant la miséricorde et la grâce divine, et ainsi être pardonnés de cette offense...

Alors cette petite coupe, joliment ornée, avec minutie, brillant de mille feux, trouvera grâce auprès d'Hachem, et nous bénira d'une *chanatoava*.

Pendant ce mois, nous sonderons chaque moment utilisable pour mettre une *Mitsva* supplémentaire dans la balance. Le temps presse - chaque *Mitsva* peut faire pencher la balance, et nous préserver de beaucoup de difficultés pour l'année à venir, à Dieu ne plaise. Une transgression en moins et toute la balance peut basculer ! Pendant le laps de temps qu'il nous reste, faisons comme cet orfèvre, investissons-nous et comblons ce qu'il manque ! Attrapons une *Mitsva* en plus, soyons vigilants sur une transgression supplémentaire, faisons une bénédiction avec plus de ferveur, retenons-nous de dire des paroles méchantes, étudions encore une petite heure de plus. Et grâce à tout ceci, nous pourrons réparer ce qui était détérioré et nous présenter comme il se doit devant le Créateur du monde.

Par la suite, nous développerons plusieurs points de renforcement spirituel, en matière de relation avec autrui. En effet, Yom Kippour ne répare pas les fautes commises envers autrui, jusqu'à ce que la personne lésée ait pardonné. A l'opposé, celui qui essaye d'améliorer son comportement avec son prochain, acquiert un mérite particulier pour Roch Hachana, comme il est dit : « *Tout celui qui passe sur son mauvais caractère* (avec autrui), alors d'en haut on passera sur toutes ses transgressions. »

La parole

Le sac de plume

Un homme se présenta devant le Rav haGaon Yossef 'Haïm (Ben Ich Hai) et lui posa la question suivante : « Est-ce possible que notre Maître nous enseigne comment expier et réparer les fautes liées à la médisance, de manière à les effacer totalement ? » Le Rav répondit : « Ecoute mes conseils, et fais tout ce que je te dirais ! » L'homme prit sur lui de faire tout ce que le Rav dirait. « Si c'est ainsi », poursuivit le Rav, « Pars, s'il te plaît, me chercher un sac rempli de petites plumes ! » L'homme s'étonna d'entendre une telle demande, mais de toute façon il avait déjà promis d'accomplir tout ce que le Rav dirait. Il partit alors au marché aux volailles, remplit un sac de petites plumes, et retourna voir le Rav le sac à la main. « Maintenant », dit le Rav à l'homme, « prends tout le sac, marche dans les rues et disperse toutes les plumes aux quatre vents ! » Il fronça les sourcils d'étonnement à nouveau lorsqu'il entendit une demande si étrange, mais il n'eut pas l'effronterie de refuser. L'homme partit dans les rues de la ville et dispersa des plumes dans toutes les directions. Une fois terminé, il retourna voir le Rav pour entendre la suite du très compliqué '*tikoun'* (processus de réparation). A cet instant, le Rav se tourna et lui dit : « Va, s'il te plaît et regroupe toutes les plumes que tu as dispersées dans les rues de la ville, ensuite reviens me voir... » Là, l'homme ne put garder le silence plus longtemps et demanda au Rav : « Rabbi, comment pourrais-je réunir une telle quantité de petites plumes ? Même si je partais des jours entiers, je ne pourrais regrouper les plumes poussées par les vents aux quatre coins de la Terre ?! » Le Rav répondit : « Que tes oreilles entendent ce que ta bouche vient de prononcer ! A propos de ces plumes que tu as dispersées, ta bouche t'a répondu que tu étais incapable de les récupérer. Le *Lachone Hara* (usage interdit de la parole, médisance, colportage etc.) que tu as raconté sur quelqu'un, et tous ceux qui t'ont entendu, qui l'ont ensuite raconté à leurs amis, eux-mêmes l'ayant raconté à d'autres et ainsi de suite. Comment pourras-tu réparer totalement une faute liée au *Lachone Hara* ?! »

Lorsqu'un homme veut revenir à la *Téchouva* sur les fautes concernant la parole, il doit avoir conscience que la tâche est rude ! En fait, suivant

la loi stricte il devrait demander pardon à toutes les personnes concernées par le *Lachone Hara*, mais également tous ceux qui ont été salis par ce dernier ! [‘Hafets ‘Haïm 4.12]

Ou bien il doit tenter d’annuler les paroles dépréciatives qu’il a exprimées, en disant à ceux qui ont entendu ses paroles : « Je me suis trompé lorsque je vous ai parlé à propos d’un tel, d’après ce que je vois maintenant, il en est tout autrement. » Qu’il dise des phrases de ce genre, afin d’enlever complètement les mauvaises pensées qu’il a disséminées dans le cœur de son auditoire. [‘Hafets ‘Haïm]

Semblable à réunir des plumes dispersées aux quatre vents – l’homme doit tenter de se souvenir de toutes les paroles dispersées par sa bouche – et faire *Téchouva* sur chacune d’entre elles. Qu’est-ce que c’est difficile ! A plus forte raison s’il a parlé sur un groupe de gens ou sur un peuple entier, que pourra t-il faire ? ! Ce n’est pas pour rien que les Maîtres ont dit : « *Celui qui a dit du Lachone Hara, n’a pas de réparation* » [A’ra’hin 15b]

Il est clair que ceci ne doit pas nous désespérer de faire *Téchouva* même sur de telles fautes, car avec une volonté de fer tout est possible. [*Comme il est écrit dans le Zohar* : « *l’homme ne doit pas se considérer comme étant impie... lorsqu’il reconnaît ses fautes, il est pieux, car il vient faire Téchouva, et s’extirpe du mal. Il ne doit pas se dire qu’Hachem ne le recevra pas tant qu’il n’aura pas énuméré chacune de ses fautes depuis sa naissance, car il ne doit énumérer que les fautes dont il se souvient, et les autres transgressions suivront derrière elles* »]. Cependant, nous devons être prudents à l’avenir quant aux mots qui sortiront de notre bouche, afin de ne pas se trouver devant un sac de paroles interdites dispersées, et très difficiles à réparer.

La gravité des paroles de *Lachone Hara*

Combien de fautes l’homme peut-il transgresser rien qu’avec le souffle de sa bouche ! Le ‘Hafets ‘Haïm z”l dit : « Car en disant du *Lachone Hara*, l’homme peut outrepasser 17 interdictions de la Torah ! [Dont : « *tu ne colporteras pas au sein de ton peuple, ne mets pas d’embûches devant un aveugle* » etc...] De plus, il peut en venir à annuler 14 commandements positifs de la Torah [« *aime ton prochain comme toi-même, avec jus-*

tice juge ton peuple, crains l'Eternel ton Dieu » etc...]. Également à Dieu ne plaise, d'être sous 4 malédictions de la Torah [par exemple : « maudit soit celui qui frappe son prochain en cachette, maudit soit celui qui trompe l'aveugle en chemin » etc...].

Rabbi Yo'hanan a dit : « Toute personne disant du *Lachone Hara* est considérée comme reniant Hachem. » Rabbi Yossi ben Zimra a dit : « Toute personne disant du *Lachone Hara*, des plaies viennent sur lui. » Rech Lakich disait : « Toute personne disant du *Lachone Hara*, élève ses fautes jusqu'au ciel. » Rav Hisda disait à propos de celui qui dit du *Lachone Hara* : « Hachem dit : « Moi et lui ne peuvent coexister dans ce monde ». Ajouta Rav Hisda : « toute personne disant du *Lachone Hara*, Hachem dit à l'ange de la géhenne : « Moi d'en-haut et toi d'en-bas, excommunions-le. » »

L'élixir de vie

Le Midrach raconte à propos d'un colporteur qui allait de ville en ville proches de Tzipori, et criait : « Qui veut acheter de l'élixir de vie ? Qui veut acheter de l'élixir de vie ? » Le colporteur alla à Ako, et la fille de Rabbi Yanaï entendit ce qu'il disait, et raconta à son père ce qu'elle entendit. Rabbi Yanaï appela le colporteur et lui dit : « Montre-moi l'élixir de vie que tu vends », le colporteur lui dit : « Toi et ceux qui te ressemblent n'en n'ont pas besoin. » Rabbi Yanaï insista et le colporteur sortit un livre des Psaumes, l'ouvrit et lit : « *quel est l'homme qui souhaite la vie, qui aime de longs jours pour goûter le bonheur ? Présserve ta langue du mal, et tes lèvres des discours perfides* » [Psaumes 34.13-14]. Rabbi Yanaï dit : « Toute ma vie, j'ai lu ce verset sans en percer la signification, jusqu'à ce que vienne un colporteur et m'en informe ! » Rabbi Yanaï l'invita et le fit boire et manger puis le paya six sicles. Ses élèves lui dirent : « Vous ne connaissiez pas ce verset ? » Il leur répondit : « Si, mais grâce à sa venue, les choses sont devenues encore plus limpides » [Midrach raba vayikra 16. Yalkout chimonim]

Beaucoup de nos Maîtres s'interrogèrent sur ce que ce colporteur avait appris à Rabbi Yanaï. Beaucoup de réponses sont présentées sur cette question, l'une d'entre elles est la suivante : lorsqu'on lit le verset « *Quel est l'homme qui souhaite la vie...* ». Beaucoup pensent : c'est sûr que le roi David ne s'est pas adressé aux gens du peuple ! Un homme

classique qui désire profiter réunira de l'argent, une grande villa, de bons restaurants etc. Le roi David avait l'intention de s'adresser uniquement aux gens d'un haut niveau spirituel, c'est-à-dire : **quel est l'homme** élevé et grand qui **souhaite la vie** spirituelle dans les hautes sphères, et devenir saint et pieux, **qui aime les longs jours pour goûter au bonheur**. Il n'y a pas de bien, si ce n'est la Torah. Comment accéder à une vie ou règne la présence divine, la sainteté, la pureté, afin d'atteindre des niveaux suprêmes ? La condition ? **Préserve ta langue du mal**, car ceux qui disent du *Lachone Hara* ne peuvent voir la face de la présence divine.

Mais peu de gens comprennent que ce verset s'adresse au grand nombre, à **tout un chacun** ! Car tout homme qui ne garderait pas sa bouche, que Dieu nous préserve, et parle sur untel, colporte sur un autre, sa vie n'est pas une vie. Il n'est pas tranquille, énervé à cause de son voisin, son copain, de son beau-frère... Cependant, » Celui qui garde sa bouche - se garde de nombreux tourments de l'âme ». Celui qui se préserve de paroles interdites est calme, détendu, tranquille, joyeux et se voit gratifié d'une longue vie dans ce monde-ci, en plus de son salaire réservé dans le monde à venir. Voilà ce qu'a dévoilé le colporteur à Rabbi Yanaï : l'extraordinaire elixir de vie s'adresse à tout le peuple, on peut le commercialiser dans les marchés et les rues à tous ceux qui le désirent !

Une explication supplémentaire nous est donnée par Rabbi Zalman Meltzer : « Il y a l'homme qui se préserve de ne pas boire de poison, c'est clair que c'est bien, mais néanmoins il ne boit pas d'élixir de vie. Lorsqu'un homme n'est pas un meurtrier, voleur, ou mange du porc etc., il se préserve de ne pas boire de poison, mais ne boit pas d'élixir de vie. Cependant, à propos du *Lachone Hara*, il en est tout autrement. Une personne qui se retient de dire du *Lachone Hara*, se préserve de transgresser une interdiction, à l'image de celui qui se préserve de ne pas boire de poison. Mais en plus, le fait de **se retenir est un mérite en soi, qui sanctifie l'homme** tel un élixir de vie ! » Beaucoup cherchent des tours 'passe-passe' pour réussir, le 'Hafets Haïm leur conseille : « Préserver sa langue est la meilleure de toutes les ségoulot (actes ayant des vertus particulières) que les gens recherchent pour la réussite. » On raconte à propos d'un homme qui avait beaucoup agi pour sensibiliser le public sur l'importance de garder sa bouche, que cette personne de-

vait subir une opération. Avant d'entrer dans la salle d'opération, on l'entendait murmurer : « avocat ». Lorsqu'on l'interrogea après l'opération sur le sens de ses paroles, il dit qu'il demandait en-haut qu'on lui donne un bon avocat – le 'Hafets 'Haïm...

Des mots comme des flèches

Voici un évènement à propos de l'étonnante puissance de la parole, et de sa capacité de destruction raconté par le Rav Chvadron z"l. Une fois, le 'Hafets 'Haïm partit avec un grand homme en voyage pour une Mitsva urgente. En chemin, ils furent accueillis par une dame d'une grande crainte divine, dont le niveau de cacherout (exigences concernant la nourriture) correspondait avec leurs niveaux de pratique. Ils s'assirent et se restaurèrent grâce aux plats qu'elle leur servait. Pendant le repas, la maîtresse de maison entra et demanda si les plats étaient à leur convenance. Le 'Hafets 'Haïm dit : « Les plats sont très bons, merci ! » Et son compagnon dit : « Oui, les plats sont plus que bons, bien qu'il manque un peu de sel, mais globalement c'est très bien. » La femme entendit et sortit de la pièce. Dès qu'elle sortit, le 'Hafets 'Haïm prit sa tête et dit d'une voix amère : « Malheur à moi, toute ma vie je me suis préservé de dire et entendre du *Lachone Hara*, et aujourd'hui je suis tombé. Je regrette déjà d'avoir entrepris ce voyage, il est clair qu'il n'y a plus de Mitsva dans cette entreprise ! » Lorsque ce grand homme vit l'amertume du 'Hafets 'Haïm, il se saisit de crainte. Étonné, il dit : « Mais qu'est-ce que j'ai dit ? Quel *Lachone Hara* y avait-il ? » Le 'Hafets 'Haïm lui répondit : « N'as-tu pas dit de *Lachone Hara* à la maîtresse de maison en disant qu'il manquait un peu de sel ? Elle ne cuisine pas ses plats, c'est une dame qu'elle emploie, une veuve. Et maintenant la maîtresse de maison va se plaindre auprès d'elle car il manquait du sel, peut-être que la cuisinière niera cela, et éclatera alors une dispute entre elles, jusqu'à ce que la maîtresse de maison puisse en venir à la renvoyer ! »

L'ami du 'Hafets 'Haïm entendit ces paroles avec étonnement car elles provenaient d'une « imagination débordante » – « Où était-il allé chercher tout cela ? Comment peut-il construire des montagnes à partir de petites paroles ? ! » Il se tourna vers le 'Hafets 'Haïm et lui dit : « Rabbi Israël Meir, avec tout le respect que je vous dois, vous exagérez. » Le 'Hafets 'Haïm lui répondit : « Si tu veux te rendre compte par toi-même

que j'ai raison, rentre dans la cuisine et va voir ce qui se passe. » Ils se levèrent et entrèrent dans la cuisine, où ils trouvèrent les deux femmes en train de se quereller. Il se passa exactement ce que le 'Hafets 'Haïm avait dit : il demanda pourquoi elle n'avait pas mis suffisamment de sel dans les plats ? La cuisinière répondit : « Sans aucun doute, j'ai mis du sel », alors la maîtresse de maison éleva la voix : « Pourtant les Rabbanim disent qu'il en manque, pourquoi mens-tu ? » C'est ainsi qu'elles se disputèrent, chacune gardant sa position. Jusqu'à ce que la maîtresse de maison dise en colère : » si tu oses dire que les Rabbanim sont des menteurs, tu es renvoyée, et je ne veux plus que tu travailles chez moi ! » Lorsque le grand homme vit se qu'il se passa, il tenta par tous les moyens de changer les choses, il paya une grosse somme d'argent à la veuve afin qu'elle revienne travailler et que règne entre les deux femmes la paix et la sérénité.

On comprend mieux dorénavant ce : « Qu'est ce qui peut bien se passer avec une si petite phrase que je viens de dire. » En tout et pour tout, juste un petit mot, un avis, une remarque, une petite moquerie, en quoi cela est-il grave ? Parfois la réalité nous frappe bien plus fort que tout ce qu'on aurait pu imaginer. Un petit mot peut entraîner, à Dieu ne plaise, des conséquences désastreuses, comme faire honte à quelqu'un. Et même si, dans certains cas, cela n'a pas eu de répercussions palpables, connaissons-nous les conséquences de ces mots dans le ciel ? Quelles accusations avons-nous réveillée, Dieu nous préserve ? Quelles transgressions avons-nous accumulées ?

Les mots sont comme des flèches, comme il est dit [Jérémie 9.7] : « *Leur langue est une flèche acérée.* » Une flèche - tant qu'elle est dans nos mains, peut être contrôlée, orientée, nous pouvons décider de la lancer ou non. Cependant lorsqu'elle est dans les airs, nous ne pouvons plus rien faire, et toutes tentatives de la ramener seront vaines. Elle peut traverser de longues distances, causer des dégâts et on ne pourra rien faire pour l'arrêter. Ainsi en est-il de la parole de l'homme - tant que les mots n'ont pas été dits, ils sont dans son domaine privé. En revanche, des mots qui ont déjà été exprimés, ne lui appartiennent déjà plus. Il est possible qu'il veuille se rétracter et reprendre ses mots, mais c'est trop tard ! L'homme le plus sage a déjà dit dans les Proverbes [21.23] : « Celui qui garde sa bouche et sa langue - se garde de biens des difficultés liées à son âme ! »

Attention, *Lachone Hara* !

Malheureusement, il existe une erreur largement répandue : les propos péjoratifs mais vrais, ne rentreraient pas dans la définition de *Lachone Hara*. Cette idée est totalement erronée, pouvant entraîner qu'une personne puisse parler des heures entières de manière négative sur son collègue de travail, sur son voisin, ou bien sur quelqu'un de sa famille et transgesser des dizaines d'interdits. Et lorsqu'on souhaitera le sensibiliser sur la gravité du *Lachone Hara*, il aura une réponse déjà toute prête sur le bout de la langue : « Qu'est-ce que tu veux de moi, ce n'est pas du *Lachone Hara*, c'est la vérité ! » Mais il se trompe lourdement. Une personne qui ment ou qui dit des propos péjoratifs contenant des parcelles de vérité aromatisées avec des épices bien à lui, fait une transgression de taille, et rentre dans la catégorie de *motzi chem ra'* (diffamation). Toutefois même une personne tenant des propos péjoratifs entièrement vrais, fait partie des gens disant du *Lachone Hara*. C'est à ce sujet que nos Maîtres ont dit : « Toute personne disant du *Lachone Hara* est comme une personne reniant Hachem, et, est apte à se faire tuer par lapidation etc. »

Le Or LéTsion écrit : « Si l'homme n'orienté pas sa conscience afin de s'éveiller sur ses paroles et ses pensées, qu'il ne met pas de rênes à sa bouche, et ne contrôle pas ses pensées dans le bons sens, alors, lorsqu'il arrivera au moment du test, il sera pour lui très difficile de le surmonter, et il tombera sur une transgression de *Lachone Hara* ou de mauvaises pensées. Ce genre de choses peut être provoqué chez des personnes ayant des natures très différentes l'une de l'autre. Comme par exemple, quelqu'un qui se met en colère rapidement lorsqu'il voit quelque chose qui ne lui plait pas, il ne se contrôle pas et se met à parler. Ou bien celui qui a une tendance à bavarder, se sent obligé de parler ! Lorsqu'il est assis avec un copain, il parle de ceci et de cela, et en viennent à trébucher sur divers interdits. C'est ce que nous voyons dans les synagogues, il y a deux types de gens, ceux qui restent en retrait, et ceux qui sont en permanence en train de faire des remarques, des critiques : pourquoi ont-il fait monter à la Torah un tel, l'officiant va trop vite, l'officiant s'éternise : ils sont obligés de parler ! En fait, les pauvres n'ont aucun contrôle sur eux-mêmes ! Un bon conseil ? Garder sa bouche, et s'il lui vient à l'esprit de parler sur quelqu'un, qu'il réfléchisse au fait que si son fils lui avait dit une telle chose, il lui aurait

surement fait une remarque. C'est ainsi, que l'on doit se comporter vis-à-vis des autres hommes. Eviter de parler sur des groupes de gens, des communautés, etc. Le pire est de parler sur des populations entières ; à qui demanderons-nous pardon ? Comme nous l'avons mentionné plus haut, les fautes touchant autrui ne sont pas pardonnées à Yom Kippour jusqu'à ce que la personne lésée pardonne. C'est la raison pour laquelle, l'homme devra prêter attention à toutes les paroles de ce genre et étudier la Torah et se sanctifier par elle. »

Le roi Salomon a dit [L'ecclésiaste 10.11] : « *Les paroles du sage éveillent la sympathie ; les lèvres du sot causent sa perte.* » Rech Lakich a dit : à la fin des temps (6^{ème} millénaire) tous les animaux se réunissent devant le serpent et lui disent : « Le lion chasse et mange, le loup également mais toi, pourquoi mords-tu et donnes la mort ? » Il leur répondra : « Quel est l'avantage de celui qui médit ? » [Même celui qui médit « pique » autrui et n'en tire aucun profit !]

« *La mort et la vie dépendent de la bouche* ». [Proverbes 18.21]

Comment fait-on cela ?

S'il s'éveille en nous la volonté de nous défaire de cette transgression que nous piétinons à longueur de temps, et que vous vous interrogez : « Pourrons-nous arriver à surmonter la faute de *Lachone Hara* ? » Ou bien : « Arrêter de dire du *Lachone Hara*, c'est en fait devenir muet : c'est impossible ?! »

Si vraiment de telles pensées sont venues à l'esprit, c'est tout simplement parce que nous ne connaissons pas la Mitsva de *chémirat halachone* (préserver sa langue). Imaginons un juif qui ne pratique pas la Torah et les Mitsvot, qui, après de nombreuses explications est convaincu de la véracité de la Torah. Mais, lorsqu'il arrive au passage à l'acte, il dit : « En effet, tout ceci est vrai, mais je ne peux pas m'empêcher de 'vivre', la Torah et les Mitsvot vont me contraindre énormément ! » On répondra à une telle personne : étudie les lois, et tu découvriras des merveilles de nouveautés, des trésors d'épanouissements, et comprendras alors que la Torah ne t'interdit rien, mais te permet de t'ouvrir à une quantité de choses fabuleuses. En fait, ce que la Torah interdit, c'est précisément ce qui est inutile, ces choses qui viennent de la stimu-

lation du yétser hara (le penchant au mal). Lorsque tu te seras fixé un temps pour l'étude des lois, tu commenceras lors d'une courte période à ressentir que tu vis et es porté par ces lois. Puis ta bouche s'exprimera correctement sans effort surhumain. Tu te retrouveras habitué à une vie sociale beaucoup plus saine, et le chemin de la faute se trouvera dans ton dos. Tu mépriseras la médisance, car tu comprendras que ces passages de l'existence étaient dépourvus de vie - servant à alimenter le mauvais penchant !

Les milliers des juifs de par le monde s'investissant dans l'étude des lois du langage pourraient témoigner devant vous à quel point leur qualité de vie s'est améliorée. Et ceux qui croient en cette idée reçue disant qu'une personne voulant respecter les lois du langage doit devenir muette, comprendra vite qu'elle est complètement erronée. Nous pouvons parler normalement sans transgresser pour autant aucun interdit de *Lachone Hara*.

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même ! »

Lorsque Rabbi Eliézer le grand tomba malade, peu de temps avant son passage dans le monde qui est entièrement bon, ses élèves lui rendirent une ultime visite. Pour leur dernière rencontre avec leur Rav, les élèves lui demandèrent : « Que notre Maître veuille bien nous enseigner les chemins de la vie, afin que nous les méritions et ayons accès au monde futur ! » Il leur répondit : « **Faites attention à l'honneur de vos amis !** » [Traité Bra'hot 28b]

Le Rabbi 'Haïm Faladji disait : « Viens et vois à quel point nos Maîtres étaient pointilleux sur le respect d'autrui, ils ont même institué une loi permettant de s'interrompre pendant la lecture du 'Chéma Israël' afin de répondre à quelqu'un qui vous dit « *Chalom* ». Bien qu'il exécute un commandement de la Torah et parle avec *Hachem*, malgré tout cela, il peut s'arrêter et répondre « *Chalom* » à cause du respect qu'il doit à autrui, et éviter qu'il ne se vexe.

Dans le Traité Chabbath, les Maîtres racontent à propos de cette histoire répandue, où un non-juif se présente devant Hillel l'ancien, et lui demande de le convertir. Cependant il émet une condition au préalable : qu'Hillel lui enseigne toute la Torah le temps où cet homme

pourra se tenir sur un pied ! Hillel accepte et lui demande de se mettre sur un pied. Le non-juif se positionne et Hillel lui enseigne : « **ne fais pas autrui ce que tu détestes que l'on te fasse**. Voila, maintenant tu peux te tenir sur tes deux jambes à nouveau. J'ai terminé de t'enseigner la Torah, c'est le concentré de toute la Torah. »

Le matin avant la prière on a l'habitude de dire : « Je prends sur moi le commandement positif, « *Aime ton prochain comme toi-même*, j'aime chaque individu d'Israël comme mon âme et mes biens ! » Ceci étant une base fondamentale qui doit accompagner un juif avant toute autre chose. Rabbi Akiva dit : « *Aime ton prochain comme toi-même*, est une règle fondamentale dans la Torah ! »

Il est dit dans le livre *Pélei Yoetz*, une des raisons pour lesquelles nous trébuchons sur les interdits liés à la tromperie, la souffrance d'un ami, etc., provient du fait que l'on ne sait pas ce que l'on a le droit de dire ou non. Intègre la règle suivante : toute parole qui fait mal à son prochain fait partie de cette « tromperie » dont parle la Torah. Comment peux-tu savoir quelles sont les choses qui font du mal à autrui ? Rappelle-toi toujours : « ce que tu hais – ne le fais pas à autrui ! » Imagine la situation où un copain dirait de pareilles choses sur toi, ou aurait fait de pareils actes, n'aurais-tu pas ressenti de la souffrance et de la honte ? Voici un bon indicateur afin de déterminer si une parole est permise ou interdite. « *Aime ton prochain comme toi-même* » – comme toi-même vraiment !

Voici une histoire sur Rabbi Akiva Iguer, qui était connu depuis sa jeunesse pour sa grandeur dans l'étude. A l'âge de quatorze ans, il rencontra un notable de la ville, qui le voulait pour gendre vu ses capacités dans l'étude de la Torah. Vers la période des fiançailles, le notable le convia dans sa ville, afin de se montrer aux cotés de Rabbi Akiva Iguer auprès des érudits de l'endroit. Dès qu'il arriva, ils l'assommèrent de questions très compliquées touchant à différents domaines. Rabbi Akiva Iguer resta muet sans dire un mot. Les étudiants s'exclamèrent : « c'est ça le gendre brillant que tu as choisi ?! » Le beau-père agacé, commença même à penser à rompre les fiançailles ! Cependant le futur gendre demanda de patienter deux jours. Deux jours s'écoulèrent, Rabbi Akiva Iguer entra dans la salle d'étude et se mit à répondre à toutes les questions qu'ils avaient posées. Personne n'en revenait, de

sa connaissance et sa vivacité d'esprit. « Mais pourquoi une attente de deux jours ? », se demanda le notable. Son gendre lui répondit : « Les jours précédents, se trouvait ici même un autre jeune fiancé très fort, dont le beau-père voulait faire ses éloges, et effectivement tout le monde l'apprécia. Si j'avais répondu à toutes les questions, j'aurai diminué la grandeur du précédent fiancé. Cela aurait entraîné peut-être de la tristesse au fiancé et à son beau-père. J'ai donc préféré me conduire comme un ignare jusqu'à ce que le précédent fiancé sorte de la ville... »

On raconte ceci à propos de Rabbi Menahem Mendel, le petit-fils de Rabbi Zalman l'auteur du Tania, alors qu'il étudiait dans la maison de son grand-père. Il était tellement investi dans l'étude de la Torah, que lorsque que son fils était en train de pleurer à chaudes larmes, il ne l'entendait même pas, et continuait son étude. En revanche le grand-père qui se trouvait à l'étage, entendit les pleurs, descendit, prit l'enfant dans ses bras et le calma. Soudainement Rabbi Menahem Mendel se rendit compte de ce qu'il venait de se passer, et s'excusa de n'avoir rien entendu car il était entièrement plongé dans l'étude. Son grand-père lui dit : « Je le savais mon fils, je le savais, cependant, penses-tu que j'étais moins plongé que toi dans l'étude ?! Sache que dans n'importe quelle situation – lorsqu'un juif pleure, lorsqu'un juif souffre, il est impossible de ne pas l'entendre, impossible de passer à coté de lui sans y prêter attention... »

Voici une histoire qui se déroula dans un établissement scolaire, où la cuisinière était veuve, et à qui l'on avait permis de ramener les restes des repas chez elle. Un midi, un adolescent demanda une boulette supplémentaire. La cuisinière dit qu'il n'y en avait plus car tout avait été mangé. Le jeune répondit avec arrogance : « ah ah, tu veux qu'il te reste des boulettes pour chez toi ! » La cuisinière fut profondément touchée, et jura devant tout le monde de ne plus ramener même une miette chez elle. L'adolescent rigola et ne prêta pas attention à la gravité de l'événement. Des années passèrent, et voici qu'après quinze ans, l'adolescent rencontra un de ses amis de l'époque accompagné de ses enfants. Les deux copains discutèrent une heure durant, et le copain lui présenta ses six adorables enfants (qu'ils prospèrent). « Et toi, combien d'enfants as-tu ? », interrogea son copain. Il répondit en baissant la tête : « avec l'aide du ciel, il y en aura, lorsque que Dieu le décidera... » Le copain vraiment confus, s'excusa d'avoir posé une telle

question, paya l'addition et s'en alla. Après plusieurs pas, le copain se souvint de cet événement avec la cuisinière, et se dit en son cœur : « Peut-être que malheureusement à cause de cette faute, il ne mérite pas d'avoir de descendance. Dès que cette pensée lui vint, il rebroussa chemin pour attraper son copain et lui faire part de son idée. Cependant il repoussa vivement cette idée : « Non, impossible ? Quel rapport ? » Mais son copain le poussa à rencontrer le Steipeler (un grand Maître de Torah de la génération précédente) z'l, pour entendre son avis sur la question. Ils rédigèrent la question sur une feuille, et à la fin de la lettre ils écrivirent : « Est-il possible qu'à cause de cela, il n'y ait pas d'enfant dans notre foyer ? » Lorsque le Steipeler lut cette lettre, il cria : « Est-il possible, est-il possible ! Bien-sûr qu'une veuve attristée peut entraîner de telles conséquences ! » L'auteur de cet acte pleura et était totalement anéanti, chercha l'adresse de la veuve, et s'empressa de lui demander pardon. « Me reconnaissez-vous ? », lui dit-il. « Bien-sûr que je te reconnais », répondit-elle. « Je suis venu vous demander pardon ! », il répéta encore et encore, en parlant avec son cœur. Cependant elle lui dit : « Je ne peux pas dire que je t'ai pardonné, je ne peux pas ! » L'homme était complètement déboussolé à cause de toute cette tristesse qu'il avait occasionnée. Et décida de prendre conseils auprès des proches de la veuve. Comment pourrait-il l'apaiser ? Ils lui dirent qu'elle a un fils qui est faible dans l'étude. Alors, Il partit sur le champ voir la veuve, et lui dit qu'il était prêt à faire avancer son fils dans l'étude, qu'il investira en lui des heures s'il le faut. Alors, la veuve accepta et lui pardonna d'un cœur entier. Et grâce à Dieu, cet homme mérita d'avoir des enfants par la suite.

La colère

L'une des choses les plus dérangeantes dans le service divin, en particulier dans les relations avec autrui, est la colère. Certains pensent que la colère est incontrôlable. Néanmoins, nos Maîtres nous apprennent le contraire ! Avec du courage et de la persuasion, l'homme peut également surmonter ce trait de caractère détestable.

Dans *Or'hot Tsadikim* (porte de la colère) il est écrit : « La colère est un mauvais trait de caractère. La colère est à l'âme ce que la lèpre est au corps. » Nos Maîtres dans le Traité Nédarim disent [22a] : « Toute personne qui se met en colère, déverse sur elle toutes sortes d'enfers (pas au sens

chrétien du terme) ». Certaines personnes lorsqu'elles s'énervent ne font plus du tout attention à ce qu'elles font, et font des choses qu'elles n'auraient jamais faites dans un état normal. En effet, la colère extrait tout le côté mental de l'homme, prend entièrement le dessus, ce qui permet l'explosion d'une querelle. C'est la raison pour laquelle il est impossible de se préserver de beaucoup de transgressions lorsque l'on se met en colère.

Les Maîtres disent [Pessa'him 113b] : « *Trois personnes sont aimées d'Hachem, l'une d'entre elles est celle qui ne se met pas en colère.* » La colère ne trouve pas grâce aux yeux des créatures, une telle personne est haïe, et ses actes ne sont pas acceptés parmi les siens. Même si elle a à son actif de la Torah et des bonnes actions, le monde n'apprend rien d'elle. La colère est pesante pour toute la famille qui ne cesse d'entendre sa colère et ses plaintes, et est source de complications avec eux, car imposant une crainte disproportionnée autour d'elle.

La colère entraînera l'homme à se quereller, et lorsqu'il se fâchera avec un copain, il s'emportera et celui-ci également. Et quand la querelle éclate, cela réveille la jalousie et la haine. La colère empêche le cœur de l'homme d'intégrer toutes sortes de bien. La colère annule la ferveur dans la prière, car la *Ché'hina* (la Présence divine) ne peut résider dans de telles conditions. Le colérique ne sera pas un grand sage, car la colère fait fuir la sagesse de son cœur. Il ne pourra ni répondre, ni expliquer comme il se doit, et toutes ses paroles seront dépourvues de sagesse. La colère l'empêchera également d'écouter les paroles de morale et de remontrance, car aucun homme ne se permettra de lui dire quoi que ce soit ayant peur de sa réaction. Et même si une personne lui fait une remontrance, il ne l'acceptera pas à cause de sa colère.

Vous connaissez sûrement déjà Hillel l'ancien et son humilité, [aucune personne ne pouvait le mettre en colère]. En effet, celui qui se préserve de la colère acquiert l'humilité et la miséricorde, car l'énerverement engendre l'agressivité et la violence. La colère entraîne l'effronterie envers les autres, une telle personne ne se soumet à rien, et ne reconnaît pas la vérité.

En revanche, un homme qui a un caractère colérique et malgré cela réussit à surmonter son mauvais penchant est considéré comme s'il ne

faisait pas partie de ce groupe de trois personnes citées précédemment. C'est à son propos qu'il est dit [Proverbes 16.32] : « *Qui résiste à la colère l'emporte sur le héros ; et qui domine ses passions – sur un preneur de villes* ». « *Qui résiste à la colère* », est l'un des treize attributs du Créateur, les Maîtres ont trouvé adapté d'utiliser ce qualificatif à propos de celui qui a surmonté son mauvais penchant et qui a gardé son calme.

L'homme le plus sage du monde nous enseigne : « *Celui qui contient sa colère au niveau de la pensée, deviendra un siège de stabilité et de splendeur. En revanche, celui qui ne contient pas sa colère au niveau de la pensée, sera le siège de la sottise.* » Le sage continue et dit : « *Celui qui a une colère et un agacement puissant, n'est pas loin de la folie* ». De plus, le Talmud nous enseigne [Talmud Péssa'him 113b] : « *Celui qui est habitué à la colère, sa vie n'est pas une vie.* », car n'étant jamais véritablement heureux, il n'accepte pas les épreuves de la vie avec joie et amour, remet en cause la justice divine, et ne peut servir Hachem dans la joie et l'allégresse.

Comment doit agir celui qui veut imposer un peu de crainte à ses enfants afin qu'ils se comportent bien ? Ou bien, comment doit procéder un enseignant qui se met en colère sur un élève afin que celui-ci revienne au meilleur de lui-même ? Ils doivent tous deux avoir l'air en colère extérieurement, mais être calmes et sereins à l'intérieur, de sorte que cette colère soit à but éducatif et non la résultante d'une pulsion livrée à elle-même. Dans le même ordre d'idées, l'on devra être attentif à être enjoué et souriant et ne pas s'emporter en présence d'indigents invités à sa table, afin de ne pas les mettre mal à l'aise, et qu'ils puissent penser qu'ils sont la cause de cette colère

Le silence, et les paroles dites à voix basse affaiblissent la colère. C'est pour cela qu'un homme qui sent sa colère monter doit se taire, ou bien qu'il parle avec tranquillité et n'élève pas la voix. Car celui qui élève la voix au moment de sa colère, la réveille d'avantage. Au contraire, la voix basse et le silence, font taire la colère. De plus, il ne faut pas parler face à face avec une personne en colère, mais lui parler sans regarder son visage, alors la colère s'en ira de son cœur.

Il est bon que l'homme s'éloigne de la colère, même à propos de choses la justifiant, qu'il se contienne et ne se mette pas en colère. Le coléreux qui se retient, doit tenir bon, même s'il est frappé ou insulté, qu'il n'en

tienne pas compte. Cela est clair : celui qui est très sensible, ne devra pas prêter attention aux injures, se contiendra complètement, plutôt que de se mettre petit-à-petit en colère. Il est clair qu'un coléreux ne peut pas s'énerver « un peu », car chez lui tout s'enchaine très vite et en vient inévitablement à d'énormes crises.

Les Maîtres ont ordonné de s'éloigner de la colère jusqu'à ne plus ressentir même les choses qui seraient susceptibles de le mettre en colère, et réussir ainsi à déraciner totalement la colère de son cœur. Ceci est la bonne voie, celle des justes [Talmud Traité Chabbath 88b] : « Ceux à qui l'on fait honte mais ne font pas honte en retour, ceux qui entendent des insultes et n'y répondent pas, ceux qui agissent par amour et ceux qui sont joyeux dans la souffrance [...], le verset dit à leur sujet [Les Juges 5.31] : *« Tes amis rayonneront comme le soleil dans sa gloire. »* »

Voici une histoire dans la Jérusalem de l'époque. Le jour de lessive était un jour de labeur et de fatigue extrême. Dans l'une des cours, une femme avait étendu son linge propre sur des fils comme à son habitude. Après avoir peiné des heures durant pour laver son linge et que le linge séchait aux quatre vents, une voisine passa dans la cour et pour une raison inconnue se plaignit au sujet des cordes pour étendre le linge. Que fit-elle ? Elle coupa les cordes et tout le linge tomba au sol et se salit !

Qu'aurions-nous fait à la place de cette pauvre dame épuisée ? Nous nous serions sûrement énervés, tandis qu'elle en décida autrement. En silence, elle lava à nouveau ses habits pendant des heures et les suspendit dans la même cour. Le soir arrivé, lorsque son mari rentra de son étude, elle ne dit pas un mot pour ne pas dire de médisance sur autrui. C'est alors que la voisine se mit à taper à la porte et demanda pardon en pleurant à la dame. Le petit garçon de la voisine était tombé gravement malade, et elle craignait que ce soit les répercussions de cette affaire. La dame lui pardonna de tout son cœur, et lui promit également de prier pour la guérison de son enfant. Dans la même année, cette femme juste mérita d'avoir un garçon érudit versé dans l'étude de la Torah, et qui fût l'un des plus grands de sa génération !

Tout le monde souffre un jour ou l'autre de quelqu'un qui nous fait honte. Nous voulons crier, nous mettre en colère, réprimander et faire

du mal en retour. Néanmoins, il y a une autre façon de procéder – se contenir et se taire. Heureux est celui qui retient sa bouche, et qui arrête sa langue ! C'est sur de telles personnes que le verset dit : « *Il fait tenir la Terre par le silence* » - le monde tient par le mérite de celui qui retient sa bouche au moment de la dispute.

On raconte à ce propos l'histoire d'un sage qui avait « un costume de colère. » Que représentait ce costume ? C'est un costume qu'il devait revêtir au moment de la colère ! Lorsque ce sage sentait que sa colère montait, il courait le mettre. Pendant ce temps, sa colère était contenue et diminuait... Ceci est vraiment un bon conseil pour nous. [Pas forcément réservé un costume pour l'énerver], cependant lorsque nous sentons que la colère nous monte au nez, il est préférable de la repousser un peu ; allez boire un verre, allez dans une salle pour se calmer, et vous aiderez à percevoir la situation d'une manière bien différente ! Le roi Salomon disait [L'Ecclésiaste 7.9] : « *Ne cède pas trop vite à ton humeur irascible, car la colère est à demeure au sein des fous.* » En effet chez les idiots – la colère est constamment présente en leur sein, prête à jaillir instantanément. En revanche, chez la personne plus sage, la colère est sur le haut d'une armoire, il ne peut pas la sortir rapidement, et lorsqu'il va pour la sortir de son armoire, sa colère est déjà sous contrôle !

Juger positivement

Il y a une histoire à propos d'Hillel l'ancien qui avait fait un repas chez sa fille. Avant le repas, un indigent se présenta à sa porte et dit à sa fille : « Je dois me marier aujourd'hui, mais je n'ai rien pour le repas de noces ! » Elle prit tout le repas et le lui donna. Elle retourna dans sa cuisine et prépara de nouveau du pain et des plats pour le repas se tenant chez elle. Cependant le repas fut prêt avec un retard important mais personne ne se plaignit. Après avoir apporté les plats, Hillel lui demanda : « Pourquoi ma fille ne nous as-tu pas amené les plats à l'heure ? » Elle lui raconta alors toute l'histoire, et il reprit : « Je ne t'ai pas jugé défavorablement, mais au contraire positivement, car il est certain que tout ce que tu as fait, a été fait pour la gloire du ciel. »

Il est clair que nous aimerais toujours être jugés favorablement, que l'on nous comprenne, que l'on ne s'énerve pas sur nous ! Et même si

nous avons fait une erreur, il y a sûrement une raison valable. Imaginez quel bien règnerait entre nous si tout le monde pensait ainsi d'autrui, si les gens ne s'énervaient pas rapidement. Si une personne ne se comporte pas comme il se doit, il ne faudra pas s'énerver mais préférer en élucider les causes. A l'image d'Hillel dans l'histoire précédente, ne pas venir directement agresser, mais parler posément, avec une intonation laissant entendre que l'on veut comprendre, clarifier : « Pourquoi as-tu agi comme-ci et comme-ça ? » On serait surpris de voir que dans la majorité des cas notre colère n'est pas justifiée. Il faut faire preuve de justice avec son prochain. La majorité des gens ne sont pas mauvais, et n'ont pas l'intention de nuire, mais font des erreurs entraînées par des quiproquos, par d'autres problèmes extérieurs, etc. Ce dont nous avons besoin ? Juste un peu plus de *a'yin tova* (un bon regard) vis-à-vis d'autrui, ne pas s'empresser de se mettre en colère et ne pas s'empresser d'accuser.

La Michna dit [Maximes des Pères 1.46] : « *juge tout homme positivement.* » Que signifie « *tout homme* » ? A nous de regarder l'homme avec un regard large, et non étroit, focalisé sur les erreurs, les oubliés, les dérapages. Au contraire s'habituer à voir de manière plus globale, voir ce qui pourrait l'empêcher de faire telle ou telle chose, prendre en compte la nature de chacun, son caractère. Et en parallèle, voir les points positifs présents chez les autres. Tout cela réuni, permettra de voir autrui avec un regard différent, précisément celui avec lequel nous nous regardons chaque jour.

A l'image de cette histoire voici ce que raconte l'un des proches du Rav Arié Lévine (z'l) qui avait l'habitude de passer voir les prisonniers dans leur cellule afin de les renforcer. Cela se produisit un Chabbath, je vois le Rav Arié Lévine serrer la main d'un détenu, un meurtrier dont l'image divine était imperceptible sur son visage. Malgré cela, le Rav lui demandait comment il allait, et écoutait attentivement sa réponse. J'étais vraiment stupéfait des qualités morales de Rav Arié Lévine, de son amour sans conditions pour autrui, même s'il avait été le meurtrier de son épouse. Le lendemain de Chabbath, lorsque je retirai mes téfilines et pliai mon talith, se présenta à moi ce détenu, Mr. Y.M. Il me demanda s'il pouvait m'emprunter mes objets de prière. Je me suis interrogé, est-il convenable qu'un homme ayant les mains pleines de sang innocent, se pare d'ornements comme le talith et les téfilines ?

Après avoir insisté, je les lui ai donnés. Le détenu se mit dans un coin de la pièce, se revêtit du *talith*, mit les téfilines et commença à murmurer la prière. Plusieurs criminels de la même cellule me demandèrent la permission de ridiculiser Mr. Y.M., car selon eux il dénigrait les objets de culte. « Depuis quand Y.M. met-il les téfilines et prie t-il, en fait, il se moque de ceux qui accomplissent les *Mitsvot* en prison ! La preuve en est qu'il met les téfilines sur le bras droit au lieu du gauche tel que la loi le prévoit dans son cas ! » Je savais que les détenus étaient prêts à l'humilier, c'est pourquoi je me suis mis à chercher. J'ai demandé à Y.M. de venir me voir, nous avons parlé entre quatre yeux afin qu'il m'explique ses agissements. Il me répondit avec beaucoup d'émotion : « Tu sais, après la visite du Rav Arié, je me suis mis à réfléchir durant toute la journée sur mes actes. J'ai tout regretté, et même senti en mon âme un besoin de prier. Cependant comment pourrais-je mettre de saints téfilines sur un bras impur, cette main qui a versée le sang d'un innocent. En revanche ma main droite est pure. » A cet instant j'ai compris la puissance de notre Maître, qui remontait des étincelles d'âme des abysses les plus profonds.

Voilà une autre histoire à propos cette fois d'un prisonnier communiste qui était un jeune arrogant, et grossier personnage. Il tentait de faire sortir de ses gonds le Rav Arie Lévine. Toutes les fois où il voyait le Rav le *Chabbath*, il s'empressait d'allumer une cigarette devant lui, uniquement dans le but de l'énerver. Mais le Rav Arié restait le même, comme à son habitude il précédait toujours les autres par un « *Chabbath Chalom* ». Lorsque ce détenu se tourna vers le Rav, il lui demanda : « Pourquoi t'occupes-tu de menteurs et d'escrocs ? » Le Rav Arié répliqua : « Pourquoi médis-tu sur les autres hommes ? » Le jeune poursuivit : « Tu penses que ces détenus sont religieux ? Je vis avec eux, vois comment ils mangent et boivent la tête nue, ce ne sont que des hypocrites. » Rav Arié répondit : « Ce sont eux que tu appelles menteurs et escrocs ? A Dieu ne garde ! Crois-moi, je ne regarde pas leurs têtes, si elle est couverte ou non, je suis concentré sur leurs coeurs. Or devant moi, leurs coeurs sont à découvert, ils sont brûlants... » Quelques jours plus tard, même ce jeune détenu à la vue de Rav Arié courra mettre sa *kippa*, et prit en charge les aspects techniques de la synagogue !

Rav Arié Lévine disait : « C'est ainsi que cela se produit lorsque l'on regarde le monde avec un bon œil : l'œil qui juge favorablement son

prochain dans toutes les situations, même pour les gens qui croissaient sous le poids de leurs fautes. » Si nous parlions maintenant à des niveaux qui nous sont plus proches. S'efforcer d'avoir un meilleur regard sur son époux, sur son épouse, son copain, sur son patron, c'est sûr que tout cela les renforcera et propagera le bien. Exactement comme pour nous, lorsque nous nous renforçons et nous encourageons à faire mieux – tout cela grâce à un bon cel. De plus, nos Maîtres nous ont assuré que celui qui juge son prochain favorablement, le ciel en fera autant pour lui. Et qui n'en n'a pas besoin, surtout durant ces jours-ci ?!

La reconnaissance du bien

L'homme dans sa nature n'aime pas se sentir redevable auprès d'autrui. C'est une sensation pesante et contraignante. L'homme aime se sentir suprême : « Je suis le donneur, les gens sont tenus de reconnaître le bien que je leur ai fait, et non l'inverse. » Voici la raison qui pousse les autres, à fermer les yeux sur les bienfaits, ou bien à les minimiser par des explications telles que :

« En effet, il m'a donné un coup de pouce mais je l'ai payé pour », ou bien : « je lui ai rendu moi aussi un service en contrepartie, c'est lui qui doit me dire merci ! »

« Qu'est qu'il a fait au juste ? Il n'a pas fait d'effort particulier. »

« Il n'avait pas du tout l'intention de m'aider, il n'a fait cela que pour sa satisfaction personnelle. »

Ce genre d'excuses bien souvent paraissent fondées, mais réfléchissons : à quelles sortes d'erreurs peuvent-elles nous conduire ? Prenons l'exemple des parents, sans aucun doute, nous devons être infiniment reconnaissants : ils sont nos parents. Toute personne ayant un minimum la tête sur les épaules sait que nous devons respecter nos parents parce qu'ils nous ont mis au monde, nous ont éduqués, nous ont prodigues tout ce qui était en leurs moyens. Néanmoins, là aussi nous pourrions dire que nous ne sommes redevables de rien, car :

« Ils ont fait cela pour leurs satisfactions personnelles ! Tout homme souhaite avoir des enfants, à qui il pourra donner. Les personnes qui n'ont pas d'enfants sont tristes. Ce sont les parents qui devraient nous remercier d'exister. »

« C'est leurs rôles ! S'ils ont décidé de mettre un enfant au monde, ils doivent prendre leurs responsabilités, l'éduquer, l'entretenir financièrement, c'est la moindre des choses. »

Bien que ces phrases soient apparemment très logiques, une personne qui les utiliserait devrait vraiment avoir honte ! Nous lui dirions sûrement : « ingrat, comment oses-tu dire de pareilles bêtises sur tes parents ?! »

Ce n'est pas pour rien que les Maîtres ont dit : « Toute personne ingrate vis-à-vis d'autrui, deviendra ingrate également vis-à-vis d'Hachem ». Un ingrat sait très bien comment se défaire avec élégance de la reconnaissance qu'il devrait avoir vis-à-vis de son prochain. Plus tard, il saura également se défaire de son devoir de reconnaissance vis-à-vis d'Hachem : cette reconnaissance infinie que toutes les créatures doivent avoir envers leur Père céleste.

Ben Zoma dit : « Que dit le bon invité ? Combien s'est dérangé mon hôte ! Or tout ce dérangement n'était que pour moi ! » Dans cette citation nous voyons explicitement la différence entre une personne reconnaissante et une personne ingrate. Une personne reconnaissante voit et distingue tous les efforts de son hôte, en commençant par la difficulté de gagner de l'argent, faire les achats, les amener jusqu'à la maison, les cuisiner, nettoyer la maison etc. En revanche, l'ingrat dénigre tout : « quels efforts mon hôte a-t-il fournis ? Dans tous les cas il aurait dû faire les courses, les amener chez lui, les cuisiner pour sa femme et ses enfants. Donc qu'a-t-il fait pour moi ? Ajouter une cuisse de poulet à la soupe ? Il a ajouté un concombre et une tomate à la salade ? Ce ne sont que des sottises, il n'a rien fait de spécial ! » L'ingrat a toujours des excuses pour se prouver qu'il ne doit rien à personne.

Le Or LéTsion dit : « Quels sont les innombrables bénéfices que l'homme a, à s'éduquer et s'habituer à s'exprimer avec un beau langage avec tous les hommes ! De surcroît si une personne l'a gratifié de quelque chose, l'homme est tenu d'en faire autant. Or chez certains qui ne reconnaissent pas le bien qui leur a été fait, ils arriveront à transformer un bienfait en un acte répréhensible. Et au contraire, d'autres personnes faisant beaucoup de bien autour d'elles, [lorsqu'une personne leur donne même un petit coup de pouce presque insignifiant], ne cessent de remercier encore et encore. Lorsque l'homme profite de son ami, il est reconnaissant sur chaque chose, petite comme grande. Non seulement il est reconnaissant mais il est également miséricordieux sur celui qui se dérange pour lui : » Pourquoi devrait-il se fatiguer à cause de

moi ? » Et s'il s'est déjà fatigué, qu'il le remercie et le reconnaisse, car c'est évident que cela lui fera plaisir. En plus, à son ingratitudo pourrait s'ajouter le fait qu'il puisse blesser son prochain, Dieu préserve.

Parfois il est plus facile de reconnaître les bienfaits prodigues par des personnes extérieures que par nos proches : nos parents, notre époux, notre épouse, nos enfants etc. Cela est plus difficile car le don dans de tels cas, est intrinsèque à la relation : « c'est normal ». Prenons l'exemple du père de famille qui chaque jour part au travail pour nourrir sa femme et ses enfants. Une femme ingrate dans un tel cas serait une femme qui dirait : « C'est son rôle, sa responsabilité, il ne rend de service à personne ». Ou bien : « Je travaille à la maison bien plus durement qu'il ne le fait dans son travail. » Et à l'opposé, une femme intelligente saura reconnaître les bienfaits de son époux, ses efforts pour amener de l'argent, à chaque occasion. Imaginez à quel point le mari sera content à son retour des courses d'entendre de son épouse : « Tu fais tellement d'efforts qu'il ne manque rien à la maison, la maison est toujours pleine, *barou'h Hachem !* » etc. Et inversement vis-à-vis de l'épouse, il est indispensable de prendre conscience du travail qu'elle effectue en s'occupant des enfants, de la maison, la cuisine, la lessive et autres... Est-ce que les bienfaits prodigues à l'intérieur de la maison, à sa famille, sont-ils de moindres valeurs ? Bien-sûr que non ! L'époux se doit de reconnaître et remercier son épouse sur tout ce qu'elle fait. Bien entendu, il ne faut pas oublier également les enfants, dès leur plus jeune âge – sur toutes actions accomplies de bon cœur : lorsqu'ils aident, lorsqu'ils nous font une commission ou autre chose nous satisfaisant. Et il y a de quoi !

Lorsqu'un homme garde toujours à l'esprit qu'» **il ne me revient rien de droit** », il se remplit en permanence de reconnaissance vis-à-vis d'autrui, de son entourage, ainsi que d'un remerciement infini vers le Créateur du monde. Celui qui nous **a fait** du bien, qui nous **fait** du bien et qui nous **fera** du bien à tout jamais.

Le respect des parents

Un des commandements les plus importants dans la Torah est le respect des parents. En effet, il est tranché dans la halakha [Yoré Déah 143] : « il faut être très vigilant sur le respect de son père, sa mère et de

ses enseignants, car le verset les a assimilé à la crainte d'Hachem. De même qu'Il nous a ordonné de respecter Son nom, Il nous a ordonné de les respecter et de les craindre. Trois associés se sont réunis pour faire l'homme : le Saint béni soit-Il, son père et sa mère. Lorsqu'un homme respecte son père et sa mère, Hachem dit : « Je considère cela comme si je siégeai parmi eux. »

Qu'est-ce que la crainte ? Ne pas se tenir à l'emplacement fixe ou ils prient, ne pas s'asseoir sur la chaise où ils s'asseyent d'habitude, qu'il ne les contredise pas, qu'il ne donne pas de qualificatifs à ce que ses parents ont dit [« c'est bien ce qu'a dit mon père, c'est bien ce qu'a dit ma mère », car il s'élèverait ainsi à leurs niveaux et montrerait qu'il peut juger leurs paroles]. Jusqu'où doit s'étendre cette crainte ? Même un fils occupant la place de dirigeant de communauté, dont les parents entrent et déchirent ses habits, lui mettent une gifle, et lui crachent à la figure, et tout cela en public – il lui serait interdit de s'emporter et de s'énerver contre eux ! Il gardera le silence et craindra Hachem le Roi des rois, Le Saint béni soit-Il qui l'a ordonné de la sorte ! [Il pourra cependant les attaquer devant un tribunal Rabbinique pour les pertes matérielles occasionnées].

Qu'est-ce que le respect des parents ? Les faire manger et boire, les vêtir et les couvrir, les faire rentrer et sortir [combler les besoins de ses parents au moment où ils en ont besoin], faire tout ceci avec le sourire. »

« Toute personne souhaitant de longs jours et de longues années de vie, de la richesse, la vie dans ce monde et une longue vie dans le monde futur, doit faire la volonté de son Père céleste et la volonté de son père terrestre ainsi que celle de sa mère ! » [Tana debei Eliahou raba 24]

Le Pelei Yoetz z'tsl écrit : « J'ai déjà dit qu'il y a une *Mitsva* qui est de très grande valeur. Voyez combien les gens sont prêts à dépenser pour acheter l'ouverture de l'arche où se trouve la Torah, ou bien être *sandak* (parrain dans une *brit mila*) etc. Or tout cela existe bien qu'il n'y ait aucune ordonnance ni d'après la Torah, ni d'après les Maîtres, mais constitue uniquement une indication montrant que nous aimons accomplir les *Mitsvot*. Heureux soit le peuple d'Israël de montrer autant d'entrain ! **En revanche, celui qui écoute la voix de son père et sa mère – accomplit une énorme *Mitsva* de la Torah !** »

Le Maître Rabbi Tsadka 'Houtzin, élève du Ben Ich 'Hai, un des plus grands Maîtres d'Irak, monta en Israël en 5686 (~1916), et habita à Jérusalem. Il y fonda la synagogue « Chemesh Tsadka » qui brille jusqu'à nos jours. Il était un géant, et toute son étude était dans le but d'accomplir et partager. Un jour, il étudiait avec l'un des meilleurs *avre'h* (homme marié s'adonnant à l'étude sainte) de tout Jérusalem, d'une vingtaine d'années plus jeune que lui. Ils étudiaient les lois sur le respect des parents, et le Maître demanda au jeune homme s'il prenait soin de se lever entièrement lorsque sa mère entrait dans la pièce, tel que l'ordonne la loi. Il répondit qu'il se levait partiellement mais pas totalement.

Au même instant, Rabbi Tzadka ferma le livre et dit : « Nous avons terminé d'étudier pour aujourd'hui, il est impossible d'apprendre des choses que l'on n'accomplit pas ! Lorsque tu viendras m'annoncer que tu te lèves entièrement lorsque ta mère rentre dans la pièce, nous pourrons reprendre ! » Et c'est ainsi que cela se passa, le lendemain l'*avre'h* annonça à son Maître qu'il avait corrigé sa conduite, et ils poursuivirent leur étude... [Maayan Hachavoua 2.293]

Le Rav Ben Tzion Aba Shaoul zatza''l dit : « Il arrive qu'un homme ne soit pas à sa place avec ses parents, riant d'eux, ou bien en leur disant qu'ils ont tort etc. Qu'il sache qu'il transgresse une interdiction de taille, et qui fait partie du verset : « *Maudit soit celui qui traite avec mépris son père et sa mère* » [explication de Rachi : « avec mépris » : dénigrer. Suivant le Sefer Ha'haredim, même celui qui méprise dans son cœur transgresse cette interdiction]. C'est pourquoi il faut être très vigilant, quant à la crainte que l'on doit avoir vis-à-vis de ses parents, elle ressemble à celle que l'on doit avoir vis-à-vis d'un officier dans l'armée. Même si certaines paroles émises par ses supérieurs ne semblent pas justes, malgré tout, il lui est interdit de les dénigrer en raison de la hiérarchie et de l'ordre régnant au sein de l'armée. Ainsi, même si nos parents n'ont pas forcément raison, nous devons les écouter car c'est ainsi que Dieu nous l'a ordonné. A l'exception du cas où leurs paroles contredisent La Sainte Torah [en vertu du commandement : « *Toi et ton père êtes tenus de Me respecter* »]. Il faut respecter ses parents, et nous devons ressentir qu'ils sont comme une couronne sur notre tête, non seulement dans les actes mais également dans notre cœur. Lorsque sa mère lui prépare quelque chose, il doit la féliciter explicitement, car

c'est sa satisfaction, et il la respectera par cela. Ceci lorsqu'elle prépare quelque chose d'elle-même, mais il ne pourra en aucun cas exiger d'elle, qu'elle lui prépare quelque chose d'autre, ou lui serve un verre de thé, etc. A plus forte raison, il est totalement interdit de lui faire une remarque sur ses actes, il est inconcevable que l'on se comporte avec elle comme avec une servante qui doit préparer des plats pour la famille. Même s'il n'a pas mérité d'avoir des parents compréhensifs car ils s'en prennent à lui dans certains cas, il doit bien savoir que ce sont des choses immuables comme lorsqu'un enfant naît grand ou petit. Est-il possible que cet enfant ne s'accepte pas malgré sa taille ?! Il ne peut rien y changer et doit faire avec. Que la volonté d'Hachem soit telle que nous soyons vigilants sur le respect et la crainte que nous devons à nos parents, amen. » [Or Letsion]

La paix du foyer

L'amour fraternel, la paix et l'amitié entre des époux sont les piliers du judaïsme. Il peut arriver qu'un homme puisse avoir un comportement exemplaire avec les gens qui l'entourent, sourire à tout le monde, être patient avec eux, aimable, serviable. En revanche le véritable examen se passe à la maison, comment l'époux se comporte t-il avec son épouse, et inversement.

Dans le Talmud [Traité Baba Métzia 59a] : « L'homme doit toujours être vigilant envers les souffrances de sa femme, dans la mesure où elle a les larmes faciles [elle est sensible, et rapidement touchée].

De nos jours, à notre grande joie, beaucoup de repentants s'investissent à fond dans la Torah et les Mitsvot. Cependant certains ont exagéré et sont passés d'une extrémité à l'autre. Et à cause de leur ignorance et de leur conduite extrême, mettent en péril la stabilité de leur couple. En particulier ceux qui n'étudient pas les lois rigoureusement (ce que la loi uniquement demande), et prennent sur eux diverses mesures de piété inadéquates à leur niveau. Ce n'est ni la manière, ni le but que l'on attend de nous. C'est ce que nous disons dans la prière : « *Ramène-nous notre Père à Ta Torah...et ramène-nous à Ta Téchouva complète devant Toi* », car uniquement à l'aide de l'étude de la Torah et de la halakha nous pourrons nous conduire avec justesse et vivre de manière saine et paisible.

Il y a une histoire à propos d'un homme qui voulait divorcer de son épouse peu de temps après la fête de *Pessa'h*, dans le tribunal Rabbini-que du grand Rabbi Avraham Yehochoua Ha'chil Méafta. Le Rav posa la question : « Que t'arrive t-il pour vouloir divorcer de ton épouse ? » L'homme lui répondit : « cette femme m'a fait manger de la matsa qui avait été trempée dans l'eau contrairement aux coutumes de mes ancêtres ! » Le Rav demanda à sa propre femme de rentrer pendant la discussion. Lorsqu'elle entra il lui demanda : « Dis-moi s'il te plaît quelles *matsot* as-tu mises sur la table du séder ? » La Rabbanite fit semblant de ne pas entendre car elle craignait de raconter l'histoire, le Rav lui dit : « ne crains rien, dis-moi juste la vérité. » La Rabbanite répondit : « j'ai mis devant lui des *matsot* banales, qui n'étaient pas *chmourot* (*matsot* surveillées particulièrement sur lesquelles on a l'habitude de faire le *seder*). L'histoire se produisit ainsi : les *matsot chmourot* que j'avais préparées la veille de *Pessa'h* spécialement pour le séder avaient été mises dans une nappe spéciale à l'intérieur de l'armoire. Alors que j'étais préoccupée par les préparatifs du séder, un indigent tapa à la porte et me demanda de la matsa *chmoura* pour le séder car il n'en avait pas. Une personne de la maison ne sachant pas que ces *matsot* étaient prévues pour le Rav les lui donna. Lorsque je partis chercher les *matsot* que j'avais mises de côté, je me rendis compte de l'erreur. Je ne savais pas quoi faire et craignais de la raconter à mon saint époux. J'ai finalement décidé de les remplacer par des *matsot* classiques, et de les poser sur la table comme si de rien n'était. Le saint Rav fit tout le séder sur de « vulgaires *matsot* ». Alors le Rav dit à cet homme qui voulait divorcer de sa femme : « Regarde mon fils, j'ai mangé des *matsot* banales le soir du séder, et fait comme si je ne savais pas, afin de ne pas faire preuve d'intransigeance. Tout ceci pour conserver la paix familiale, alors que toi, tu viens divorcer de ta femme pour une simple coutume de *matza chrouya* ?! Ceci n'est pas en vigueur suivant la loi stricte, c'est juste une mesure de piété ! » Le Rav réconcilia le couple et ils rentrèrent chez eux en paix. [A'naf etz avot]

La gravité des serments et des promesses

« *Un homme qui jurerait devant Hachem...ne se détournera pas de sa promesse, tout ce qu'il sortira de sa bouche il l'accomplira.* » La Torah traite avec beaucoup de rigueur celui qui n'accomplit pas ses promesses et ses serments. A un tel point que la Guemara dit : « A cause des ser-

ments non honorés, les enfants d'un homme décèdent », Dieu nous préserve. La Guémara raconte à propos d'un homme qui mit en dépôt un dinar d'or (monnaie de l'époque) chez une veuve. La veuve le plaça dans une jarre contenant de la farine pour le cacher. Une longue période s'écoula, elle oublia ce dinar et prit la farine de cette jarre afin de préparer du pain. Le même jour un pauvre tapa à sa porte, un indigent complètement affamé. Prise de miséricorde elle lui donna un pain, ce pain dans lequel se trouvait le dinar. Un beau jour arriva le propriétaire de ce dinar et demanda son bien. Elle se mit à chercher et chercher, mais en vain. La femme se mit à jurer en disant que si elle a profité de ce dinar alors qu'un de ses enfants meurt. Quelques jours s'écoulèrent et l'un de ses enfants mourut. Lorsque les Maîtres entendirent cette terrifiante histoire ils dirent : » Si telles sont les conséquences pour celui qui jure à propos de choses vraies, à fortiori pour celui qui jure faussement ! »

Malheureusement, nous entendons des gens qui sont habitués à jurer à tout bout de champ, sur leurs enfants, leurs parents, à Dieu ne garde. Nous devons savoir qu' » une alliance a été contractée avec les lèvres », les mots exprimés par la bouche ont une force et peuvent causer de gros dégâts, tel que nos Maîtres nous l'enseignent : « Il est interdit d'ouvrir la bouche au Satan (l'ange accusateur) », l'homme doit toujours ouvrir sa bouche pour dire de bonnes choses. De même, il faut se préserver de toutes formes de promesses. Les Maîtres expliquent la notion de « jurer vainement ? » Lorsque l'on jure sur quelque chose qui est évident, tel que : « Je te jure que ceci est une chaise », à plus forte raison pour celui qui jure faussement, ce qui est d'autant plus grave. Un homme craignant Dieu aura soin de ne pas jurer même sur des choses vraies !

Les yeux

Nos Maîtres, de mémoire bénie, racontent une histoire à propos de Rabbi Matia ben 'Harach, qui était assis à la maison d'étude s'adonnant à la Torah. Son visage était aussi beau que celui d'un ange, car il n'avait jamais levé les yeux sur une femme. Un jour le Satan jaloux dit à Hachem : « Maître du monde, comment considérez-Vous Rabbi Matia ben 'Harach ? Hachem lui répondit : « un juste parfait ». Le Satan reprit : « Donnez-moi la permission de l'éprouver. » Hachem lui répondit : « Tu n'y arriveras pas, mais si toutefois tu veux le tenter,

alors tu as Ma permission. » Le Satan se rendit chez Rabbi Matia sous l'apparence d'une femme d'une beauté qui n'avait pas son pareil sur toute la surface de la terre, et se tint devant lui. Dès qu'il l'aperçut, il se tourna instantanément. Le Satan continua et se mit à sa gauche - il tourna la tête à droite. Et ainsi de suite le Satan se mit devant lui, puis dans toutes les directions. Rabbi Matia dit alors : « Je crains que le mauvais penchant ne prenne le dessus et me pousse à fauter », que fit ce juste ? Il demanda à ses élèves du feu et des clous. Il prit les clous, les mit sur le feu, les enfonça dans ses yeux et devint aveugle. Le Satan voyant cela, se mit à trembler. Hachem appela alors l'ange Raphaël afin qu'il le guérisse. Cependant Rabbi Matia refusa que l'ange ne le guérisse. L'ange Raphaël partit voir Hachem qui lui dit : « Annonce lui que Je me porte garant que le mauvais penchant ne le dérangera plus. Alors, Rabbi Matia accepta que l'ange le guérisse !

Quelle histoire frémissante ! Les grands d'Israël dans la pureté de leur cœur savaient que la vue - tant qu'elle est utilisée dans le service divin, est un incroyable cadeau pour accomplir les *Mitsvot*. Mais si, à Dieu ne plaise, elle le fait trébucher, mieux vaut la perdre plutôt que de rendre impure la *néchama* (l'âme).

Le Rav Hasman zats"l disait : « A quel point un homme doit craindre Dieu lorsqu'il sort de chez lui ? Qu'il fasse une prière à voix basse devant sa mézouza, par exemple : « Que soit Ta volonté, que je rentre chez moi tel que je suis sorti. Que je ne trébuche pas sur des visions interdites qui pourraient me nuire, à Dieu ne plaise. » Le Rav avertissait ses élèves en leur disant : « un homme allant au supermarché, peut accumuler en quelques minutes des dizaines de *Mitsvot*, mais d'un autre côté, il peut accumuler autant de transgressions. Tout dépendra de son investissement pour préserver ses yeux. »

Préserver ses yeux n'est pas un acte de piété particulier, mais c'est un commandement au même titre que les autres. Ainsi que notre Maître le Choul'han 'Aroukh tranche : « l'homme doit s'éloigner **grandement** des femmes, il lui est interdit de regarder ses mains, ses pieds ou toute impudicité. Il est interdit d'avoir des propos légers avec elle, ou bien de regarder sa beauté [...]. Il est défendu à un homme de regarder les habits colorés d'une femme qu'il connaît, même lorsqu'elle ne les porte pas, tout ceci afin d'éviter qu'il n'en vienne à penser à de mau-

vaises choses [...]. » Prêtons attention au mot qu'emploie le Choul'han 'Aroukh « grandement ». Pourquoi ? Parce que l'âme de l'homme peut avoir un puissant désir dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle à ce sujet, il ne faut pas suivre la voie moyenne, mais se conduire avec la plus grande prudence.

A notre grande tristesse, de nos jours nous voyons des cérémonies, des fêtes où hommes et femmes se mêlent sans aucune séparation entre eux. Cela est d'autant plus douloureux quand cela concerne des couples craignant Hachem qui cèdent à la pression de l'entourage, ayant peur de changer « les habitudes familiales », et contraints alors à faire un mariage mélangé. Quelle tristesse ! Précisément le jour de leur mariage, ce jour tellement haut et élevé, où toutes les fautes des mariés sont pardonnées. Précisément ce jour, ils s'entachent et entachent les autres de graves transgressions interdites par la Torah. Hachem ne pouvant résider dans de telles conditions, il est défendu de réciter la bénédiction prévue lors des mariages : «Bénis [...] dont la joie est dans Sa demeure », en effet il n'y a pas de joie dans Sa demeure lors de tels évènements. Toute personne craignant Hachem ne devrait pas aller dans de telles réjouissances, il ne se trouve aucune permission d'y aller. S'il s'agit d'un proche qui risquerait d'être touché, il serait possible de se rendre à la '*houpa* (la cérémonie nuptiale) uniquement, mais en aucun cas à la soirée dansante. Dans de telles circonstances s'en référer à son Rav, chaque cas étant particulièrement complexe.

Une fois, un jeune homme se rendit chez le Rav Eliahou Lopian z"l, afin de lui demander s'il pouvait se rendre au mariage d'un membre de sa famille qui ne respectait pas la Torah et les *Mitsvot*. Le Rav lui demanda s'il y aurait des hommes et des femmes qui danseront ensemble, des femmes habillées légèrement ? Le jeune homme lui répondit qu'il n'en serait pas affecté, si tel était le cas. Il serait avec ses parents qui s'assiéront à une table à l'écart. Le Rav touché reprit : « écoute je te prie ! J'ai déjà dépassé l'âge de quatre vingt ans, je suis aveugle d'un œil, et j'ai toujours peur lorsque je marche dans la rue, de trébucher sur une vision interdite. Toi qui es un jeune homme avec deux yeux, tu me dis que tu ne seras pas affecté ? J'en doute ! »

De nos jours malheureusement, les rues sont remplies de débauche, les embûches sont de tailles. Nous pouvons être amenés à nous tromper

et dire : « qu'est ce que cela change, de toute façon je ne pourrai jamais protéger mes yeux de tout, il ne sert donc à rien de faire des efforts particuliers. » Contrairement à ce raisonnement, nos Maîtres disent : « celui qui veut se purifier, sera aidé d'en haut. » Lorsque tu feras ce que tu es en mesure de faire, alors Hachem te préservera afin que tu ne trébuches pas. De plus, le mérite dépend de la taille de la difficulté. Le juste auteur du livre « Chomer Emounim » a écrit : « Car l'homme qui se dépasse et ne regarde pas de visions interdites, s'ouvre un moment de grâce, propice à l'accomplissement de ses prières et est exaucé avec l'aide d'Hachem. »

Un jeune survivant de la terrible Shoah réussit à un fonder un splendide foyer juif. Il mérita de marier ses enfants avec des gens de bonnes familles et maria sa fille avec un érudit d'un très haut niveau de Torah. Les gens se demandèrent quel est son mérite pour qu'il soit gratifié de tant de choses ? Le meilleur ami de ce chef de famille raconta : « pendant la Shoah, cachés du côté non-juif de la ville, munis de fausses cartes d'identités, nous étions comme de véritables non-juifs. La meilleure manière d'être sauvés était de se tenir dans les lieux où les non-juifs faisaient des représentations et attendre que la nuit tombe. Nous y sommes tous rentrés, et fermions les yeux pour ne pas se rendre impurs en attendant que la nuit tombe. Cependant cet ami, ce père de famille, refusa. Il disait qu'il n'était pas prêt à sauver son corps au détriment de son âme ! Pendant toute la durée de la guerre, ses pieds ne foulèrent jamais le sol de ce lieu de débauche. Ce n'est donc pas étonnant qu'il soit bénit de la sorte ! »

Bien que toutes les rues puissent être dangereuses sur ce plan, il y a lieu d'éviter les lieux où des masses de gens se retrouvent. Par exemple les centres commerciaux mal fréquentés représentent un danger important, tous les bars à spectacle interdits, etc. Le Gaon Rav Elihou Lopian, marchait avec l'un de ses élèves, afin de raccourcir le trajet, son élève passa par le marché « ma'hané yéhouda » à Jérusalem. Le Rav s'en rendit compte et fit la remarque à son élève : « comment ? Que t'arrive t-il, la halakha dit : « s'il y a un autre chemin pour se rendre quelque part et que l'on choisisse malgré cela le chemin où l'on est susceptible de voir plus de débauches, alors même si on le traverse les yeux fermés on est appelé renégat. » Comment as-tu pu me faire prendre un tel chemin ? » Bref, nous sortons et lorsque nous ouvrirons nos

yeux que voyons nous... A l'extérieur, il y a lieu d'être vraiment vigilant, préserver et protéger particulièrement nos yeux. Nous devons nous éloigner au maximum de toutes choses qui pourraient dégrader notre pureté !

Fille d'Israël

Le jour de Roch Hachana 5706, juste avant le moment éprouvant de la sonnerie du Chofar, le Maître appelé le « Chomer Emounim » demanda de tourner l'estrade (à partir d'où l'officiant prie) vers les sièges où les femmes sont assises. Debout, il se mit à parler de tout son cœur, en pleurant et suppliant les femmes de bien respecter les règles de décence vestimentaire. Le Rav ajouta : « je ne sonnerai pas du Chofar tant que vous ne promettrez pas de votre bouche que vous y ferez attention ! Les femmes furent vraiment touchées, et s'engagèrent. Alors le Rav sonna du Chofar avec une joie incroyable.

Le respect des lois vestimentaires chez les filles d'Israël est un fondement crucial pour tout le peuple d'Israël dans sa totalité ! Ainsi qu'il est dit dans la Torah (Les Nombres 23.15) : « *car Hachem ton Dieu passe dans ton camp pour vous sauver, et te livrer ton ennemi, que ton camp soit sain, qu'il n'y soit vu aucun acte de débauche, Je me tiendrais derrière toi !* » Le 'Hafets 'Haïm dit : « Nous voyons dans nos générations que Hachem cache Sa face, et que des tragédies sous toutes formes se produisent, tandis que nous restons là à nous interroger ?! » La réponse est explicitement écrite dans la Torah, lorsque Hachem voit des actes de débauche – un manque de respect des lois vestimentaires, alors Hachem se tient derrière nous, caché, à Dieu ne plaise !

De qui cela dépend t-il ? Nous nous demandons : Il est facile de montrer du doigt ce que nous appelons la « rue ». Montrer du doigt ceux qui dépassent les limites de la bienséance vestimentaire et de la honte, de clamer haut et fort qui sont les responsables de toute cette tempête de dépravation morale. Ce type de déclaration n'est en fait qu'une manière d'éviter les véritables difficultés, chacun d'entre nous doit dans en premier temps sonder ses actes et tenter de les améliorer. Le Gaon Rabbi Israël de Salante disait : « **Le centre d'étude de morale juive situé à Kovna, sauve un professeur berlinois de ne pas quitter le judaïsme.** » Qu'est-ce que cela signifie ? Toutes les âmes du peuple

d'Israël sont liées, et s'influencent réciproquement. Lorsque ceux qui pratiquent la Torah et les *Mitsvot*, se renforcent en morale et crainte du ciel, alors ils influent sur les éloignés afin qu'ils ne s'éloignent pas d'avantage. Il en est de même à propos de la décence vestimentaire : lorsqu'une femme religieuse se relâche sur la manière qu'elle a de se couvrir la tête. Si elle se met à porter des chemises moulantes, laisse le bouton supérieur de sa chemise ouverte, ne prend pas garde à ce que son coude reste couvert, etc., alors cela influe également sur les autres femmes plus éloignées qui peuvent en venir à dépasser d'autres limites, à Dieu ne plaise. Cependant lorsqu'une femme se renforce et prend soin jusque dans les moindres détails à sa tenue vestimentaire, elle rayonnera de sa force sur les autres qui se renforceront elles aussi !

Il en découle que tout dépend de nous !

Rabbi Pinhas haCohen dit : « lorsqu'une femme est habillée suivant la loi...de même que l'autel expie les fautes, elle aussi, expie les transgressions de toute sa maison, comme il est dit : « *Ta femme sera comme une vigne féconde à l'intérieur de ta maison.* »



DEUXIÈME PARTIE

LOIS



Le mois d'Eloul

Les Séli'hot

Il est de coutume chez les séfarades de dire les Séli'hot à partir du début du mois d'Eloul (Roch 'Hodech exclu) jusqu'au jour de Yom Kippour. Cependant pour les achkénazes, cette coutume ne commence qu'à partir du début de la semaine dans laquelle tombe Roch Hachana. En revanche, si Roch Hachana tombe un lundi ou un mardi, on commencera à lire les Séli'hot depuis la semaine précédente. Les achkénazes ont également l'habitude de sonner du Chofar depuis le début du mois d'Eloul, juste après la prière du matin afin de réveiller les cœurs, ainsi qu'il est écrit : « on sonnerait du Chofar et le peuple ne frémirait pas ? » [Choul'han 'Aroukh, chap. 481, alinéa 1. 2,23]

Le moment adéquat pour lire les Séli'hot

Nos Maîtres nous enseignent que Hachem créa dans un premier temps le monde suivant l'attribut de rigueur. Mais, voyant que le monde ne pouvait se perpétuer ainsi, Il y mêla l'attribut de miséricorde. Or selon l'heure de la journée, l'attribut de rigueur a une certaine prépondérance et vice-versa. Depuis la *chkiya* (le coucher du soleil) jusqu'à '*hatzot* (minuit juive), l'attribut de rigueur domine dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous ne récitons pas les Séli'hot durant cette période de la nuit. En effet, les Séli'hot sont des supplications où nous sollicitons les grâces divines, et non l'attribut de rigueur prédominant alors. Fondamentalement, il faut être rigoureux de ne pas prononcer les versets « *Vaya'avor A-donai al panav...* » avant '*hatzot*, car dans ces versets nous mentionnons les treize Attributs de Miséricorde. En conclusion, nous pouvons commencer les Séli'hot environ 10 minutes avant '*hatzot* de manière à réciter les treize Attributs au moment de '*hatzot*.

A l'extérieur d'Israël

Les habitants vivant en dehors d'Israël devront dire à priori les Séli'hot selon le '*hatzot* correspondant à leur ville. Cependant certains décisionnaires permettent de s'accorder avec l'heure de '*hatzot* en Israël. Les personnes se conduisant ainsi, ont sur qui s'appuyer.

A partir de *'hatzot halaila* (minuit juive, par opposition à *'hatzot hayom* = midi) nous pouvons réciter les Seli'hot pendant toutes les heures de la nuit et du jour jusqu'au couche du soleil le lendemain. Heureux sont ceux qui se lèvent aux aurores pour réciter les Seli'hot, car ces heures sont particulièrement propices à susciter les bontés divines. Les personnes pour qui il est difficile de se réveiller aux aurores auront soin d'organiser un *minyan* (prière à dix personnes) avant l'office du matin ou avant l'office de l'après-midi afin de réciter les Seli'hot en public. Lorsque les Seli'hot ont lieu le jour, il est bien que l'officiant se recouvre d'un *talith* (châle de prière) ainsi que l'ont exprimé nos Maîtres [Talmud, Roch Hachana, 17b] :» Hachem se recouvrira tel un officiant et dit à Moché, tant que les enfants d'Israël se tiennent devant Moi et utilisent les treize attributs, Je leur pardonne. »

Une *Mitsva* (bonne action) basée sur une *avéra* (transgression)

Les personnes qui se lèvent aux aurores auront soin de ne pas déranger, et à plus forte raison de ne pas réveiller les membres de la maison qui se reposent en préparant du café, du thé etc. Car celui qui se conduit ainsi fait une transgression, pensant accomplir un acte de piété en se levant, et finalement fait un péché.

Bénédictions sur la Torah

Ceux qui se lèvent pour les Seli'hot devront réciter les bénédictions sur la Torah avant les Seli'hot, en raison des versets figurant dans le texte des Seli'hot. Cependant si le temps presse, certains décisionnaires permettent de réciter les bénédictions de la Torah après la lecture des Seli'hot.

Qui est apte à officier durant les Seli'hot ?

Un officiant se doit d'être propre de toute transgression, humble, voulu par l'assemblée, sachant se taire lorsqu'on l'offense et ayant une voix entraînante. Si une telle personne ne peut être trouvée dans l'assemblée, ils choisiront la personne la plus pieuse, celle qui est connue pour sa sagesse et ses bonnes actions. Il ne faut pas uniquement prendre le critère de la voix entraînante sans prendre en compte les autres critères. Il est clair qu'il est préférable de choisir une personne versée dans

l'étude de la Torah bien qu'elle n'a pas une aussi belle voix qu'une autre, non érudite.

Le but des *Séli'hot*

L'essentiel des *Séli'hot* se situe dans le cœur, la concentration, la tranquillité, la circonspection, l'acceptation du joug divin. Car les suppliques peuvent être d'une portée inouïe, en effet, un cœur brisé n'est jamais dénigré par *E-lohim* (autre Nom d'Hachem). Il y a lieu de faire attention à ne pas prononcer les *Séli'hot* dans la hâte. Lorsque nous réciterons le *vidouy* ainsi que les *Séli'hot*, on aura soin de scruter nos actes et revenir à la *Téchouva* complète. Il est conseillé également d'augmenter nos bonnes actions à l'approche du jour du jugement car en ce jour les bonnes comme les mauvaises actions sont sondées pour tout homme.

Il y a une bonne coutume consistant à sonner du *Chofar* (en émettant le son de type *Tach'hat*) lorsque nous évoquons les 13 attributs de miséricorde. De même, il est bon de sonner du *Chofar* après le demi-*Kaddich* à la fin des *Séli'hot* en faisant entendre les son *Tachrat*, *Tachat*, *Tarat*. Cependant si la sonnerie réveillera des voisins ayant des enfants en bas âge, on ne sonnera pas.

Un langage juste

Il y a lieu d'être rigoureux sur la prononciation des lettres et mots des *Séli'hot*. Ainsi lorsque nous récitons « *Hachem mélèkh* », la mélodie doit être accentuée sur la lettre **n** (mem) tandis que pour « *Hachem malakh* », la mélodie doit être accentuée sur la lettre **ת** (lamed). De même lorsque nous prononçons Le Nom A-donaï, la mélodie se trouve sur la lettre **ו** (noun) et non sur la lettre **ד** (dalet). De plus il faut prêter attention à la prononciation des *chéva naa* et *chéva na'hî* (voyelles s'entendant différemment, bien que symbolisées par le même signe « **:** » sous la consonne).

Nos Maîtres prenaient beaucoup d'attention lors de la prononciation de « *Vaya'avor Hachem al panav...* » et faisaient une courte pause entre les deux mots « *Hachem, Hachem [...]* [qui renferme un secret profond : celui qui ne marque pas de pause entraîne sur lui des sanctions, Ha-

chem nous en préserve.] Lorsque nous prononçons « *Hachem | Hachem* [...], on inclinera un peu son corps, [tel qu'il est écrit dans la Torah après la mention des 13 attributs: Et Moché se dépêcha et se prosterna jusqu'au sol]. On récitera les 13 attributs à haute voix. [Tel que Moché Rabbénou les dit à haute voix] (Pirké de Rabbi Eliezer)

Les différentes versions

Les personnes récitant les Séli'hot le soir après minuit auront soin lorsqu'ils arriveront au passage « *Etvadei al avérot kalot kéva'hamourot* », de dire « *Balayla bétor' achmourot* » et non « *Balayla béssof achmourot* ».

« *Atanou lévakech mimé'ha kapara, ayom vénora misgav léitot batzara* » : à cause de la mélodie, les gens ont pris l'habitude de prononcer *kapara* et *batzara* avec un accent tonique en début de mot, bien qu'il se situe au milieu.

Pourquoi suis-je venu alors qu'il n'y a personne ?

S'il n'y a pas de minyan (10 hommes), l'assemblée n'est pas autorisée à prononcer *Vaya'avor*, de même pour tous les passages en araméen, tels que *ra'hamana, marana débichmaya, ma'hé oumassé* etc... Cependant, ils diront tous les autres passages en hébreu et lorsque 10 hommes seront réunis, ils rattraperont les passages sautés. Mais s'ils savent pertinemment qu'ils n'auront pas 10 hommes, ils prononceront *vaya'avor* avec les signes de cantillations appropriés. Ils diront alors *vaya'avor* lorsqu'ils le rencontreront sans le repousser à la fin des Séli'hot.

Le Tikoun 'hatzot (réparation de minuit)

La lecture du *Tikoun 'hatzot* est d'une importance supérieure à celle des Séli'hot, c'est la raison pour laquelle les personnes lisant les Séli'hot la nuit auront soin de lire également le *Tikoun 'hatzot*. Dans le cas où le temps presse et que l'on ne peut lire les deux, il est préférable de réciter le *Tikoun 'hatzot*. Une personne seule qui serait éveillée à minuit, n'ayant pas de minyan à disposition, dira quelques passages des Séli'hot (cf. au dessus) et prononcera le *tikoun 'hatzot*.

Radio et satellite

Des *Séli'hot* retransmises à la radio en « direct » peuvent acquitter celui qui les entend. Il répondra : *amen, yéhé chémé raba, vayaavor* et autres, bien qu'il soit chez lui. Il en est de même pour les *Séli'hot* retransmises par satellite en direct aux quatre coins du monde. On pourra répondre *amen* sans incertitude bien qu'il y ait généralement un court délai entre le moment où quelque chose a été dit, et le moment où nous le recevons sur nos écrans. Cependant pour des *Séli'hot* différentes, émises à la radio, ne peuvent pas nous acquitter de l'obligation de réciter les *Séli'hot*. De plus, nous ne serons pas autorisés à répondre *amen* ainsi que toutes autres réponses.

Ma lumière et mon sauveur

Il existe une bonne coutume à partir du mois d'Eloul jusqu'à Hochaana Raba (dernier jour des fêtes de Souccot) qui consiste à dire juste après la prière, le Psaume 27, « *Lédavid Hachem ori véyichi* » ainsi qu'il est expliqué dans le Midrach Cho'her Tov : *Ori* (ma lumière) – c'est à Roch Hachana, et *Véyichi* (mon salut) – c'est le jour de Kippour et *Ki yitzpé-nini bésoucco* (car il m'abritera sous son pavillon) – fait allusion à la fête de Souccot.

La vérification des téfilines (phylactères) et des mezouzot (parchemins)

Il est une coutume parmi les gens pieux de vérifier les *téfilines* ainsi que les *mezouzot* le mois d'Eloul. Dans le cas où l'on ne connaît pas celui qui a écrit les *téfilines*, il est bien de s'efforcer de les vérifier. En particulier dans nos générations où malheureusement les *sofrim* (scribes qui écrivent les *mezouzot* et *téfilines*) peu experts en la matière, se sont multipliés.

Cependant s'il sait que ses *mezouzot* ont été écrits par un *sofer* connu pour sa minutie, son sérieux, sa crainte d'Hachem, il ne sera pas tenu de les vérifier même après plusieurs années.

Néanmoins, concernant les *téfilines*, bien qu'il sache quelles ont été écrites avec les plus grandes précautions, nous sommes obligés de vérifier nos *téfilines* une fois tous les trois ans et demi. Certains ont pris l'habitude de les vérifier tous les ans au mois d'Eloul.

Ne laissons pas tomber nos frères

Il faudra s'efforcer de prier pour nos frères les plus éloignés de la Torah et des Mitsvot, et de penser à plusieurs d'entre eux lors de la bénédiction « *Hachivénou avinou leToraté'ha* » (ramènes-nous à notre Père). Que Hachem fasse résider sur eux un esprit de pureté et sainteté suprême, qu'Il imprègne leur cœur d'une volonté de retour. Qu'Il réveille leurs coeurs à la révérence et l'amour d'Hachem. Que les personnes prient pour leur proches, car ces jours sont des jours de clémences devant Hachem, durant lesquels Il reçoit tous ceux qui reviennent. [Rabbénou Ari, 25]

Il arriva que le Alchi'h avait un fils qui s'égara dans des voies peu recommandables. Le Ari z''l enseigna au Alchi'h de prier pour qu'il revienne à la Téchouva. C'est ce que le Alchi'h fit, et soudainement son fils fit un retour vers Hachem.

« Venez, les comptes »

Le 'Hida a écrit : il est bon que chaque nuit avant de dormir, en particulier pendant le mois d'Eloul, que l'homme scrute ses actes, s'ils sont souhaités par Hachem ou non. Qu'il tente de réparer et regretter ses actes mauvais d'une part, de perfectionner ses bonnes actions d'autre part.

Le labyrinthe

Le Ram'hal dans son livre *Méssilat Yécharim* écrit : « Je vois une grande nécessité pour l'homme d'être pointilleux et d'évaluer chaque jour ses chemins, à l'image de ces marchands importants qui fixent du temps et vérifient leurs marchandises afin de se préserver de perdre de l'argent. De même, les Maîtres ont expliqué le verset : « C'est à ce propos que les poètes (*mochlim*, autre sens : les dominateurs) disaient : « Venez à 'Hechbone » (un lieu, autre sens : les comptes) – alors les dominateurs diront à leur mauvais penchant, venez et faisons les comptes du monde, les pertes qu'occasionnent une Mitsva par rapport à sa rémunération, le salaire d'une transgression par rapport aux pertes qu'elle entraîne. Sache que ce véritable conseil ne peut être donné et compris que par ceux qui se sont déjà extirpés de l'emprise de leur mauvais penchant.

Car celui qui est encore prisonnier de ce dernier, ses yeux ne peuvent voir la véracité de ce conseil et en reconnaître les bienfaits. En effet le mauvais penchant aveugle littéralement ses yeux, il est comme une personne marchant dans une obscurité opaque où de multiples pièges sont dressés devant lui.

A quoi cela ressemble t-il ? A un labyrinthe, ces jardins qui sont confectionnés pour divertir les princes. Chaque arbre mis bout à bout forme des murs qui se ressemblent tous, or le but est d'arriver à un petit édifice situé au centre du labyrinthe. Certains chemins mènent véritablement à l'édifice central tandis que d'autres ne font qu'éloigner la personne de son but. Celui qui est à l'intérieur ne peut distinguer si ce chemin le mènera à son but ou non, tous les murs sont uniformes, à moins qu'il y soit déjà rentré et connaisse le chemin. Celui qui est déjà arrivé à l'édifice central peut distinguer entre les bons et les mauvais chemins, et ainsi orienter les autres. Celui qui lui accordera sa confiance arrivera au but, tandis que celui qui ne croira pas en lui et suivra ses yeux restera sûrement perdu et n'atteindra jamais le but. Il en est de même pour notre sujet, celui qui n'a pas encore surmonté son mauvais penchant se trouve encore dans les allées du labyrinthe semblables les unes aux autres. En revanche, ceux qui contrôlent leur mauvais penchant, sont déjà arrivés à l'édifice central. Ils sont déjà sortis de ses allées interminables et ont vu clairement les différents chemins. Ils peuvent conseiller à qui veut bien écouter : en eux nous devons placer notre confiance. Quel est le conseil qu'ils nous donnent ? Venez les comptes ! Faisons le bilan du monde, appliquons-nous à peser nos actions chaque jour. Car eux ont déjà essayé, vu, et savent que c'est la seule manière véritable d'arriver à ce bien que l'homme recherche, et rien d'autre. Comme il est dit : « *Cherchons nos chemins et scrutons-les, alors nous retournerons vers Hachem* ».

Soyez inscrits et scellés pour une bonne année

Nous avons l'habitude, lorsque nous écrivons une lettre à un ami durant le mois d'Eloul, d'écrire en début de lettre : « *Soyez inscrits et scellés pour une bonne année* ».

La sortie de Yom Kippour

La prière d'arvit (du soir) – on prierá *a'rvit* de la fin de Kippour avec sérénité, tranquillité et une grande ferveur comme il se doit, et non avec précipitation et négligence, afin que notre prière ne soit pas considérée comme un poids dont on se décharge. [Chose qui donnerait des arguments à l'ange accusateur.] Toutefois, l'officiant ne devra pas s'étendre plus qu'il ne faut afin de ne pas peser sur l'assemblée, car beaucoup sont faibles à cause du jeûne. (376)

HaE-l haKadoch – si on s'est trompé dans la prière d'*a'rvit* de sortie de Kippour en disant «*HaE-l HaKadoch*», ou bien «*HaMélè'h hamichpat*», et si on s'en est rappelé juste après l'avoir dit (le temps de dire «*chalom a'lé'ha rabbi*»), on se corrigera et ne recommencera pas depuis le début. Néanmoins, il sera bien de reprendre depuis le début en émettant les conditions citées plus haut pour une prière facultative. Si on s'est trompé en disant «*zo'hénou lé'Haïm* » etc., on ne recommencera pas. (377)

Birkat halévana (prière sur la lune) – certains ont l'habitude de faire *birkat halévana* dès la sortie de Kippour et non avant, car auparavant nous nous trouvions avant le jugement, tandis que *birkat halévana* doit être dite dans la joie. Certains ont l'habitude de faire cette bénédiction avant Kippour afin d'augmenter leurs mérites, car peut-être que cette Mitsva fera pencher la balance du bon côté. Chaque communauté agira selon son habitude. (378)

Ajouter un peu de temps de la journée sainte dans le jour ouvrable – ainsi à propos de la sortie de Yom Kippour, il sera interdit de manger, boire, ou faire des travaux interdits juste à la sortie des étoiles. Il faudra attendre au moins une à deux minutes. (378)

Rabbénou Tam – il est souhaitable que tout le monde observe le fait de ne pas manger à la sortie de Kippour mais attendre jusqu'à l'horaire de sortie d'après Rabbénou Tam. Néanmoins, pour les femmes enceintes et celles qui allaitent et qui peinent à cause du jeûne, ces dernières pourront manger avant l'heure de sortie d'après Rabbénou Tam. (388)

La havdala (prière marquant la séparation entre la journée sainte et profane) – il est défendu de manger avant la *havdala*. En revanche, il est autorisé de se laver, s’enduire, mettre des chaussures de cuir. Celui qui a vraiment soif, pourra boire uniquement de l’eau avant la *havdala*, et même avant la prière d’arvit (après la sortie du jeûne). Une femme, dont le mari s’éternise à la synagogue fera elle-même la *havdala* sur un verre et mangera. (387, 340)

Les bessamim (plantes odoriférantes) – on ne fait pas de bénédiction sur les *bessamim* lors de la *havdala*. Il est bien, en revanche, de faire la bénédiction sur les *bessamim* après avoir bu du vin, même dans les cas où Kippour tombe en semaine ou un Chabbath. (384)

Le ner (la bougie) – on récite uniquement la bénédiction « *boré méorei haèch* » sur une bougie allumée depuis la veille de la fête, ou bien sur une bougie qui a été allumée à partir d'une flamme existante depuis la veille de la fête. Toutefois, si Kippour tombe un Chabbath, on sera autorisé à réciter la bénédiction sur n'importe quelle bougie, mais il est quand même préférable de la faire sur une bougie allumée depuis la veille. (378, 383)

On ne fera pas la bénédiction sur une bougie allumée dans la synagogue depuis la veille de la fête, car elle n'était pas prévue pour éclairer mais pour le respect du lieu. Par conséquent, le mieux à faire sera d'allumer à partir de celle-ci une autre bougie et de faire la bénédiction sur les deux bougies comme s'il n'y en avait qu'une. (Rama 624.5 384)

Si l'on se trouve sans bougie allumée depuis la veille, on fera la *havdala* sans la bénédiction sur le feu. Et après le repas, on tentera de trouver une bougie qui a été allumée depuis la veille de la fête. (387)

De mieux en mieux – c'est une grande Mitsva de commencer la construction de la *soucca* dès la sortie de Kippour, afin de sortir d'une Mitsva et d'entrer dans une autre. Ainsi qu'il est dit (Les Psaumes 84.5) : « ils iront de mieux en mieux. » (341)

Va et mange de ton pain avec joie – c'est une Mitsva de manger et boire empreint de joie lors d'un repas festif. Le repas de la sortie de

Yom Kippour est considéré comme celui de *Yom Tov*, tel qu'il figure dans le *Midrach* : « à la sortie de Yom Kippour, une voix céleste sort et clame (L'Ecclésiaste 9.7) : « *Va et mange de ton pain avec joie et bois de bon cœur ton vin, car le Seigneur a apprécié tes actions.* ». » (341)

C'est par cela que vous vous évaluerez – Puisqu'à Yom Kippour, on a été pardonnés de toutes nos fautes, et que tout homme reçoit une âme nouvelle, propre et resplendissante, il y a donc lieu d'accorder notre attention et ne pas la souiller par la colère (et autres choses de ce genre), dès la sortie de Yom Kippour, à Dieu ne plaise. Par conséquent, si lorsque nous rentrons chez nous et que la table n'est pas encore dressée, il ne faudra surtout pas s'énerver mais plutôt aider son épouse avec joie, calme et sérénité. « *Et Hachem ne retiendra que Le bien pour tous ceux qui marchent avec intégrité.* » Grace à cela l'homme accèdera à toutes les bénédictions et les délivrances dont il a besoin, amen !

« *'Hag Saméa'h !* »

Que ce livre contribue à l'élévation d'âme
de notre grand-mère :
Jeanne Esther SALZEDO
שנפטרה כ"ו ניסן תש"ע

Tu as été une super mamie comme les petits-enfants rêvent d'en avoir une, et bien sûr, comme d'habitude, on ne le dit pas assez... au bon moment.

*Tu nous prenais comme nous étions: des enfants!
Nos rencontres n'étaient pas en quantité mais en qualité.
Tu sortais quelques heures de ton magasin pour prendre le temps de te promener avec nous et c'était une grande preuve d'amour.*

Ta générosité ne connaissait ni limites ni discriminations : un homme qui tendait la main devant le magasin, tu l'aïdais sans te poser de questions et sans attendre en retour. Naturellement, tu as fait un 'hessed extraordinaire toute ta vie.

Je me souviens d'un moment bien précis passé avec toi, moment qui fut à la fois magique, dououreux et privilégié: ce fut le jour où tu as accepté de parler pour la première et dernière fois d'une des périodes noires de ta vie : la seconde guerre mondiale.

Tu m'as transmis ce devoir de mémoire et je crois que mon amour pour Israël est né de ce moment si particulier : c'était en 1980 lors de l'attentat Copernic. Je n'avais que 7 ans.

Merci pour toutes ces midots que tu as transmises à tes 5 petits-enfants et qui nous ont construits.

Qu'Hachem te protège et que ton âme soit élevée et s'élève par nos bonnes actions.

*Avec tout l'amour de
Lucile, Ann, Benoît, Thomas et Julien*



Que ce livre contribue à :

la guérison complète de ma maman
Alice bat Fre'ha AFLALO

la réussite de mon fils
Dan AFLALO
pour ses études en Israël

la rédemption
de tout le 'Am Israël

De la part du
Dr Claude AFLALO
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue à la santé,
la réussite matérielle et spirituelle de :

Daniel ben Lola Maria

Yohann Rahamim ben Mira Joëlle,
sa femme **Julie** et ses enfants, **Yéhouda & Hadassa**

Jérémy Shmouel ben Mira Joëlle,
sa femme **Myriam** et ses enfants **Nathan, Noam & Ouriel**

Noémie Paloma bat Mira Joëlle,
son mari **Moshé** et sa fille **Liora**

De la part de **Mme Joëlle Elbaz PIESTRAK**
qui a généreusement contribué à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue à l'élévation d'âme
de notre regretté père, frère et grand-père :

Jacky COHEN

(5 Nissan 5695)

Isaac ben Simon COHEN

(22 Chevat 5769)

De la part de **M. Stéphane SEBAG**
qui a généreusement contribué à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue à :

l'élévation d'âme de :

Avraham ben Myriam

(1^{er} mars 1934 - 15 octobre 2009)

De la part des Familles

CHOCRON, REVAH & PARTOUCHE

qui ont généreusement contribué

à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue
à l'élévation d'âme de :
mes parents

**Alexis Eliahou ben Hanna
& Suzanne bat Fortuné**

ma sœur

**Anne-Marie Hanna Myriam
bat Suzanne**

ainsi qu'à la réussite spirituelle
et matérielle de mes enfants
et petits-enfants.

De la part de

Mme Ghislaine FERLAY
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue à
l'élévation d'âme de :

Ruth bat Fiby

De la part de

M. Michael MOYAL

qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite spirituelle
et matérielle de :

**Tony & Georgette ELICHA
et leur famille**

Qui contribuent
avec générosité
au développement
des institutions «Kol Its'hak».

Que ce livre contribue
à la réussite spirituelle
et matérielle de :

**Jacques & Margaret
AMOUYAL
et leur famille**

Qui contribuent
avec générosité
au développement
des institutions «Kol Its'hak».

Que ce livre contribue
à la bonne santé et longue vie
de mes beaux-parents :

**Eliahou & Gohan
ELBAZ**

De la part de
M. Fabrice MEZHRAHID
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite spirituelle
et matérielle de :

**Rabbi Michael ELYASHIV,
Rabbi Itshak ZAFRAN,
Rabbi Shmouel BENZAQUEN
Mme Céline FALK,
Mme Méryl LACHKAR**

«Dorché Hachem lo ya'hsérou kol tov»

Qui ont contribué
grandement à l'édition
de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite spirituelle
et matérielle
de mes chers parents
et grands-parents :

**Gérard & Chantal
BENHAMOU**

Annie BENHAMOU

Yé'hia & Marie TEBOUL

*Qu'Hachem leur accorde une longue
vie et qu'ils aient le mérite de voir
leurs enfants et petits-enfants sur le
chemin de la Torah & des Mitsvot.*

Que ce livre contribue
à la réussite de :
RUDY SAADA

Prospection Foncière
& Suivi de Chantier

06.10.09.02.38
saadarudy@hotmail.fr

30, rue Louis Rège
13008 Marseille
Tél : 04.91.29.01.75
Fax : 04.91.29.01.76

M. Rudy SAADA
a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à
la réussite matérielle
et spirituelle de mes enfants

ma parnassa et celle
de ma compagne **Svetlana**

la bonne santé de ma maman
Eliane

De la part de
M. Marc BENSOUSSAN
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à :
la guérison complète de :

Daniel ben Hanna
& **Brakha Dina bat Aicha**

le «zivoug békarov»
de **Johanna Esther bat Sarah**

De la part de
Johanna BITOUN
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite de :

“ HOME DECO ”

Maurice Benghozi

- Architecture D'intérieur -
 - Maitrise d'œuvre -
- Coordination des travaux -
Nous prenons en charge
votre budget

pour réaliser tous vos travaux
de rénovation
et de décoration en Israël
dans les délais fixés
pour votre résidence prête
à habiter.

Accompagnement et conseil
pour le choix des matériaux,
Réception et contrôle des
marchandises
Nombreuses références

00 972 (0)54 216 90 88

mauricebenghozi@gmail.com
Chana Tova 5771

M. Maurice BENGHOZI
a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à :
l'élévation d'âme de :

**Abraham Albert bar Allégra
BOCCOBZA BENETASSE**
& son épouse
**Rachel Daisy bat Mathilde
MADAR**

et à la libération de
Guilad Shalit

De la part de leurs enfants
et petits-enfants qui ont
généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
au bon «mazal» de mes filles :
Sarah bat Rivka
& Judith bat Rivka

De la part de
M. Alain BSIRI
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue
à l'élévation d'âme de :
Marcelle bat Beiya HABOBA

et à la réussite de
Moché, Yossef, Sabri, Eliahou
et Raphaël HABOBA
ainsi que toute leur famille

Qui contribuent avec
générosité au développement
des institutions «Kol Its'hak».



Que ce livre contribue
à l'élévation d'âme de :

Esther Jacqueline
bat Zaiza
PEREZ

De la part de
Mme Marlène PEREZ
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite spirituelle
et matérielle de :

Nathan ben Shlomo
& Binyamin ben Shlomo
ACCAD

Qui contribuent avec
générosité au développement
des institutions «Kol Its'hak».



Que ce livre contribue à :
la réussite
matérielle & spirituelle
de toute la famille **BIJAOUI**

la bonne délivrance
de ma femme

De la part de
M. Anthony (Messaoud)
BIJAOUI
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à :

la guérison complète de :

**Chantal Rouhama bat Fré'ha
& Léa Esther bat Nedjma**

la réussite spirituelle
de mon cher mari
**Nataniel Albert
ben Evelyn 'Hava**

De la part de
Mme Eva BENLOLO
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la «Téchouva chéléma»
de :

**Dan ben Shlomo
FEDIDA**

**Anthony ben Eliahou
TEBOUL**

Qu'Hachem les aide
à choisir la Vie.

Que ce livre contribue
à la réussite matérielle
et spirituelle du :

**Rav Mosché PEREZ
& toute sa famille**

*LéChana Tova Tikatèv
Véti'hatèm*

De la part de
Hanna & Yossef PALABOST
qui ont généreusement
contribué à la parution
de ce livre.

Que ce livre contribue
au Mazal Tov pour :

**Virginie & Michael
BENZIMRA**

à l'occasion de leur mariage
le 26 août 2010
Réussite & Santé
à tous les deux.

De la part de
M & Mme BORNAND
qui ont généreusement
contribué à la parution
de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite matérielle
et spirituelle de :
la famille COHEN :
Ouziel & Yaffa
aux garçons :
Haïm, Yehouda, Meir et Yaron
& aux filles :
Vered, Keren, Yardena
et Esther
Longue vie aux grands-parents:
Chimon & Yéhoudit MIMOUN

De la part de
M. Haïm COHEN
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

«*Mé'ayin yavo 'ezri,
'ezri mé'im Hachem,
'osse chamayim vaarets*»

De la part de
Vanessa PARIENTI
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue au «zivoug» de :

Eva & Rivka bat Renette GHEZALA
(par Mme Rebecca Dahan)

Jérémie MIMOUN
(par M. David MIMOUN)

Qui ont généreusement contribué à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la réussite spirituelle et matérielle de :
«mes enfants et petits-enfants»
(par Mme Marie-Rose VALENSI)

la famille ATHLAN
(par M. Alain ATHLAN)

Qui ont généreusement contribué à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à la bonne santé
& guérison complète de :

Jacqueline-Sarah UZAN
Ya'acov Michael Haïm ben Aliza
(par M. Eric LANCRY)

Avraham Albert
& Esther Yvette ALLOUCHE
(par M. Michael COSCAS)

Timothée Daniel ben Josephe LEVY
(par Mme Josephe LEVY/DUCROCQ)

Eliahou ben Déborah
(par M. Mordekhai HALIMI)

Claire BENCHIMOUN
(par M. Laurent BENCHIMOUN)

Qui ont tous généreusement contribué à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à l'élévation d'âme de :

Binyamin Caroubi ben Tsion
(par Mme Rebecca Dahan)

Rahel bat Myriam ABEN-DANAN
Daniel ben Eliezer CHEBATH
(par Mme Brigitte CHEBATH)

Armand Itshak COSCAS
& Albine MENANA
(par M. Michael COSCAS)

Chimon ben Freha LEVY
(par Mme Michelle LEVY-FIMA)

Jacqueline Esther Bat Hanna
Itshak ben Hanna BENCHIMOUN
(par M. Laurent BENCHIMOUN)

Qui ont tous généreusement contribué à la parution de ce livre.

Torah-Box.com est heureux de vous présenter le 4^{ème} recueil de la série « Lois & Récits » ayant comme objectif l'accès facile à la connaissance et à la pratique du judaïsme.

En effet, il contient tout ce dont vous avez besoin du mois d'Eloul à Yom Kippour en passant par Roch haChana :

- Récits : pour comprendre le sens de ces « jours redoutables »
- Conseils : pour mériter une bonne année
- Lois : pour appliquer les mitsvot liées à ces jours

Une partie de ce livre est également disponible sur notre site Internet en version « ebook », consultable et téléchargeable librement à l'adresse : www.torah-box.com/ebook

להגיד ל תורה ולהאדירה
L'équipe Torah-Box